

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

PORTUGAL

1995



Les *Études Économiques* de l'OCDE Livres Électroniques

L'OCDE, consciente de l'importance stratégique de l'édition électronique, publiera désormais, et ce dès la série 1994/1995, les *Études Économiques* de l'OCDE, pour les pays Membres et pour les pays d'Europe centrale et orientale sous la responsabilité du Centre pour la Coopération avec les Économies en Transition, sous forme de livres électroniques, reprenant l'intégralité des textes, tableaux et graphiques du périodique. Les informations apparaîtront à l'écran dans un format identique à celui de la version imprimée, y compris les graphiques en couleurs.

Le livre électronique, qui possède la qualité et la lisibilité de la version papier, utilise le logiciel ACROBAT (inclus dans la disquette), qui vous permettra de bénéficier des avantages suivants :

- Interface conviviale et fonctionnelle
- Index exhaustif pour une recherche rapide, comprenant une table des matières et la liste des tableaux et graphiques
- Fonctions «parcourir et rechercher»
- Zoom pour une lisibilité accrue des graphiques ou de la page
- Possibilité de couper/coller du texte
- Possibilité d'imprimer
- Volume réduit pour une plus grande facilité de transport et de classement

Environnement de travail : DOS, Windows ou Macintosh.

Prix de l'abonnement : FF 1 800 \$US317 £200 DM 545

Prix au numéro : FF 130 \$US24 £14 DM 40

La série 1994/1995 complète sur CD-ROM :

 FF 2 000 \$US365 £220 DM 600

Veillez envoyer votre commande aux Éditions Électroniques de l'OCDE, mais de préférence au Centre ou au distributeur de votre pays avec lequel vous avez souscrit votre abonnement à ce titre.

**ÉTUDES
ÉCONOMIQUES
DE L'OCDE**

1994-1995

PORTUGAL

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973) et le Mexique (18 mai 1994). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Published also in English.

© OCDE 1995

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles de cette publication doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

Table des matières

Introduction	1
I. Évolution récente et perspectives	3
Sortie de récession	5
Affaiblissement du marché du travail	11
Modération de la hausse des salaires et des prix à la consommation	15
Compétitivité internationale et balance des paiements	18
Perspectives à l'horizon 1996	24
II. Politiques macroéconomiques et structurelles	27
Vue d'ensemble	27
Politique monétaire et politique de change	27
Politique budgétaire	34
Progrès de la réforme structurelle	43
III. Mise en valeur du capital humain et rattrapage économique	47
Introduction	47
Évolution du système d'enseignement portugais	49
Formation continue	63
Niveau d'instruction et performance des individus sur le marché du travail	73
Convergence du revenu par habitant et capital humain	81
Évaluation générale	89
IV. Conclusions	92
Notes	100

Annexes

I. Principales privatisations	109
II. Données relatives aux chapitre III	111
III. Chronologie des réformes dans l'enseignement et la formation depuis 1986	116
IV. Chronologie économique	121
Annexe statistique et indicateurs structurels	125

Encadrés

1. Éducation et formation dans le contexte du deuxième Cadre communautaire d'appui	64
2. Accord de 1991 sur la politique de formation professionnelle	72

Tableaux

Texte

1. Indicateurs macroéconomiques	5
2. Indicateurs du marché du travail	12
3. Dépréciation de la monnaie et prix du commerce extérieur	19
4. Dépréciation monétaire et résultats à l'exportation de l'industrie manufacturière, 1994	22
5. Balance des paiements	23
6. Prévisions à court terme	25
7. Comptes des administrations publiques	36
8. Recettes fiscales de l'État	37
9. Transferts publics entre le Portugal et l'Union européenne	39
10. Déficits du secteur public	40
11. Besoins de financement de l'État, 1994	41
12. Niveaux d'instruction de la population d'âge actif, par groupes d'âge, 1960-1991	52
13. Indicateurs des dépenses publiques dans l'enseignement	53
14. Indicateurs de la scolarisation	54
15. Fréquence des redoublements et des abandons scolaires, par année de scolarisation	55

16.	Formation professionnelle fournie dans le cadre des programmes du marché du travail	67
17.	Situation dans la population active des participants aux programmes de formation professionnelle	68
18.	Fréquence de la formation parmi les salariés	70
19.	Caractéristiques des programmes de formation à l'intention des salariés	71
20.	Rentabilité des années de scolarité	75
21.	Évolution récente des gains relatifs par niveau d'instruction	76
22.	Évolution récente des gains relatifs par niveau de qualification	77
23.	Indicateurs de la performance sur le marché du travail par niveau d'instruction	79
24.	Incidence du chômage de longue durée par niveau d'instruction	80
25.	Croissance de la production et de la productivité dans le secteur des entreprises	84

Annexes

A1.	Principales privatisations, 1989-1994	110
A2.	Niveau d'instruction	112
A3.	Évolution des taux de chômage par groupe d'âge, par sexe et par niveau d'instruction	113

Annexe statistique et indicateurs structurels

A.	Quelques statistiques rétrospectives	126
B.	Emploi du produit intérieur brut	127
C.	Compte d'affectation des ménages	128
D.	Compte des administrations publiques	129
E.	Prix et revenus	130
F.	Emploi civil par secteur	131
G.	Masse monétaire et contreparties	132
H.	Entrées de voyageurs étrangers, d'après le pays de nationalité	133
I.	Commerce extérieur par principaux groupes de produits	134
J.	Évolution de la structure géographique du commerce extérieur	135
K.	Balance des paiements	136
L.	Indicateurs du marché du travail	137
M.	Secteur public	138
N.	Structures de la production et de l'emploi	139

Graphiques

Texte

1. Résultats macroéconomiques	4
2. Composantes de la demande	6
3. Production industrielle et indicateurs conjoncturels	8
4. Comparaison entre la reprise actuelle et les reprises précédentes	9
5. Indicateurs conjoncturels de la demande	10
6. Taux de chômage	13
7. Productivité du travail : comparaison entre plusieurs cycles	14
8. Évolution de l'inflation	17
9. Inflation dans le secteur des biens et services échangeables et taux de change effectif nominal	18
10. Taux de change nominal et réel	20
11. Solde extérieur et cycle économique	21
12. Évolution des taux de change et des taux d'intérêt	28
13. Taux de change de l'escudo	30
14. Principaux taux d'intérêt officiels	32
15. Taux d'intérêt	33
16. Agrégats de la monnaie et du crédit	35
17. Évolution de la dette publique	38
18. Structure du système d'enseignement au Portugal	50
19. Dépenses publiques dans l'enseignement	51
20. Gains relatifs par niveau d'instruction	74
21. Écarts de chômage par niveau d'instruction	78
22. Rattrapage du revenu par habitant et de la productivité	83
23. Niveau d'instruction et PIB par habitant, 1991	85
24. Structure de l'emploi par niveau d'instruction et écarts de la productivité du travail	86

Annexes

A1. Incidence du niveau d'instruction sur les gains	114
A2. Gains par niveau d'instruction	115

STATISTIQUES DE BASE DU PORTUGAL

LE PAYS

Superficie (milliers de km ²)	92.0	Villes principales, population résidente en milliers d'habitants (1991) :	
		Grand Lisbonne	1 832
		Grand Porto	1 153

LA POPULATION

Population (1993, en milliers)	9 350	Population active civile occupée (1994, milliers)	4 219
Densité au km ²	102	En % du total :	
Population active civile (1994, milliers)	4 530	Agriculture	11.6
		Industrie	33.0
		Services	55.4

LA PRODUCTION

Produit intérieur brut, 1993 (millions de dollars des EU)	84 788	Origine du produit intérieur au coût des facteurs (1990, en % du total) :	
PIB par habitant (1993, dollars des EU)	9 068	Agriculture	5.8
Formation brute de capital fixe en 1993 :		Industrie	37.8
En % du PIB	25.1	Services	56.4
Par habitant (dollars des EU)	2 272		

LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Consommation publique, en 1993, en % du PIB	17.2	Composition du Parlement (nombre de sièges) :	
Investissements publics en 1993, en % du PIB	4.2	Sociaux démocrates (PSD)	135
(en % des investissements totaux)	16.7	Socialistes (PS)	72
Recettes courantes des administrations publiques en 1993, en % du PIB	37.6	Coalition Démocratique Unifiée (CDU)	17
		Centre Démocratique et Social (CDS)	5
		Solidarité Nationale (PSN)	1

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations des biens et services 1993, en % du PIB	25.8	Importations des biens et services 1993, en % du PIB	34.6
Ventilation en % des exportations de marchandises, 1993 (CTCI)		Ventilation en % des importations de marchandises, 1993 (CTCI)	
Produits alimentaires, boissons et tabac (0, 1)	6.8	Produits alimentaires, boissons et tabac (0, 1)	12.3
Matières premières brutes et biens intermédiaires (2, 3, 4)	9.6	Matières premières brutes et biens intermédiaires (2, 3, 4)	13.6
Produits manufacturés (5, 6, 7, 8)	83.5	Produits manufacturés (5, 6, 7, 8)	74.1
dont : Produits chimiques (5)	4.4	dont : Produits chimiques (5)	9.7
Machines et matériels de transport (7)	21.1	Machines et matériels de transport (7)	35.8

LA MONNAIE

Unité monétaire : Escudo		Unités monétaires par dollar des EU, moyenne journalière :	
		Année 1994	166.0
		Mars 1995	147.9

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel du Portugal par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 22 mars 1995.

•

Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 28 avril 1995.

•

L'étude précédente du Portugal a été publiée en juin 1994.

Introduction

La récession de 1993, qui avait mis fin à huit années de croissance supérieure à la moyenne de l'OCDE, a fait place à une expansion tirée par les exportations. L'investissement a commencé de réagir, et avec le raffermissement de la consommation privée la croissance devrait s'accélérer en 1995. La modération des salaires conjuguée à des gains de productivité procycliques a freiné considérablement la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre, ce qui a favorisé la décreue de l'inflation et suscité des conditions propices à une reprise durable. Tombé à 4 pour cent en décembre 1994, le taux de hausse sur 12 mois des prix à la consommation s'est inscrit dans la fourchette officielle, tandis que l'écart d'inflation avec l'Union européenne s'est réduit à 1 point. Parallèlement, la politique macroéconomique est devenue plus équilibrée. Sur le plan budgétaire, le déficit a été inférieur à l'objectif fixé en 1994 : il est redescendu 5.8 pour cent du PIB, soit 1.7 point de moins qu'en 1993 quand le déficit budgétaire avait accusé un important dérapage. Par ailleurs, l'amélioration des résultats sur le front de l'inflation et l'assainissement budgétaire ont accru la souplesse de la politique monétaire, qui est parvenue à stabiliser le taux de change nominal tout en réduisant les écarts de taux d'intérêt vis-à-vis de l'Allemagne.

Néanmoins, malgré les perspectives d'une poursuite de la désinflation, le climat du marché reste instable et la prime de risque incorporée dans les taux d'intérêt portugais est encore élevée. Par conséquent, le processus de convergence nominale n'a été que partiel jusqu'ici. De plus, par rapport à d'autres pays, la récession de 1993 a été sévère et la reprise est pour l'instant assez timide, les gains de production du Portugal étant inférieurs à ceux des autres pays. Pour réaliser de nouveaux progrès vers la convergence, du point de vue des conditions financières et des revenus réels, il faudra maintenir la cohérence de la politique économique actuelle dans le moyen terme, en ce qui concerne l'assainissement macroéconomique mais aussi la poursuite de l'ajustement structurel. Dans un

pays dont le revenu par habitant est relativement bas, en dépit d'un processus de rattrapage vigoureux au cours de la décennie écoulée, pour accélérer la convergence du revenu réel il faut à la fois poursuivre les actions destinées à stimuler la concurrence dans le secteur abrité (celles-ci ont été examinées dans l'*Étude* de 1994) et mettre en œuvre des programmes s'appuyant sur les améliorations qui ont déjà été apportées aux systèmes d'éducation et de formation du Portugal.

L'*Étude* s'ouvre sur un examen de l'évolution récente, et notamment des facteurs qui expliquent les résultats satisfaisants du Portugal sur le plan du chômage, mais aussi sa reprise relativement lente. Les politiques macroéconomique et structurelle sont analysées au chapitre II. Le chapitre spécial (chapitre III) traite du capital humain et de son rôle dans la convergence économique. Enfin le résumé et les conclusions sont présentés au chapitre IV.

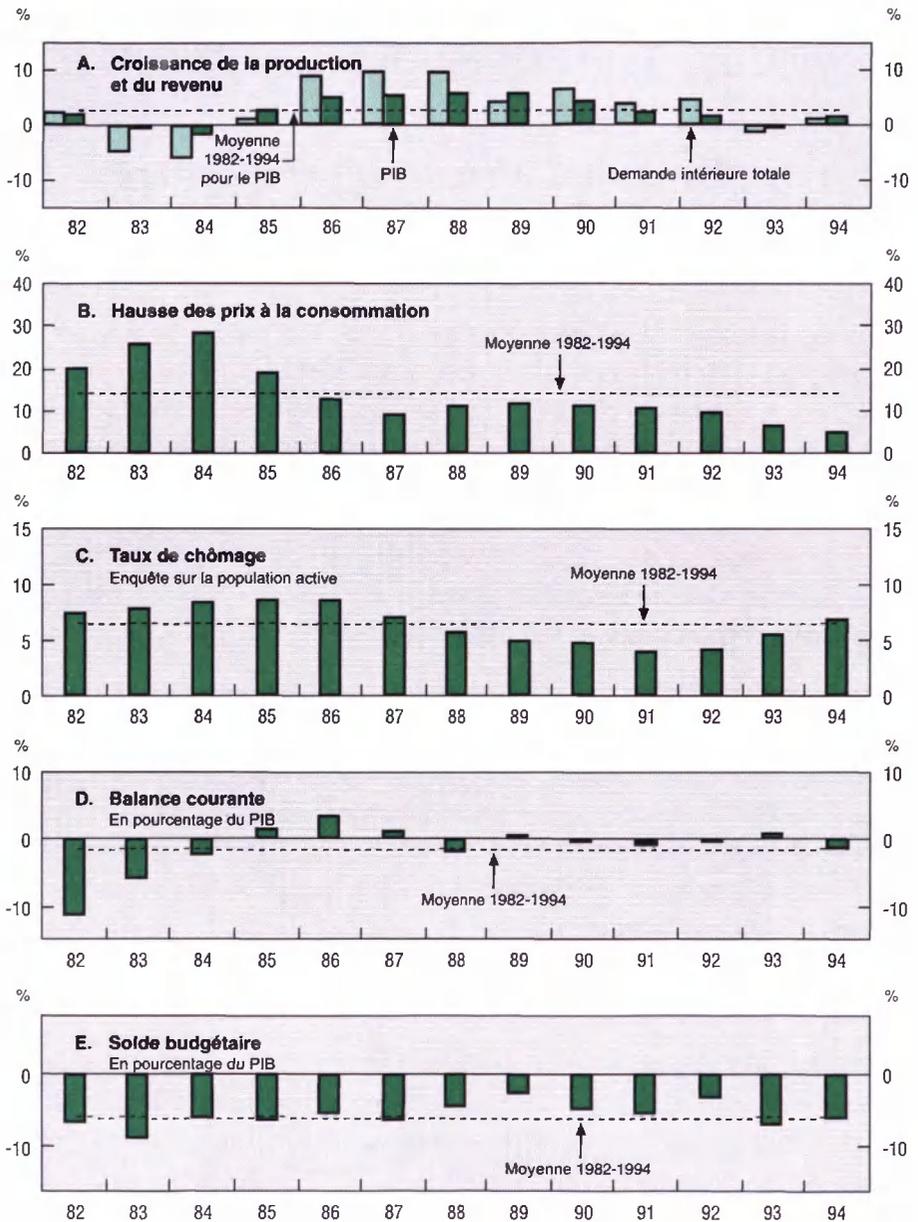
I. Évolution récente et perspectives

La reprise, amorcée au premier trimestre de 1994, s'implante sur des bases plus saines que lors des phases d'expansion précédentes. L'inflation a convergé vers la moyenne des pays européens de l'OCDE, tandis que le taux de chômage structurel reste nettement plus réduit que dans la plupart des autres économies de l'OCDE. Toutefois, le cycle économique a été plus prononcé, la hausse annuelle du PIB réel revenant de 4.2 pour cent en 1990 à 1.5 pour cent en 1992 (graphique 1); la plongée ultérieure dans la récession a été aussi relativement marquée, puisque le niveau de la production a baissé de 1.2 pour cent en 1993 contre 0.1 pour cent pour l'ensemble des pays européens de l'OCDE.

Comme dans les cycles précédents, l'économie a été plus lente à redémarrer que dans le reste de l'Europe, le PIB réel ayant progressé selon les estimations de 1.2 pour cent seulement en 1994, alors que la production des pays européens de l'OCDE affichait un rebond de 2.4 pour cent en moyenne. Pour la première fois depuis l'adhésion à la Communauté européenne en 1986, la croissance de la production au Portugal a été inférieure à la moyenne de l'UE pendant deux années consécutives (tableau 1). Selon les prévisions de l'OCDE, l'écart négatif de croissance pourrait être pratiquement résorbé en 1995 et faire place à un écart positif en 1996.

Les ruptures des séries statistiques en 1992 et 1993 permettent difficilement d'évaluer dans quelle mesure les niveaux de production se sont écartés de ceux des autres pays de l'UE¹. Le plus important de ces changements a été la révision des données des comptes nationaux, publiée en 1992². Il en ressort que le revenu du Portugal a été systématiquement sous-estimé de quelque 13 pour cent, cet écart statistique étant dû pour deux tiers à une sous-comptabilisation du revenu des travailleurs indépendants et pour un tiers au fait que les revenus produits aux

Graphique 1. **RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES**



Source : OCDE.

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques
Pourcentage de variation

	1990	1991	1992	1993	1994 ¹
PIB réel					
Portugal	4.2	2.2	1.5	-1.2	1.2
OCDE Europe	3.2	1.5	1.2	-0.1	2.4
Emploi total	2.3	3.0	0.9	-2.0	-0.1
Emploi salarié	2.9	1.4	..	-2.8	..
Productivité du travail	1.9	-0.8	0.6	1.0	1.7
Rémunération par salarié ²	17.2	14.2	13.8	6.9	4.8
Rémunération réelle par salarié ³	3.0	1.9	4.4	0.1	-0.5
Coûts unitaires de main-d'œuvre	15.3	15.2	13.4	5.9	3.0

1. Estimation.

2. Y compris les prestations complémentaires et les cotisations patronales à la sécurité sociale.

3. Corrigé à l'aide de l'indice implicite des prix à la consommation.

Source : Banque du Portugal (1994), *Report for the Year 1993*, p. 28 ; données communiquées par les autorités portugaises.

Açores et à Madère étaient auparavant exclus des statistiques de revenus. En conséquence, les nouvelles statistiques révèlent un écart de revenu plus réduit entre l'UE et le Portugal (voir au chapitre III).

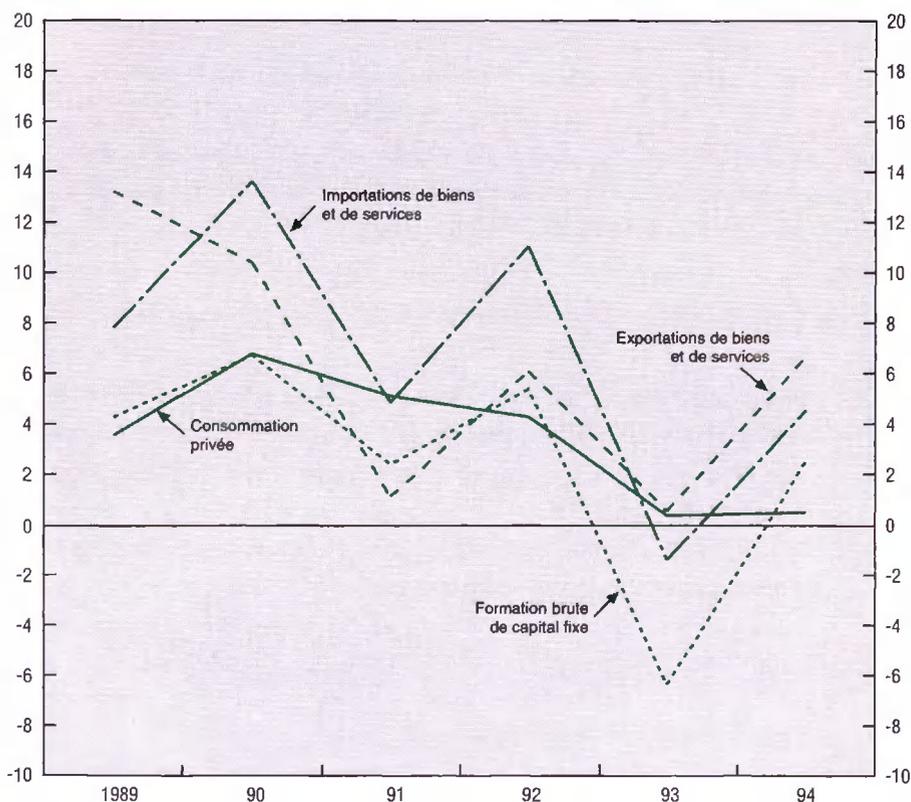
Sortie de récession

Les facteurs qui ont pesé sur la croissance économique après 1990, dernière année de la précédente phase d'expansion, étaient à la fois internes et externes :

- sur le plan extérieur, l'expansion du volume des exportations de biens s'est essouffée en 1991-93 avec le ralentissement de la croissance des marchés, alors que les parts de marché à l'exportation ont continué à croître pendant toute cette période ;
- l'investissement fixe brut, après avoir progressé en rythme annuel de 10 pour cent au cours de la période 1986-90, a perdu une partie de son élan à l'amorce du ralentissement économique et s'est fortement contracté en termes absolus durant la récession ;
- la croissance de la consommation privée, qui avait affiché un rythme moyen de 5.2 pour cent par an sur la période 1986-90, a plongé à 0.4 pour cent en 1993, soit la plus faible progression en dix ans.

Le secteur extérieur a freiné de plus en plus la croissance économique jusqu'en 1993, quand le volume des importations de biens et services s'est contracté, tandis que les exportations ont continué de croître modérément, amortissant la descente dans la récession (graphique 2). Néanmoins, l'activité ayant repris ultérieurement sur les marchés d'exportation du Portugal, l'atonie de la demande

Graphique 2. **COMPOSANTES DE LA DEMANDE**
 Prix de 1985, pourcentage de variation d'une année sur l'autre



Source : OCDE.

intérieure, et notamment de la consommation privée, s'est traduite par un creusement de l'écart négatif entre les taux de croissance du PIB réel du Portugal et de l'ensemble des pays européens de l'Europe.

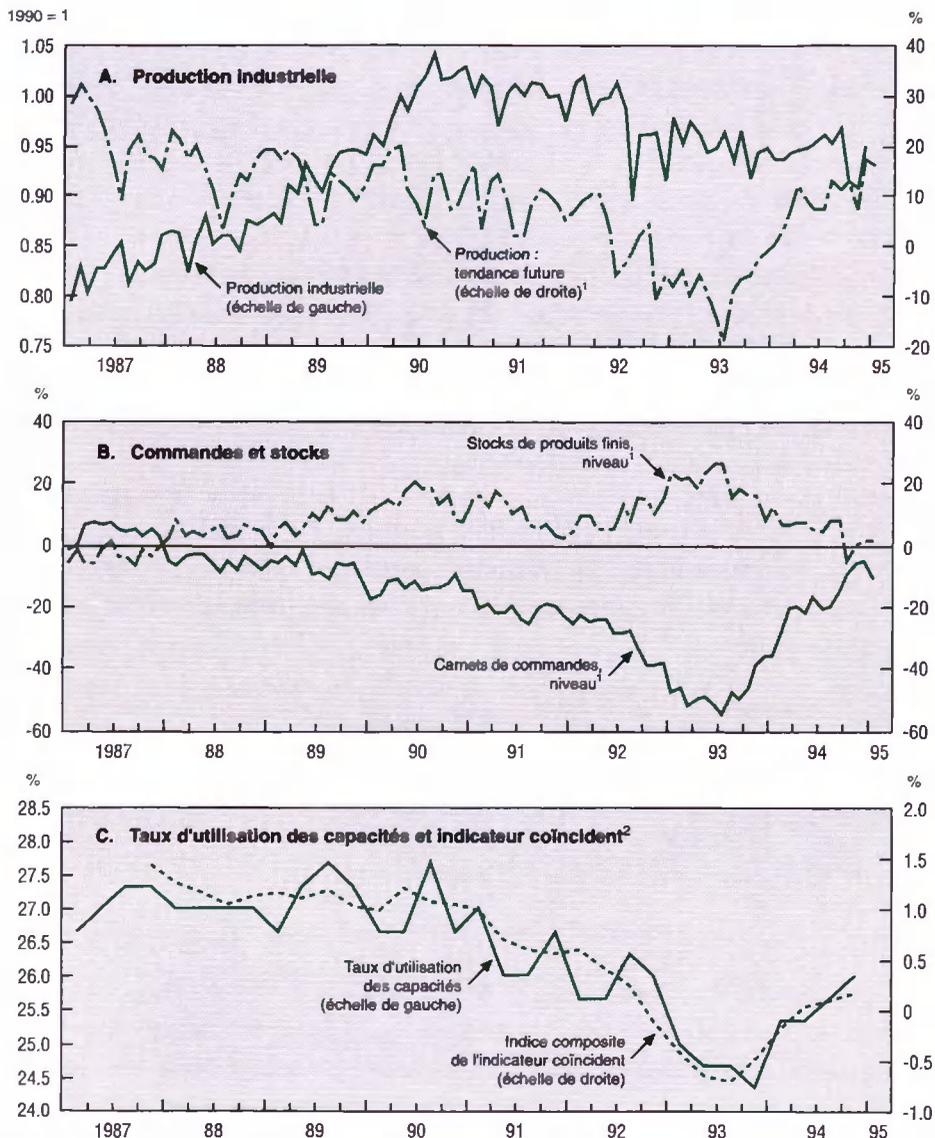
Le ralentissement de la consommation privée depuis le début des années 90 a reflété une érosion du salaire réel et une dégradation des perspectives d'emploi. Avec le recul de l'emploi salarié, le salaire réel par travailleur a stagné en 1993 et baissé en 1994 du fait essentiellement de la rigueur salariale dans le secteur public (tableau 1). Le revenu réel des travailleurs indépendants s'est contracté en 1993, puis il est remonté. Il en est résulté une forte baisse du revenu disponible réel. Le ralentissement consécutif de la consommation privée a fortement pesé sur la formation de capital fixe, faisant plus que contrebalancer les effets positifs de la hausse des marges bénéficiaires, et des transferts de l'Union européenne, qui financent environ un tiers de l'investissement public.

La récession a pris fin au premier trimestre de 1994, un an et demi environ après que la production avait commencé de décroître. Le rebond des exportations de biens et services a ouvert la voie à une croissance modérée de l'investissement. En juillet 1994, la production industrielle, tirée principalement par une expansion de la demande de biens intermédiaires et de biens d'équipement, avait retrouvé le niveau atteint un an plus tôt (graphique 3), tandis que le taux d'utilisation des capacités dans le secteur manufacturier était monté à 77 pour cent, 4 points au-dessus de son point bas conjoncturel. Néanmoins, par rapport aux cycles précédents, le rythme de l'expansion économique a été lent, la croissance du PIB réel étant estimée à 1.2 pour cent en taux annuel en 1994 (graphique 4).

L'amélioration des perspectives de la demande d'exportations et l'accroissement de la rentabilité, conséquence de la modération des salaires nominaux, ont stimulé l'investissement fixe privé en 1994, ce qui a plus que compensé les effets négatifs de retards inattendus dans l'exécution des programmes de travaux publics. En revanche, avec la contraction des salaires réels et l'augmentation du chômage, la demande de consommation est restée morose et n'a crû que de 0.5 pour cent environ en 1994, à peu près le même taux qu'en 1993. Tandis que les producteurs de biens de consommation manufacturés ont constaté une hausse des niveaux d'utilisation des capacités au troisième trimestre, les ventes d'automobiles

Graphique 3. PRODUCTION INDUSTRIELLE ET INDICATEURS CONJONCTURELS

Résultats des enquêtes de conjoncture



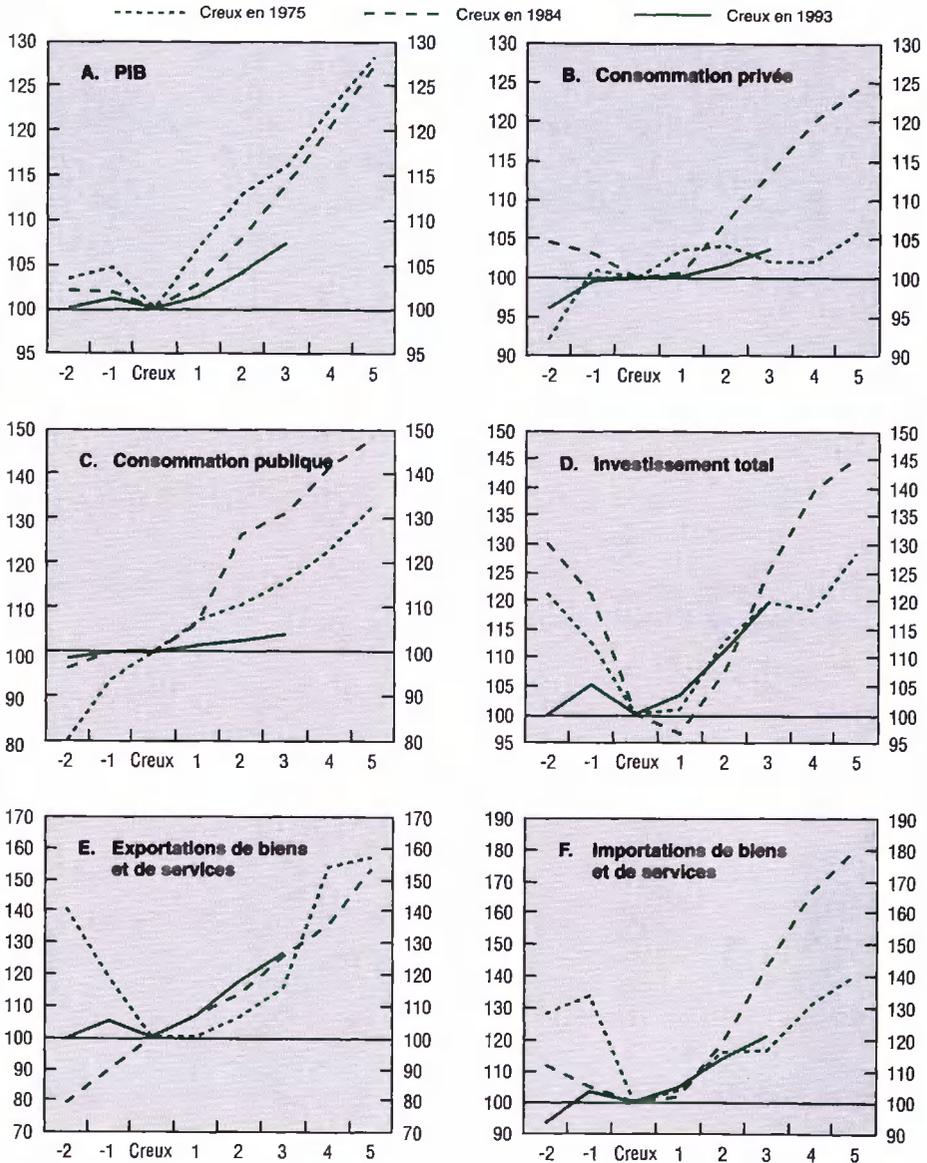
1. Différence entre le pourcentage de réponses positives et le pourcentage de réponses négatives.

2. L'indicateur coïncident mesure les variations de l'activité économique dans le commerce, l'industrie et la construction.

Source : OCDE.

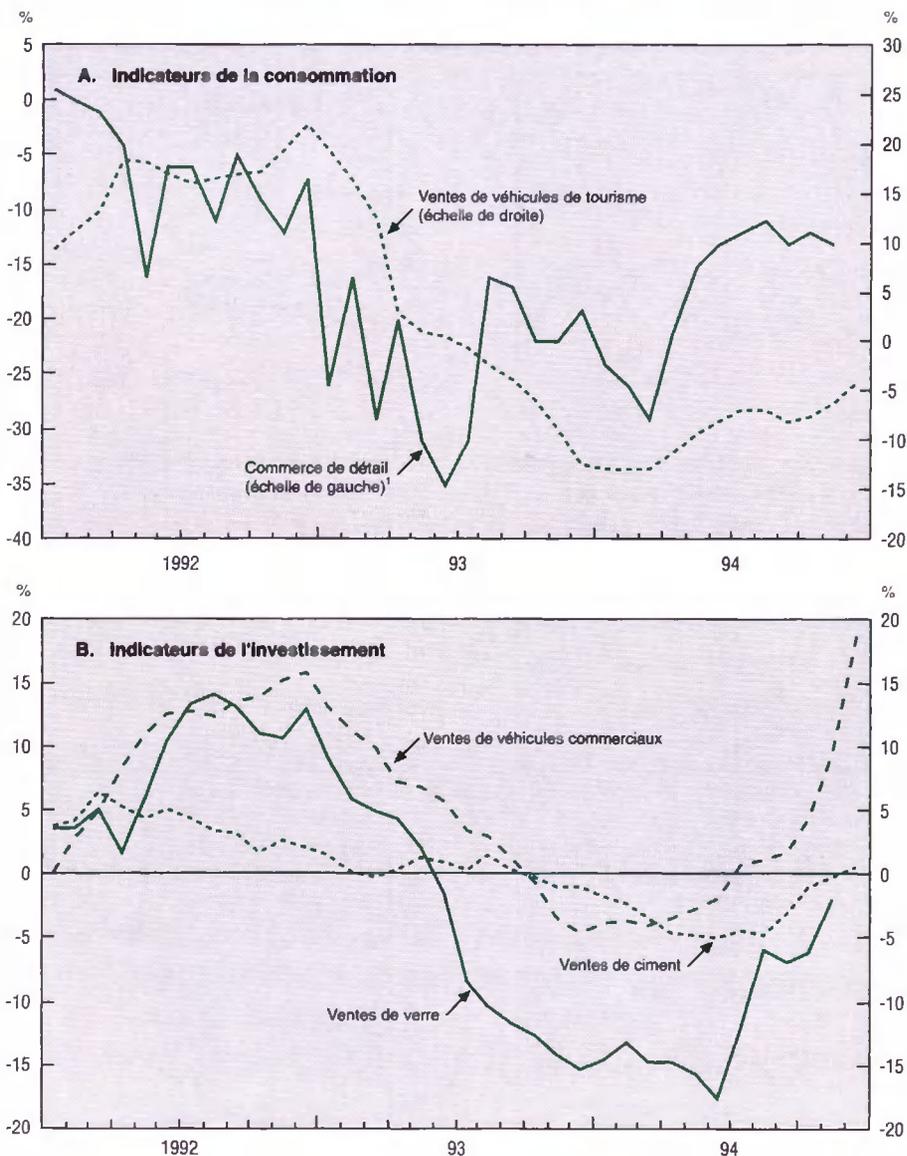
Graphique 4. COMPARAISON ENTRE LA REPRISE ACTUELLE ET LES REPRISES PRÉCÉDENTES

Indices en volume, creux = 100



Source : OCDE.

Graphique 5. **INDICATEURS CONJONCTURELS DE LA DEMANDE**
 Pourcentage de croissance d'une année sur l'autre



1. Différence entre les avis positifs et les avis négatifs.
 Source : Banque du Portugal, *Monthly Bulletin*.

biles ne se sont pas ressaisies (graphique 5), et d'après des enquêtes dans le secteur du commerce de détail, le niveau de confiance des consommateurs est resté bas tout au long de l'année.

Affaiblissement du marché du travail

Si le taux de chômage reste relativement faible, il a augmenté à un rythme comparable à la moyenne européenne durant la récession. En un peu plus de deux ans, il s'est accru à vive allure pour atteindre 7.1 pour cent au quatrième trimestre de 1994, soit 3 points de plus que son point bas précédent du second trimestre de 1992 (tableau 2). Beaucoup d'indicateurs du marché du travail se sont fortement dégradés : le chômage de longue durée (douze mois et plus) a atteint plus d'un tiers du total du chômage recensé en 1994, contre 27 pour cent en 1992; le taux de chômage des jeunes a battu un nouveau record, à 14.7 pour cent; enfin, le nombre des vacances d'emploi, à 0.11 pour cent de la population active, n'était jamais tombé aussi bas.

En 1993, la baisse de l'emploi salarié a touché tous les grands secteurs de l'économie, n'épargnant que quelques sous-secteurs (machines et outillage, textile, électricité, éducation et santé). Les licenciements ont été plus nombreux dans l'industrie, où prédominent les emplois masculins, la contraction de l'emploi étant donc plus marquée pour les hommes que pour les femmes (tableau 2). Les tendances de l'emploi pour les deux sexes ont continué de diverger dans la phase initiale de la reprise économique, l'emploi masculin régressant jusqu'au troisième trimestre de 1994, quoiqu'à un rythme plus modéré, tandis que le mouvement de contraction de l'emploi féminin s'était déjà inversé six mois plus tôt. Néanmoins, l'écart entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes n'a sans doute pas varié en 1994 par rapport à 1993, car les femmes se sont présentées de plus en plus nombreuses sur le marché du travail, attirées par de meilleures perspectives d'emploi. L'emploi indépendant s'est accru en 1994, surtout dans l'agriculture et les services.

Durant les deux années écoulées, l'augmentation du chômage au Portugal a été sensiblement de même ampleur que dans les autres pays de l'UE, malgré une récession plus profonde. Le Portugal est resté l'une des économies dont le marché du travail est le plus efficace. En 1994 son taux de chômage s'est

Tableau 2. Indicateurs du marché du travail

Pourcentages

	1990	1991	1992 ¹	1993	1994	1994			
						T1	T2	T3	T4
Population active (taux de croissance)	1.9	2.4	..	-0.5	1.3	0.6	1.1	2.1	1.6
Hommes	1.2	1.0	..	-1.4	1.0	-0.4	0.3	2.2	1.7
Femmes	2.9	4.2	..	0.5	1.8	1.7	0.2	2.0	1.5
Emploi (taux de croissance)	2.3	3.0	0.9	-2.0	-0.1	-1.3	-0.4	0.8	0.6
Hommes	1.4	1.4	..	-2.6	-0.5	-2.0	-1.1	-0.7	0.5
Femmes	3.5	5.1	..	-1.1	0.4	-0.5	0.4	1.0	0.7
Agriculture	-4.1	0.5	-2.3	-1.6	1.6	-1.2	1.5	3.2	3.1
Industrie	0.9	0.3	-0.2	-2.7	-0.4	-1.7	-1.8	1.3	0.5
Services	6.0	5.9	2.3	-1.6	-0.2	-1.0	-0.1	0.1	0.1
Taux de chômage ²	4.7	4.1	4.1	5.5	6.8	6.8	6.7	6.8	7.1
Hommes	3.2	2.8	3.4	4.7	6.0	5.8	5.9	6.2	6.3
Femmes	6.6	5.8	4.9	6.5	7.8	8.0	7.6	7.5	8.2
Jeunes	10.0	9.1	10.0	12.7	14.7	14.8	14.3	13.7	16.0
Chômage de longue durée (12 mois et plus ³)	34.7	30.0	26.8	29.3	34.1	33.4	33.4	35.9	33.9
Taux d'activité ⁴	69.0	70.3	68.4	67.7	67.5	67.4	67.4	67.6	67.7
Hommes	80.5	80.7	78.7	77.1	76.4	76.4	76.3	76.6	76.3
Femmes	58.2	60.6	58.9	59.0	59.3	59.2	59.2	59.2	59.7
Offres d'emploi ²	0.16	0.18	0.15	0.10	0.11

1. Rupture dans la série.

2. En pourcentage de la population active.

3. En pourcentage du chômage déclaré total.

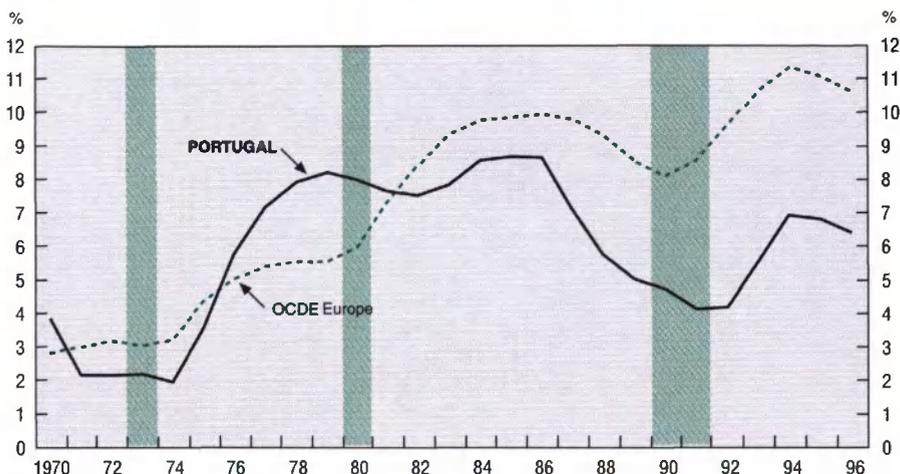
4. Jusqu'en 1991, la population en âge de travailler est définie comme étant l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans ; au-delà de cette date, il s'agit des personnes de 16 à 64 ans.

Source : OCDE, *Statistiques de la population active* ; OCDE, *Perspectives de l'emploi* ; et autorités portugaises.

maintenu à 5 points au-dessous de la moyenne des pays européens de l'OCDE, et contrairement à l'évolution observée dans la plupart des autres pays Membres, le chômage non conjoncturel, mesuré de façon approximative par le taux de chômage relevé au pic du cycle, est orienté à la baisse depuis le second choc pétrolier de 1979-80, signe d'une flexibilité accrue du marché du travail³ (graphique 6).

Le marché du travail du Portugal est généralement considéré comme étant extrêmement flexible : les augmentations contractuelles de salaire et les gains de productivité y sont étroitement liés⁴ ; les écarts sectoriels de rémunération se sont

Graphique 6. **TAUX DE CHÔMAGE**

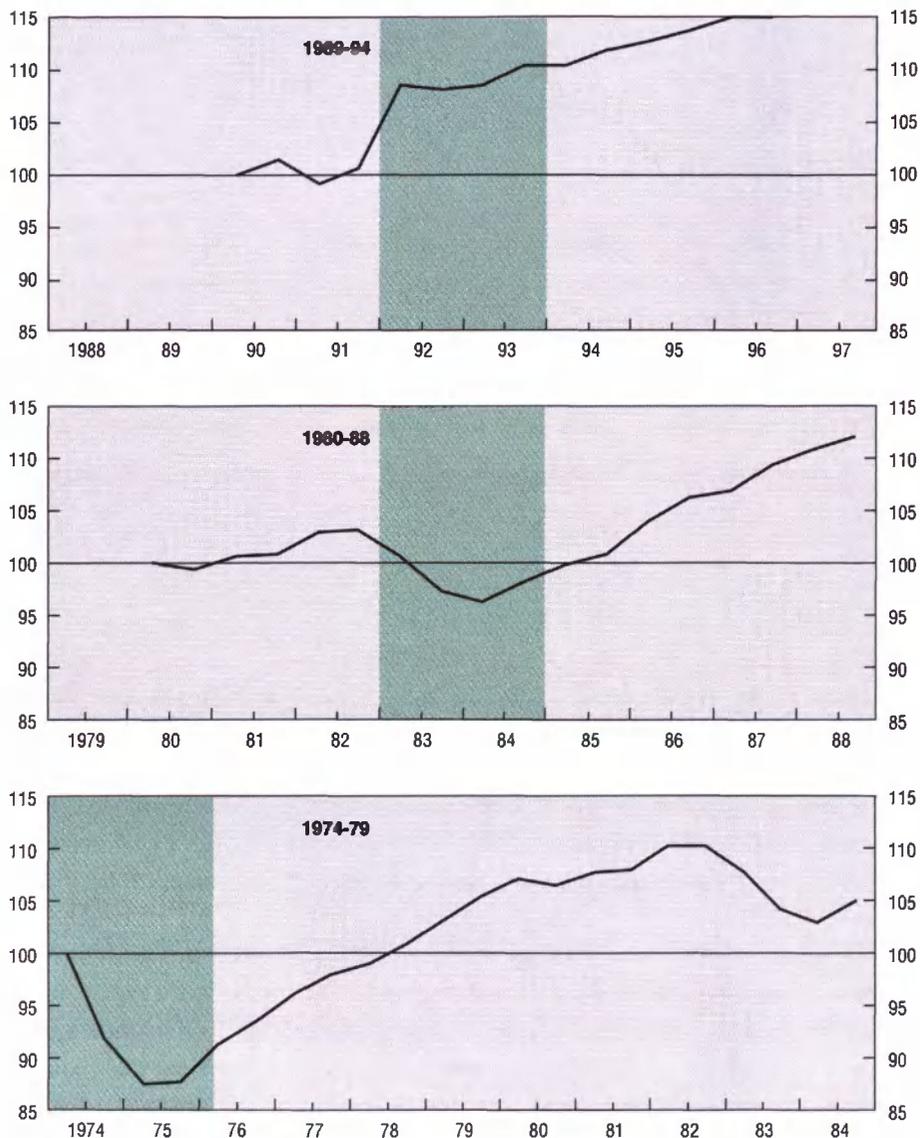


Note : Les zones colorées indiquent les sommets conjoncturels.
Source : OCDE.

creusés au cours de la période 1982-92 et ils sont plus marqués que dans les autres pays européens; enfin, les contre-incitations à la recherche d'un emploi sont limitées, l'indemnisation du chômage étant peu importante, tant en termes absolus que par rapport au niveau des salaires d'entrée. De surcroît, les salaires minimums corrigés de l'inflation ont baissé plus fortement que le salaire moyen en 1994⁵. Dans un pays qui avait auparavant le régime de protection de l'emploi le plus restrictif de l'UE⁶, l'assouplissement des restrictions à l'embauche et au licenciement en 1989 et en 1991⁷ semble avoir altéré le profil des ajustements de l'emploi. Les licenciements et recrutements de travailleurs sous contrat permanent⁸ sont devenus plus sensibles aux variations de la demande globale, allégeant ainsi le fardeau de l'ajustement qui, dans une phase de ralentissement conjoncturel, pèse normalement sur les travailleurs dépourvus de contrat permanent.

Comme dans les autres pays européens, les délestages de main-d'œuvre ont induit des gains anticycliques de productivité du travail, de l'ordre de 1 1/2 pour

Graphique 7. PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL : COMPARAISON ENTRE PLUSIEURS CYCLES¹
 Sommet conjoncturel = 100



1. Les zones colorées indiquent les années de récession ou de lente croissance économique.
 Source : OCDE.

cent en moyenne annuelle en 1993-94 (tableau 1). Par comparaison avec les précédents ralentissements conjoncturels, ces gains représentent un phénomène nouveau (graphique 7), découlant d'une plus grande liberté d'ajustement des apports de main-d'œuvre et d'une concurrence accrue dans le secteur abrité par suite de la réforme structurelle (voir ci-après). Ainsi, la vitesse et l'ampleur de la montée du chômage en 1993-94 sont sans précédent depuis le premier choc pétrolier du milieu des années 70. Cependant, compte tenu de la baisse de la production, la réduction des effectifs a été modérée. Les équations de salaire montrent que la croissance du salaire nominal au Portugal est extrêmement sensible aux conditions conjoncturelles mesurées approximativement par le taux de chômage⁹, la flexibilité du salaire réel réduisant le besoin d'ajustements conjoncturels de l'emploi.

Modération de la hausse des salaires et des prix à la consommation

La montée du chômage a eu un puissant effet négatif sur la croissance du salaire nominal, qui a plongé de 14 pour cent en 1992 à 7 pour cent en 1993, pour revenir à un taux estimé à 5 pour cent en 1994 (tableau 1). Dans la foulée, la croissance du salaire réel est tombée à zéro en 1993, et elle est devenue négative en 1994, pour la première fois depuis 1988. Le ralentissement des salaires nominaux a été pratiquement général et s'est étendu à tous les services, secteur public inclus. Comme on pouvait s'y attendre, les conflits du travail ont diminué pendant la récession.

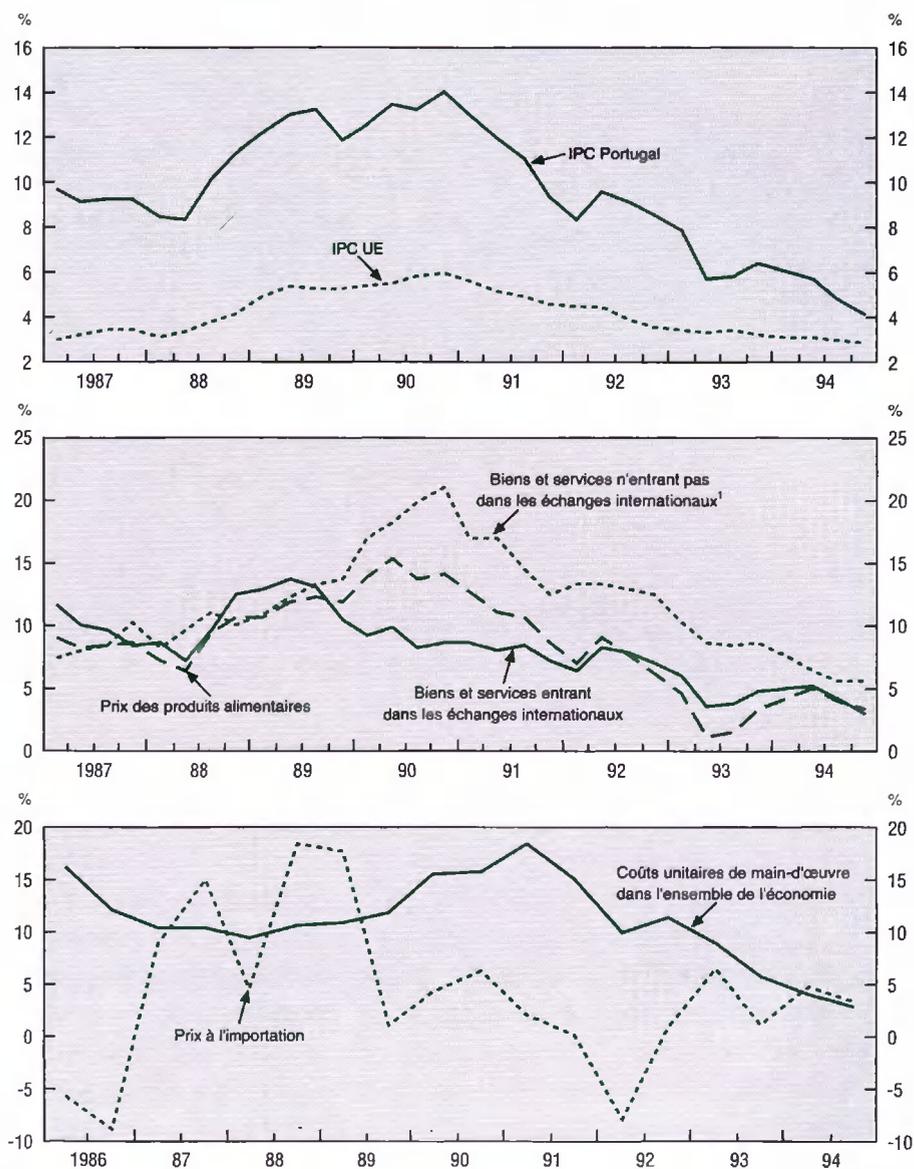
Faute de convention salariale nationale (*Accordo de Concertação*) en 1993 et 1994, le caractère collectif des augmentations de salaire a dans nombre de cas diminué, la modération des hausses en 1993 et 1994 masquant certaines variations au gré des secteurs, régions et qualifications. Les majorations implicites dans les conventions collectives ont connu une érosion particulièrement accusée dans le secteur public, les transports, activités d'entrepôt, la banque et les assurances : du fait en partie de ces évolutions sectorielles, la croissance du salaire nominal s'est affaiblie plus nettement dans le nord que dans la région de Lisbonne. Le salaire minimum en termes réels (à l'exclusion des employés de

maison) s'est replié de 1.5 pour cent environ en 1994, soit 1 point de plus que la baisse du salaire moyen.

S'ajoutant à des gains anticycliques de productivité, la modération du salaire nominal a permis de ramener la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre de 13 pour cent en 1992 à 3 pour cent environ en 1994, ce qui constitue le meilleur résultat depuis près de 30 ans. A l'amorce de la récession, les coûts unitaires de main-d'œuvre du Portugal augmentaient à un rythme supérieur de 6.7 points à la moyenne de l'UE, tandis qu'en 1994 l'écart est revenu aux alentours de 3.1 points, contribuant à la poursuite de la convergence des taux d'inflation. En décembre 1994, la hausse sur 12 mois des prix à la consommation (à l'exclusion des loyers) s'établissait à 4 pour cent, soit le taux le plus bas depuis plus de deux décennies, si bien que l'inflation en moyenne annuelle a été ramenée à 5.2 pour cent en 1994, dans les limites de la fourchette officielle de 4 à 5.5 pour cent (graphique 8). A son niveau de décembre, le taux d'inflation indiquait une baisse de 5½ points par rapport au moment où l'économie était entrée en récession, et de 1 point par rapport à la moyenne des pays européens de l'OCDE. Un relèvement du taux normal de la TVA a accentué la hausse des prix à la consommation dans les deux premiers mois de 1995.

Indépendamment de la modération des coûts unitaires de main-d'œuvre, le principal facteur de désinflation a été une plus grande discipline des prix imposée par l'appréciation considérable du taux de change réel entre 1991 et 1993. La modification du régime des changes en octobre 1990 puis l'entrée de l'escudo dans la bande de fluctuation élargie du Mécanisme de change en avril 1992 ont limité de plus en plus les possibilités pour les producteurs de relever leurs prix¹⁰. Les exportations et les importations de biens et de services représentant respectivement un peu moins et un peu plus de 30 pour cent du PIB, les variations de change jouent un rôle déterminant dans l'évolution de l'inflation. En 1993, le relèvement de la TVA sur les produits a inversé temporairement le processus de désinflation dans le secteur des biens et services échangeables¹¹. Toutefois, la caractéristique la plus remarquable de l'année 1994 a été le ralentissement très net des prix des biens et services non échangeables, en partie sous l'effet d'une intensification de la concurrence dans la vente de détail et les services financiers. En conséquence, l'écart de taux d'inflation entre le secteur ouvert et le secteur

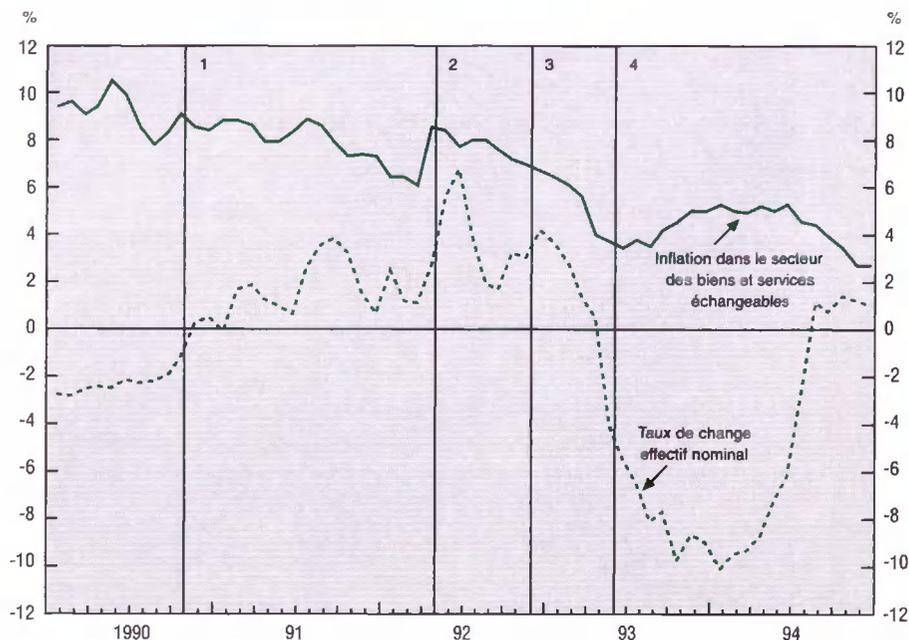
Graphique 8. ÉVOLUTION DE L'INFLATION
 Pourcentage de variation d'une année sur l'autre



1. Y compris les services et la construction.
 Source : Banque du Portugal et OCDE.

Graphique 9. INFLATION DANS LE SECTEUR DES BIENS ET SERVICES ÉCHANGEABLES ET TAUX DE CHANGE EFFECTIF NOMINAL

Variation d'une année sur l'autre



1. Octobre 1990, abandon du système de parités à crémaillère.
2. Avril 1992, entrée dans la bande large du mécanisme de change européen.
3. Novembre 1992, première dévaluation de l'escudo.
4. Mai 1993, deuxième dévaluation de l'escudo.

Source : Banque du Portugal et OCDE.

abrité, dénoncé dans l'*Étude* de 1994 comme l'un des freins au processus de convergence des taux d'inflation, s'est considérablement amenuisé (graphique 9).

Compétitivité internationale et balance des paiements

La balance commerciale s'est raffermie au cours des deux dernières années, le déficit revenant de 9.9 pour cent du PIB en 1992 à 7.0 pour cent environ en

1994. Si la dépréciation de la monnaie a provoqué une forte dégradation des termes de l'échange, les exportations en volume ont fortement augmenté en 1994 tandis que l'atomie relative de la demande intérieure a modéré la reprise des importations.

Baisse du taux de change en termes nominaux et réels

Le taux de change effectif nominal a baissé de 6.5 pour cent entre le premier semestre de 1992 et le second semestre de 1994 (tableau 3) après deux ajustements en baisse de la parité centrale de l'escudo en novembre 1992 et mai 1993 (voir chapitre II). Mesuré par les prix relatifs à l'exportation en escudos dans le secteur manufacturier, le taux de change réel a subi une dépréciation plus faible, le repli du taux nominal ayant plus que compensé les pertes cumulées de compétitivité-prix enregistrées depuis octobre 1990, quand le système de parité à crémaillère a été abandonné (graphique 10, partie B). Mesuré par les coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier, le taux de change réel s'est apprécié à la marge, alors que les exportateurs ont apparemment accepté de réduire leurs marges bénéficiaires.

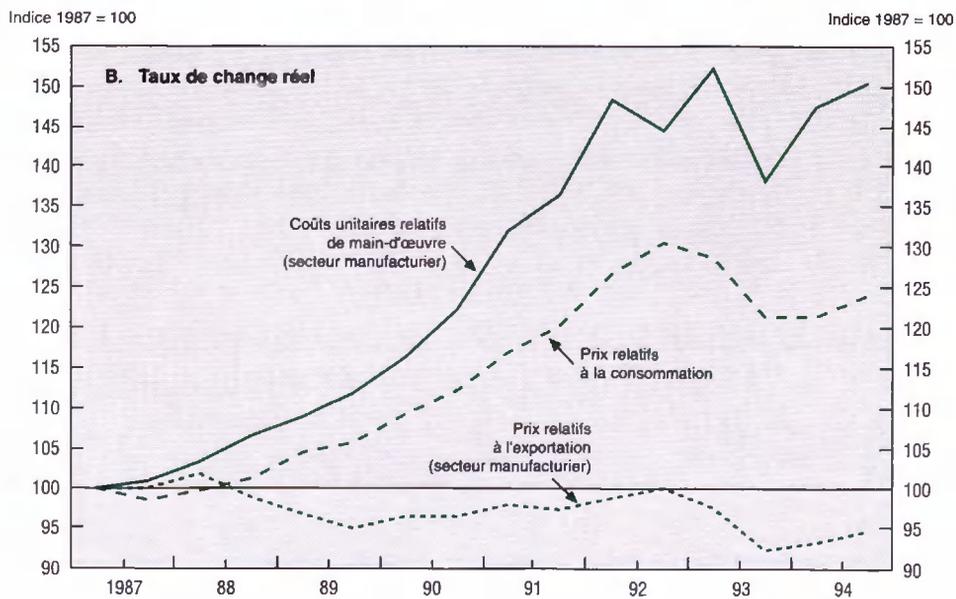
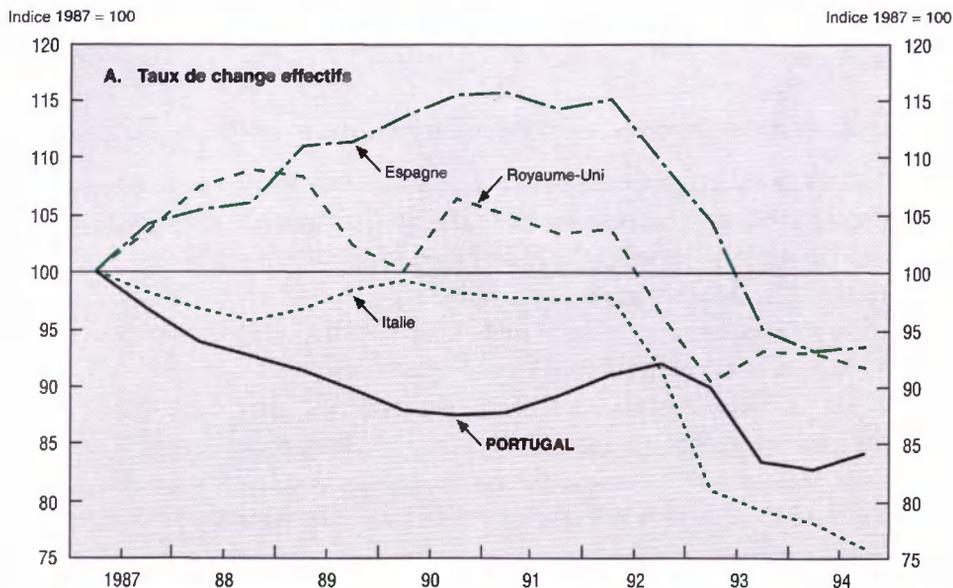
Les prix des biens importés ont réagi rapidement et fortement à la dépréciation monétaire. Mais le marasme de l'économie intérieure a contraint les grossistes et détaillants portugais à réduire leurs marges, de sorte que la hausse de l'inflation dans le secteur des biens et services exportables, mesurée par l'indice des prix à la consommation, a été légère au regard de l'ampleur de la déprécia-

Tableau 3. **Dépréciation de la monnaie et prix du commerce extérieur**
1992 I = 100

	1992	1993		1994	
	II	I	II	I	II
Taux de change effectif nominal	101.0	99.7	92.6	91.7	93.5
Prix à l'importation	111.0	108.8	113.6	115.0	116.7
Prix à l'exportation	101.3	102.2	109.3	108.7	109.9
Prix relatifs à l'exportation	101.2	98.8	93.3	94.3	95.6
Coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre	97.4	102.5	93.2	99.5	101.4
Prix relatifs à la consommation	103.1	101.7	95.7	95.8	97.9
Prix à la consommation	105.0	111.9	109.2	115.0	117.6

Source : Estimations de l'OCDE.

Graphique 10. TAUX DE CHANGE NOMINAL ET RÉEL
1987 = 100



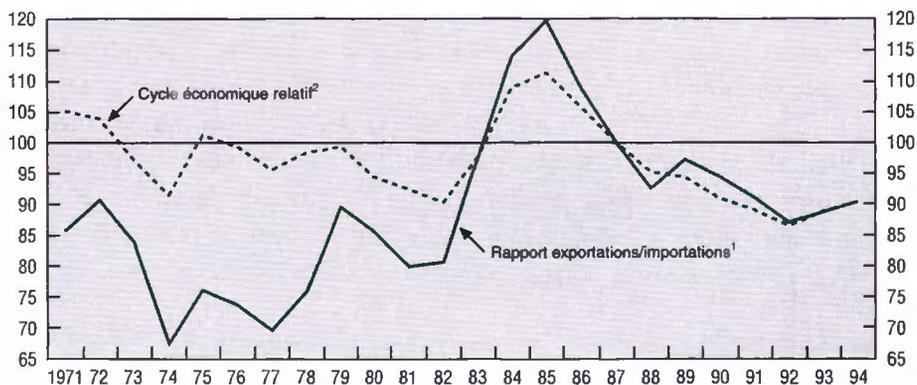
Source : OCDE.

tion monétaire. Le profil des ajustements de prix consécutifs n'a donc pas été le même qu'en Italie, où les exportateurs étrangers ont abaissé leurs tarifs à destination des marchés italiens, tandis que les producteurs locaux ont relevé sans tarder leurs prix à l'exportation¹².

La réaction des échanges en volume

La balance commerciale s'est redressée depuis 1992, le volume des importations ayant chuté en 1993, tandis que le volume des exportations a augmenté considérablement en 1994. La variation de la position conjoncturelle relative semble avoir fortement contribué à cette amélioration. Son importance est mise en lumière par le graphique 11, qui révèle une corrélation étroite entre le solde extérieur réel du Portugal et la situation relative de la demande intérieure dans la zone de l'OCDE. Jusqu'en 1992, la demande intérieure du Portugal s'est accrue à un rythme beaucoup plus rapide que dans le reste de la zone, de sorte que les importations ont progressé plus vite que les exportations. Toutefois, en 1993-94, la position conjoncturelle relative s'est inversée, la croissance de la demande

Graphique 11. **SOLDE EXTÉRIEUR ET CYCLE ÉCONOMIQUE**
1987 = 100



1. Indice des exportations divisé par l'indice des importations de marchandises, à prix constants.

2. Indice de la demande intérieure des pays de l'OCDE (à l'exception du Portugal) divisé par l'indice de la demande portugaise à prix constants.

Source : OCDE.

Tableau 4. **Dépréciation monétaire et résultats à l'exportation de l'industrie manufacturière, 1994**

Indice : 1992 = 100

	Portugal	Italie	Royaume-Uni	Espagne
Taux de change effectif nominal	92.1	80.9	92.2	83.0
Côuts unitaires relatifs de main-d'œuvre	101.7	79.9	93.7	84.3
Prix relatifs à l'exportation	94.4	88.5	103.0	89.7
Résultats à l'exportation ¹	106.2	116.6	100.8	126.9
Élasticité implicite des résultats à l'exportation par rapport à la baisse des prix relatifs à l'exportation	1.11	1.44	..	2.61

1. Rapport des volumes d'exportation à la croissance des marchés extérieurs.

Source : Estimations de l'OCDE.

intérieure devenant plus faible qu'à l'étranger. C'est surtout cette inversion qui a entraîné un raffermissement des exportations nettes en volume en 1993-94¹³. Tirées par une forte reprise de la croissance des marchés, les exportations en volume ont bondi en 1994, tandis que les importations se sont redressées avec l'augmentation de la demande intérieure et le raffermissement des ventes extérieures. Dans l'ensemble, si le Portugal a accru ses parts de marché d'exportation depuis 1992 (tableau 4), l'Italie comme l'Espagne ont réalisé des gains à l'exportation bien plus substantiels, en partie grâce à une dépréciation du taux de change réel (mesuré par les prix relatifs à l'exportation) près de deux fois plus importante qu'au Portugal. Toutefois, la réaction implicite des exportations portugaises en volume aux variations du taux de change réel a été là aussi moins forte. Ce résultat tient peut-être à l'inefficience des réseaux de distribution à l'étranger et à une publicité de marques inadaptée¹⁴, ainsi qu'à une réduction des marges sur les marchandises destinées à l'exportation. Il s'ensuit une insuffisance des capacités de commercialisation qui permet sans doute difficilement de redéployer la production vers les marchés étrangers quand la demande interne se contracte.

Balance courante et balance des opérations en capital

Avec la réduction du déficit commercial, accompagnée d'un accroissement des recettes touristiques et des transferts, la balance courante est redevenue excédentaire en 1993 à raison de 0.8 pour cent du PIB dans l'optique des transactions (tableau 5), sa meilleure performance depuis 1989. Mais cette embel-

Tableau 5. **Balance des paiements**

Milliards d'escudos

	1990	1991	1992	1993	1994 ¹
Exportations (fab)	2 320	2 339	2 450	2 685	2 853
Importations (fab)	3 287	3 473	3 732	3 788	3 874
Balance commerciale	-968	-1 134	-1 281	-1 103	-1 021
Services, net	160	171	209	145	69
Revenu des investissements, net	-34	11	90	-7	-22
Transferts, net	782	868	1 059	1 077	780
Privés	638	666	643	619	481
Publics	144	202	414	458	299
Balance courante	-26	-96	-23	112	-194
(en pourcentage du PIB)	(-0.3)	(-1.0)	(-0.2)	(0.8)	(-1.3)
Capitaux à moyen et long terme, net	511	587	-45	207	..
Balance de base	485	492	-68	340	..
Capitaux à court terme et opérations non recensées, net	80	263	140	-149	..
Balance des transactions non monétaires	565	754	72	191	..
Capitaux à court terme des institutions monétaires privées, net	-47	113	-71	-619	405
Balance des règlements officiels	518	868	1	-428	-310

1. Données provisoires.

Source : Données communiquées par les autorités portugaises.

lie a été passagère, car une forte baisse des transferts, privés et publics, a plus que compensé une nouvelle amélioration des comptes des marchandises, de sorte que la balance courante a de nouveau accusé un déficit, de 1.3 pour cent du PIB. Les transferts officiels nets se sont réduits avec l'accroissement des paiements obligatoires à l'UE, conséquence de la révision à la hausse des données sur le revenu national, et la baisse des recettes en provenance de l'UE, due à des retards dans l'exécution des projets d'investissement cofinancés. La diminution des transferts privés, et principalement des envois de fonds des migrants, a reflété l'état déprimé des marchés du travail à l'étranger.

La balance des opérations en capital (à l'exclusion des banques, mais à l'inclusion des transactions non comptabilisées) s'est soldée par un excédent en 1993 (tableau 5), car les non-résidents, attirés par la perspective d'une baisse des

taux d'intérêt à court terme et de plus-values connexes ont acquis d'importantes quantités de titres portugais, notamment des actions et des fonds d'État à taux fixe. Toutefois, en 1994 les investissements de portefeuille par des non-résidents ont accusé un déficit, du fait principalement de l'évolution défavorable des marchés obligataires internationaux. La balance globale des opérations en capital (y comprise la position extérieure nette à court terme des banques) a néanmoins affiché un excédent en 1994, atténuant ainsi l'érosion des réserves officielles de change.

Perspectives à l'horizon 1996

Les principales hypothèses à la base des prévisions à court terme concernent le dynamisme de la conjoncture internationale et la rigueur de la politique économique intérieure. Les hypothèses sur le contexte international impliquent une reprise de plus en plus robuste en Europe, où la croissance pourrait s'établir à 3 pour cent à partir de la mi-1995, et un ralentissement aux États-Unis. Pour le Portugal, il s'ensuit que la croissance des marchés d'exportation se ralentira probablement jusqu'à 8-9 pour cent en 1995 et 1996. Les prévisions s'appuient sur les hypothèses techniques suivantes : les taux de change tels qu'au 2 mai 1995 restent inchangés d'où, au Portugal, un taux de change effectif stable à partir du premier semestre de 1995, et le prix moyen à l'importation du pétrole dans la zone de l'OCDE augmente au même rythme que la hausse générale des prix.

Les prévisions de l'OCDE reposent sur l'hypothèse selon laquelle le gouvernement laissera le besoin de financement des administrations publiques descendre au-dessous du niveau prévu de 5.8 pour cent du PIB en 1995. La politique monétaire continue d'être axée sur la réalisation de la convergence d'inflation avec les pays de l'UE qui obtiennent les meilleurs résultats, la stabilité du taux de change nominal restant l'objectif intermédiaire clé. Dans ce contexte, les primes de risque incorporées aux taux d'intérêt intérieurs pourraient se réduire, mais le processus serait sans doute long, étant donné la lenteur du rythme d'assainissement budgétaire prévu.

Dans ce contexte, la croissance économique pourrait s'accélérer en 1995, stimulé par une expansion continue des marchés d'exportation, par l'entrée en service de nouvelles capacités exportatrices¹⁵ et par le raffermissement de l'investissement fixe brut. La demande de consommation se redresserait avec l'amélio-

ration des perspectives d'emploi, renforçant la contribution interne à la croissance de la production en 1996 (tableau 6).

Le renforcement attendu de l'activité économique pourrait réduire le taux de chômage, mais à 6.3 pour cent, le taux prévu pour 1996 serait encore légèrement supérieur au taux de chômage non inflationniste (NAIRU) estimé. La décélération consécutive des salaires nominaux permettrait à la hausse des prix à la consommation de se maintenir dans la moitié supérieure de la nouvelle fourchette de 3.5-4.5 pour cent retenue comme objectif. Sur le plan extérieur, la hausse des paiements de transfert pourrait équilibrer la balance courante en 1995-96, effaçant les effets d'une dégradation conjoncturelle de la balance commerciale.

Les principaux risques entourant les perspectives concernent les taux d'intérêt, le taux de change et le processus d'assainissement budgétaire. Si les marchés financiers devaient connaître de nouvelles perturbations, celles-ci pourraient

Tableau 6. **Prévisions à court terme**¹
Pourcentage de variation

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Demande et production							
Consommation privée	7.0	4.8	3.7	0.4	0.2	1.3	2.1
Consommation publique	5.7	3.0	1.4	0.0	1.4	1.1	1.5
Formation brute de capital fixe	6.8	2.4	5.4	-4.8	3.5	7.5	7.8
Demande intérieure finale	6.7	3.5	3.8	-1.0	1.2	2.9	3.6
Formation de stocks ²	-0.2	0.4	0.6	0.2	0.0	0.4	-0.0
Demande intérieure totale	6.5	4.2	4.3	-0.9	1.2	3.2	3.5
Exportations de biens et services	10.5	0.5	6.1	-5.1	6.7	10.5	7.3
Importation de biens et services	13.7	5.4	11.1	-3.2	4.6	8.4	6.5
Solde extérieur ²	-3.1	-2.8	-4.0	-0.1	-0.2	-1.0	-1.1
PIB au prix du marché	4.3	2.1	1.1	-1.2	1.2	2.9	3.2
Prix							
Indice implicite des prix du PIB	13.0	15.5	13.5	7.4	5.0	4.5	4.4
Indice implicite des prix de la consommation privée	11.7	12.5	10.0	7.9	5.2	4.5	4.2
Chômage (% de la population active)	4.7	4.1	4.2	5.5	6.8	6.7	6.3

1. Mai 1995.

2. En pourcentage du PIB de la période précédente.

Source : OCDE.

déprimer l'escudo, poussant les taux d'intérêt à la hausse. Les investisseurs sont restés prudents après la dernière dévaluation de l'escudo, de sorte que tout accroissement inattendu des recettes devra être mis à profit pour réduire le déficit et non pour augmenter les dépenses, étant entendu que 1995 est une année électorale.

II. Politiques macroéconomiques et structurelles

Vue d'ensemble

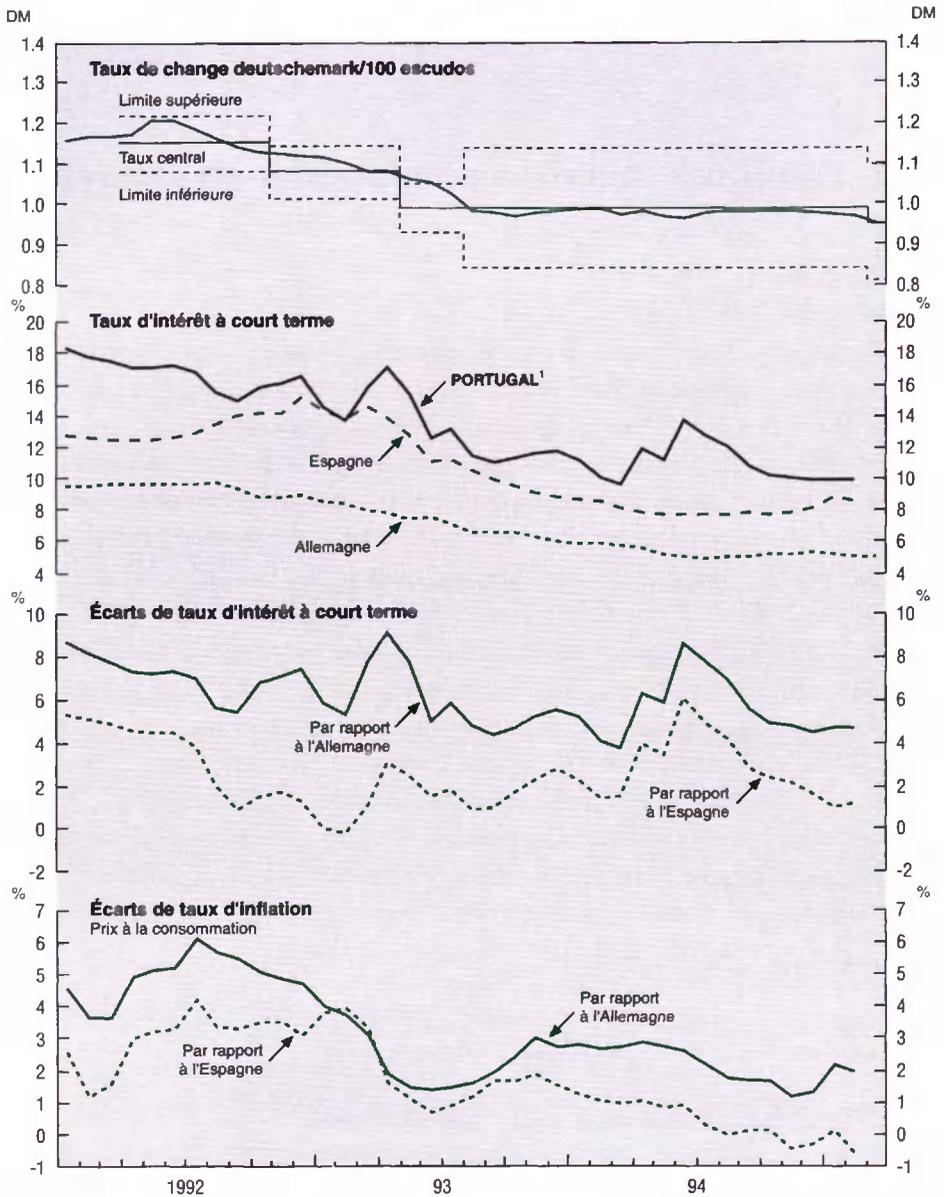
L'engagement en faveur d'un taux de change stable est resté la pièce maîtresse de la stratégie portugaise de convergence économique. Avec la décrue de l'inflation et l'amélioration de la situation budgétaire, le taux de change effectif nominal s'est apprécié depuis le milieu de 1994. Dans ce contexte, la Banque du Portugal a pu revenir dès juillet à sa stratégie de réduction prudente des taux d'intérêt (graphique 12). Mais les rendements des obligations à long terme ont continué de pâtir du changement d'humeur des marchés internationaux, et l'écart vis-à-vis de l'Allemagne s'est creusé pour atteindre environ 4.5 points au début de 1995, et 5 points en avril. Bien que le processus d'assainissement budgétaire en 1994 ait été plus rapide que prévu, après l'important dérapage de l'année précédente, le déficit budgétaire demeure sensiblement supérieur au niveau de 3 pour cent du PIB fixé dans le traité de Maastricht. Dans l'ensemble, toutefois, l'orientation plus équilibrée de la politique macroéconomique a amélioré les perspectives d'une participation intégrale aux programmes d'union économique et monétaire de l'UE, principal objectif du Portugal dans le moyen terme. De plus, les efforts d'assainissement sont appuyés par un programme de réforme structurelle dans le contexte du marché unique.

Politique monétaire et politique de change

La politique de change et la politique monétaire

Le Portugal participe au mécanisme de change du SME depuis avril 1992, et avec la libération totale des mouvements de capitaux à partir de décembre 1992, la stabilité des changes est devenue le principal objectif intermédiaire de la politique monétaire. Étant donné la faiblesse de l'économie en 1993-94, la

Graphique 12. ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE ET DES TAUX D'INTÉRÊT



1. Taux du marché monétaire interbancaire à trois mois (86 à 96 jours).

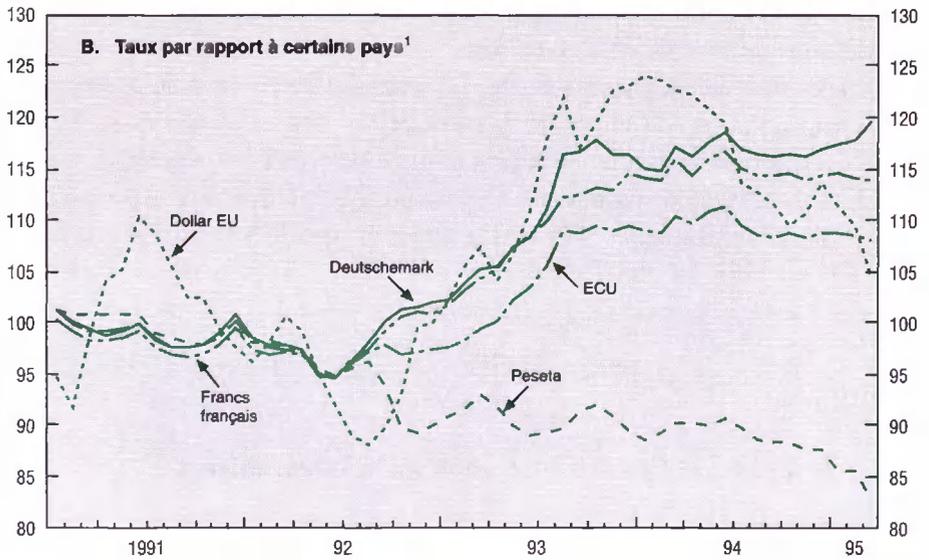
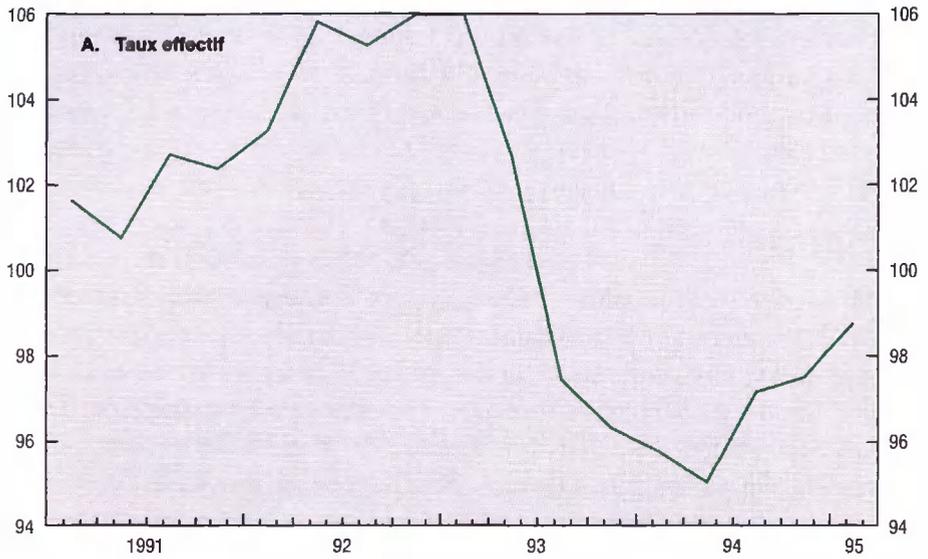
Source : OCDE.

Banque du Portugal a cherché, compte tenu de cet objectif primaire, à infléchir les taux d'intérêt à la baisse¹⁶. Mais dans l'ensemble, après la réforme du mécanisme de change en août 1993, pour maintenir l'escudo dans les limites d'intervention précédentes la Banque du Portugal a dû donner à la politique monétaire un tour plus restrictif que ne l'auraient exigé les seules contraintes internes. Les anticipations d'un glissement de l'escudo au sein des bandes de fluctuation élargies du mécanisme de change ont été tenues en échec par des taux d'intérêt à court terme qui dépassaient de près de 6 points les taux allemands, avant que les primes de risque sur les taux d'intérêt intérieurs ne commencent à se réduire au début de 1994 (graphique 12). Mais le climat du marché est demeuré foncièrement instable : les attaques contre la monnaie portugaise ont repris en mars et mai 1994, entraînant une vive hausse des primes de risque incorporées aux taux courts intérieurs. A partir de la mi-1994, le marché s'est rasséréiné, car le gouvernement a réaffirmé sa stratégie en matière de change, dissipant l'incertitude à l'égard des objectifs de la politique économique. Le regain de confiance s'est traduit en particulier par un raffermissement de l'escudo et une détente des taux courts. Dans la foulée, le taux de change effectif nominal a augmenté de près de 3 pour cent au cours de l'été, de sorte que la parité de l'escudo a retrouvé les niveaux observés au moment de la deuxième dévaluation au sein du mécanisme de change en mai 1993 (graphique 13), et le processus de convergence des taux d'intérêt a repris. La stabilisation du taux de change vis-à-vis du deutschemark au cours de la période de douze mois s'achevant à la mi-1994 n'a occasionné qu'une érosion minimale des réserves officielles, de sorte que les sautes d'humeur du marché se sont presque entièrement répercutées sur les taux d'intérêt. En mars 1995, des attaques spéculatives contre la peseta espagnole ont entraîné un réalignement des parités au sein du mécanisme de change et une réduction de 3.5 pour cent du taux pivot de l'escudo. Il s'agit de la troisième dévaluation de l'escudo depuis son entrée dans le mécanisme de change.

Évolution des taux d'intérêt et opérations d'open market

Le ciblage du taux de change et la déréglementation financière rapide ont modifié depuis quelques années les conditions de mise en œuvre de la politique monétaire. La déréglementation des taux d'intérêt et la levée des derniers contrôles sur les mouvements de capitaux en 1992 ont conduit au remplacement

Graphique 13. **TAUX DE CHANGE DE L'ESCUDO**
1990 = 100



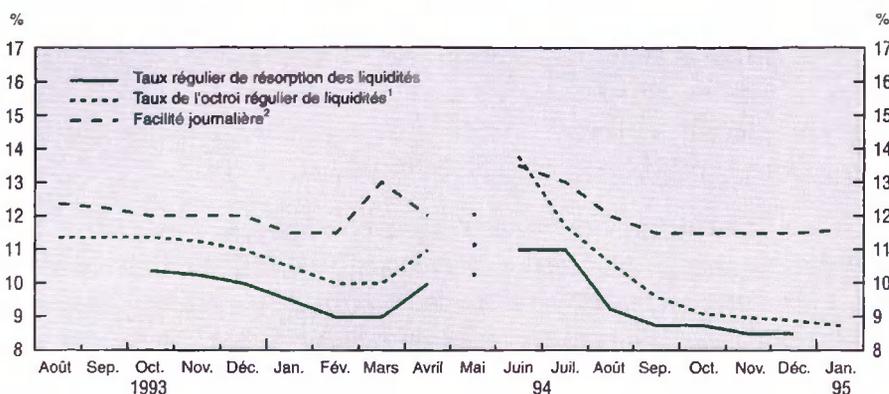
1. Escudos par unité de monnaie étrangère.
Source : Estimations de l'OCDE.

progressif des instruments de contrôle monétaire directs par des instruments indirects. Les mouvements de capitaux ont rendu très instable le niveau des réserves de change et la libéralisation financière a affaibli le rôle d'indicateur des agrégats monétaires, de sorte que les autorités ont cessé de fixer des objectifs pour la croissance de la liquidité, tandis que les opérations d'open market sont devenues le principal outil de la politique monétaire.

Un jeu de nouveaux instruments a été créé, rendant plus aisée la réalisation de l'objectif de change. La «facilité de crédit au jour le jour», mise en place en juillet 1993, est une facilité permanente d'octroi de liquidité (à un taux de pénalité). Dans les conditions normales du marché, le taux applicable à cette facilité détermine le plafond des taux du marché monétaire à très court terme, tandis que le taux de la «facilité permanente pour l'absorption des liquidités» fait office de taux plancher. Ces deux taux se révèlent utiles pour signaler les changements de cap de la politique monétaire. Dans des circonstances exceptionnelles affectant le marché monétaire, notamment lors de turbulences sur le marché des changes, la facilité de crédit au jour le jour a été temporairement suspendue. Les taux du marché monétaire à très court terme sont orientés à l'intérieur de la fourchette par le biais des «prises en pension à taux variable», introduites en juillet 1994; cet instrument constitue un moyen plus efficace d'adapter l'intervention sur le marché monétaire à la gestion du taux de change. A partir de juin 1994, le taux des prises en pension s'est installé à l'intérieur de la fourchette définie par la «facilité journalière» et par le taux de résorption des liquidités. Avec le regain de confiance dans l'escudo, les taux minimum et maximum ont été abaissés en plusieurs étapes, et le taux variable des prises en pension est tombé d'un pic de 13.8 pour cent en juin à moins de 9 pour cent en décembre (graphique 14).

Les intérêts acquittés sur les réserves obligatoires ayant été abaissés à 8.75 pour cent en octobre 1994, les autorités ont réformé le système des réserves obligatoires en novembre, conformément aux lignes directrices récentes de l'UE. Le coefficient de réserves obligatoires a été ramené de 17 pour cent (réserves partiellement rémunérées) à 2 pour cent (réserves non rémunérées), ce qui a libéré quelque 1 900 milliards d'escudos de liquidités, absorbées par des émissions de certificats de dépôt de la banque centrale (CD) d'une durée de deux à dix ans. Les banques sont autorisées à utiliser ces CD comme garantie dans les transactions de prises en pension ou comme contribution au fonds de garantie des

Graphique 14. PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT OFFICIELS



* = suspendu.

1. Les opérations régulières d'injection de liquidités sont conclues le premier jour ouvrable de chaque période d'alimentation des réserves et arrivent à échéance le premier jour ouvrable de la période suivante. A partir de mai 1994, taux variable pour les prises en pension.
2. Facilité permanente, basée sur des opérations d'octroi de liquidité à un taux annoncé à l'avance arrivant à échéance le premier jour ouvrable suivant la transaction. L'utilisation de cette facilité est automatique.

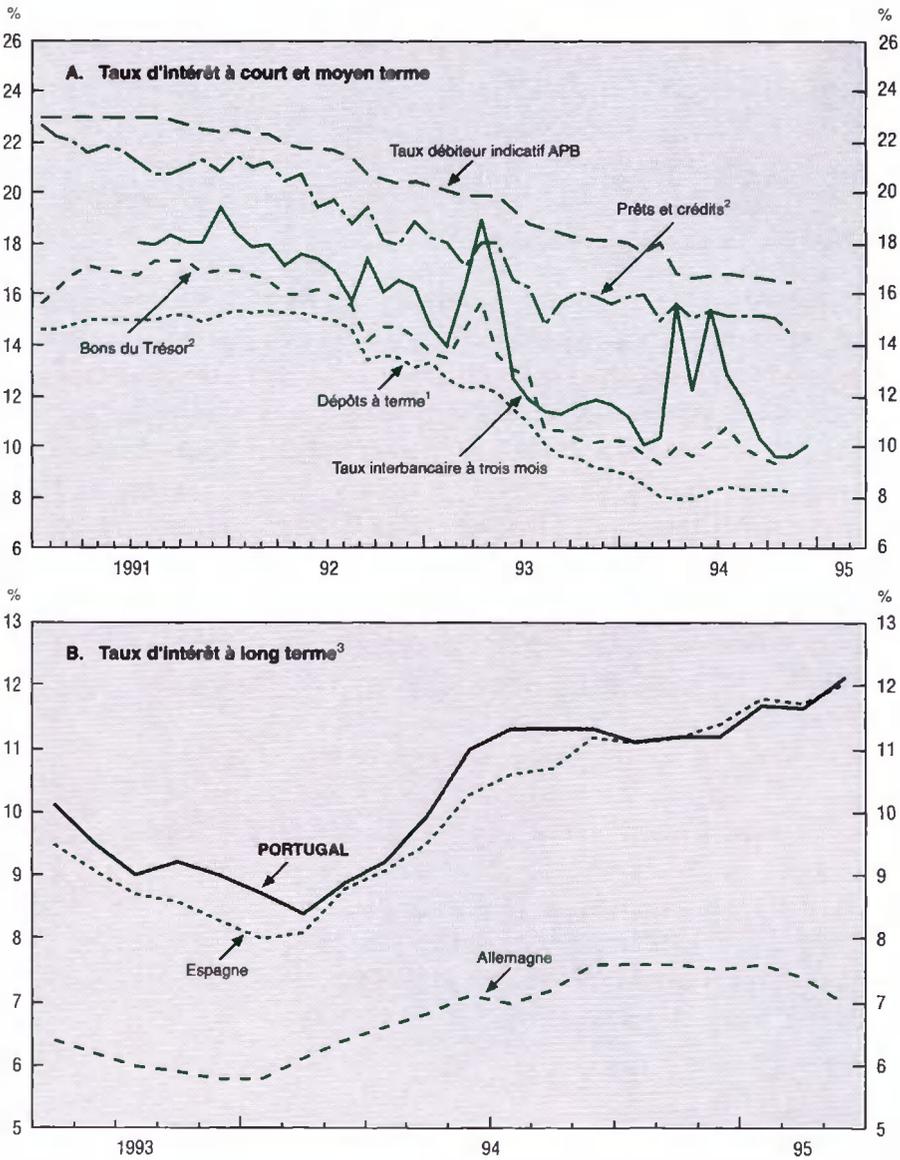
Source : Banque du Portugal, *Monthly Bulletin*.

dépôts mis en place en janvier 1995. La Banque du Portugal a en outre prolongé jusqu'en 1997 le délai accordé aux banques pour accumuler des réserves afin de couvrir leurs engagements au titre de pensions.

Les réductions des taux d'intérêt officiels depuis juin 1994 se sont répercutées sur le taux interbancaire à trois mois qui, après avoir bondi à 13.8 pour cent en juin, est retombé à 10.6 pour cent en décembre (graphique 15). Du même coup, l'écart par rapport à l'Allemagne s'est fortement réduit : en février 1995, il était revenu à 5 points, contre 8.5 points en juin 1994. Les taux appliqués aux meilleurs clients (CRISTAL) ont également diminué, mais la baisse a été moins prononcée pour certains taux d'intérêt consentis aux entreprises, reflétant le risque de défaut accru pour certaines sociétés, avec pour corollaire la multiplication des prêts improductifs.

Sur le marché financier, le rendement des obligations du Trésor à 10 ans a bondi de près de 3 points au printemps de 1994, poussé par les fortes turbulences sur les marchés obligataires mondiaux, qui ont touché plus particulièrement les titres portugais. Ils sont restés à ce niveau au second semestre, mais ont de nouveau augmenté au début de 1995 avec le renforcement des incertitudes

Graphique 15. TAUX D'INTÉRÊT



1. De 181 jours à un an.
 2. De 91 jours à 180 jours.
 3. Obligations publiques à dix ans.
- Source : Banque du Portugal et OCDE.

politiques en Espagne et les nouvelles secousses sur les marchés obligataires mondiaux liées à la crise mexicaine : en février 1995, le taux des obligations publiques à 10 ans, à 11.65 pour cent, dépassait de 3½ points le niveau minimum atteint en février 1994, et de 4¼ points le taux des obligations allemandes équivalentes. Cet écart s'est encore creusé à la suite de la dévaluation de l'escudo en mars, pour atteindre 5 points en avril.

Évolution de la monnaie et du crédit

La croissance du crédit aux entreprises et aux particuliers a été lente à s'ajuster au ralentissement conjoncturel de l'économie. Quand le niveau de la production commençait déjà à baisser, la croissance du crédit privé était encore dynamique, alimentée par des facteurs structurels comme la levée des restrictions au crédit à la consommation et l'intensification de la concurrence entre banques sur le marché hypothécaire. Ce n'est qu'à partir du second semestre de 1993 que l'expansion du crédit aux entreprises et aux particuliers s'est essoufflée (graphique 16). En décembre 1994, le taux de croissance sur 12 mois du crédit privé était de 10.8 pour cent, contre 17.2 pour cent un an plus tôt.

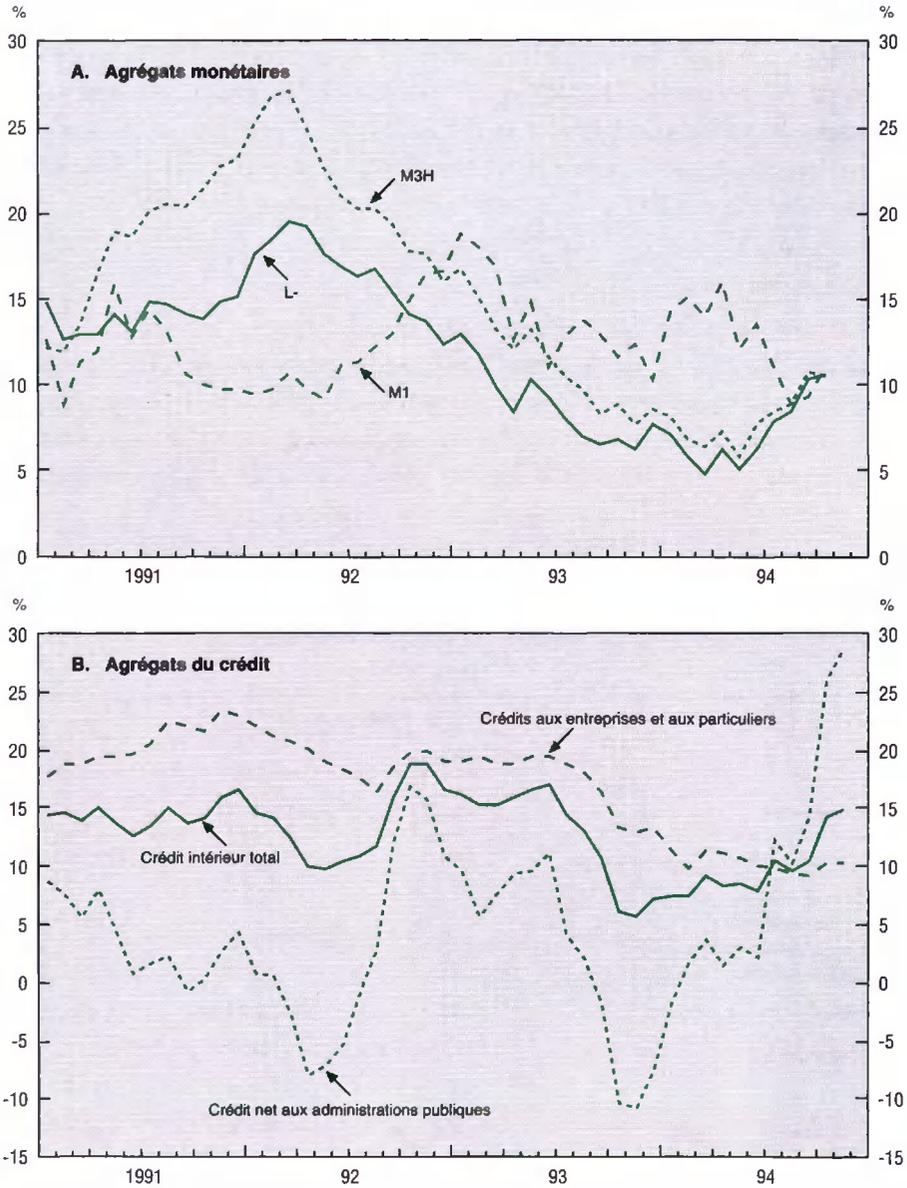
La croissance de la liquidité a continué de faiblir en 1993 et au premier semestre de 1994, bridée par le ralentissement du crédit et par une contribution négative du secteur extérieur. Les sorties de capitaux à court terme et le déficit de la balance courante ont fait baisser les réserves officielles (voir chapitre I). La croissance de la masse monétaire L- (actifs liquides détenus au Portugal par le secteur non financier) est tombée à un point bas de 4.6 pour cent en mai, contre 6.6 pour cent en décembre 1993 et 13 pour cent en décembre 1992 (graphique 16). Toutefois, au cours de la période de six mois achevée en septembre 1994, l'expansion de la liquidité monétaire s'est brusquement accélérée, alimentée surtout par un rejet des obligations au profit d'actifs liquides, principalement des dépôts à terme et des dépôts libellés en monnaies étrangères¹⁷.

Politique budgétaire

Budget pour 1994 et résultats

Les résultats budgétaires de 1994 ont été bien meilleurs que prévu, car l'expansion des recettes fiscales s'est conjuguée avec le freinage des dépenses

Graphique 16. AGRÉGATS DE LA MONNAIE ET DU CRÉDIT
 Pourcentage de variation d'une année sur l'autre



Source : Banque du Portugal.

pour effacer les effets adverses du niveau plus élevé que prévu des paiements d'intérêts et des dépenses de sécurité sociale, ainsi que d'une contraction des transferts nets de l'UE. Le besoin de financement des administrations publiques est tombé à 5.8 pour cent du PIB contre 7.5 pour cent en 1993, soit environ 1 point de moins que le chiffre prévu¹⁸ (tableau 7). Les mesures structurelles, notamment la suppression des lacunes fiscales en 1993, une application plus stricte des règles fiscales et une surveillance plus étroite des obligations fiscales ont contribué à la réduction du déficit¹⁹. Par conséquent, en termes corrigés des influences conjoncturelles, le déficit budgétaire s'est sans doute réduit pour revenir à moins de 5 pour cent en 1994.

Selon des données des comptes nationaux, les recettes courantes ont atteint 39 pour cent du PIB en 1994, tandis que les dépenses courantes, freinées principalement par la baisse des paiements d'intérêts et par des restrictions salariales dans la fonction publique, ont enregistré une hausse plus réduite (tableau 7). Une baisse de 4 points du taux d'intérêt effectif sur la dette publique intérieure

Tableau 7. **Comptes des administrations publiques**

Milliards d'escudos

	Résultat estimé		Budget 1995
	1993	1994	
Recettes courantes	4 888.7	5 689.7	6 127.9
<i>En pourcentage du PIB</i>	35.9	39.0	39.0
Impôts et cotisations de sécurité sociale	4 097.6	4 537.2	4 798.5
Autres	791.1	1 152.5	1 329.4
Dépenses courantes	5 372.6	6 003.1	6 479.5
<i>En pourcentage du PIB</i>	39.4	41.1	41.2
Paiements d'intérêts	930.3	812.2	835.9
Solde courant	-483.9	-313.4	-351.6
Recettes en capital	487.2	490.4	606.4
Dépenses en capital	1 019.5	1 021.0	1 164.3
Solde en capital	-532.3	-530.6	-557.9
Besoin de financement total	-1 016.2	-844.0	-909.5
<i>En pourcentage du PIB</i>	-7.5	-5.8	-5.8

Source : Données, sur la base des comptes publics, communiquées par les autorités portugaises.

– effet décalé de la détente des taux d'intérêt en 1992-93 – a largement contribué à alléger les versements d'intérêts en pourcentage du PIB, effaçant ainsi les effets sur la dépense d'un nouvel accroissement de la dette (graphique 17). Les dépenses en capital ont baissé en proportion du PIB, en raison de l'exécution tardive des projets d'investissement cofinancés par l'UE²⁰.

Côté recettes, les efforts redoublés pour juguler la fraude fiscale ont permis une forte croissance des rentrées de TVA, qui ont atteint le niveau record de 7.1 pour cent du PIB (tableau 8). La part des impôts directs dans les recettes est restée globalement inchangée, à 8 pour cent du PIB. En revanche, les transferts nets en provenance de l'UE ont baissé fortement par rapport à 1993, sous le double effet du relèvement des contributions au budget de l'UE (conséquence de la révision des données sur le revenu national) et des retards dans les transferts de l'UE (tableau 9).

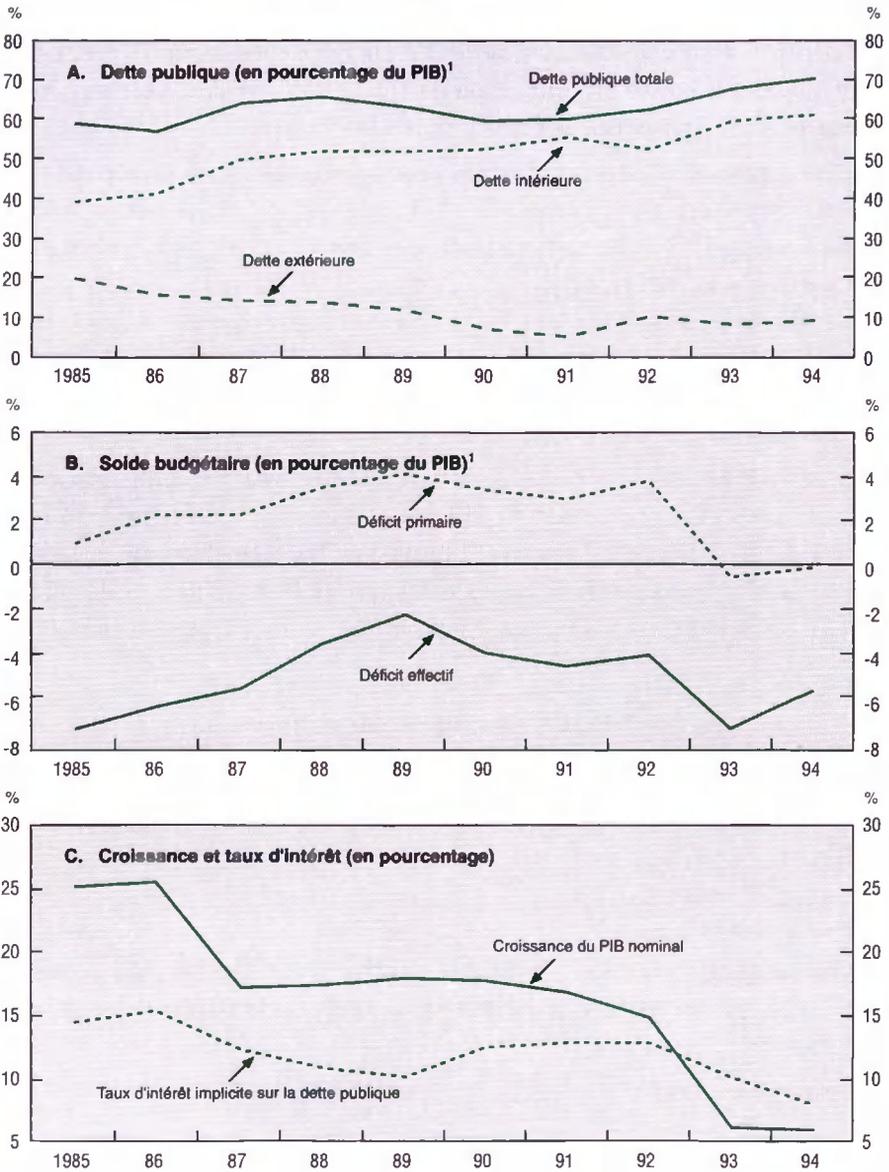
L'analyse des résultats budgétaires à différents niveaux d'administration fait apparaître une forte compression du déficit de l'administration centrale (à l'inclusion des fonds autonomes, mais à l'exclusion des transferts au système de sécurité sociale et aux collectivités locales), qui va bien au-delà de la réduction prévue. Ce résultat positif s'explique surtout par un recouvrement plus efficace

Tableau 8. **Recettes fiscales de l'État**
En pourcentage du PIB

	1991	1992	1993	1994 Résultat estimé	1995 Budget
Fiscalité directe	8.4	9.2	8.2	8.0	7.8
Impôt sur le revenu des personnes physiques	5.4	6.6	6.1	6.0	5.7
Impôt sur les sociétés	2.6	2.5	2.0	2.0	2.0
Autre	0.4	0.1	0.1	0.1	0.1
Fiscalité indirecte	12.1	13.0	12.2	13.5	13.1
Taxe sur les carburants	2.8	2.8	2.7	2.7	2.8
Taxe sur la valeur ajoutée	5.7	6.5	5.9	7.1	7.1
Taxe automobile	0.6	0.8	0.7	0.8	0.9
Taxe sur le tabac	0.8	0.8	1.0	1.0	1.0
Droit de timbre	1.7	1.6	1.6	1.5	1.1
Autre	0.6	0.5	0.3	0.4	0.3
Total	20.5	22.2	20.4	21.5	20.9

Source : Données communiquées par les autorités portugaises.

Graphique 17. ÉVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE



1. En pourcentage du PIB. Sur la base des nouvelles données des comptes nationaux.
Source : OCDE.

Tableau 9. **Transferts publics entre le Portugal et l'Union européenne**

Milliards d'escudos

	1991	1992	1993	Janvier-août	
				1993	1994
1. Transferts du Portugal à l'Union européenne	130.2	146.3	162.9	109.5	183.3
Contribution financière	88.7	108.7	127.5	85.0	153.4
Droits de douane et de nivellement	37.7	36.6	35.4	24.5	29.5
Autres	3.8	1.0	0.0		0.4
2. Transferts de l'Union européenne au Portugal	300.8	557.4	619.3	428.5	381.2
Remboursement de la contribution financière	8.4	0.3	0.0		
FEOGA-garantie ¹	56.6	74.4	86.4	59.1	98.8
FEOGA-orientation ²	41.3	64.3	61.8	33.9	37.3
FEDER ³	147.3	275.5	286.0	224.5	157.7
FSE ⁴	26.6	115.9	152.8	97.3	52.7
PEDIP – budget spécial ⁵	20.3	21.2	10.8	7.5	5.5
Fonds pour la cohésion sociale			15.7	5.7	26.5
Autres	0.3	5.8	5.8	0.6	2.6
3. Solde (2-1)	170.6	411.1	456.4	319.0	197.9

1. Fonds européen d'orientation et de garantie agricole – garantie.

2. Fonds européen d'orientation et de garantie agricole – orientation.

3. Fonds européen de développement régional.

4. Fonds social européen.

5. Programme spécial pour le développement de l'industrie portugaise – budget spécial.

Source : Direction générale du Trésor.

des impôts indirects, une plus grande austérité salariale dans le secteur public, des versements plus importants effectués par des fonctionnaires au profit de la caisse de retraite publique et une amélioration de la gestion de la dette. A 1.8 pour cent du PIB, l'écart entre le déficit effectif et le déficit prévu de l'administration centrale a permis d'inverser le grave dérapage de l'exercice précédent. En revanche, des dépassements de déficits se sont produits aux autres niveaux d'administration, notamment parmi les collectivités régionales et locales, ce qui a ralenti le rythme de l'assainissement budgétaire (tableau 10).

Dette publique et gestion de la dette

Le rythme d'accroissement de la dette publique s'est ralenti en 1994, le solde primaire s'étant raffermi tandis que l'écart entre le taux d'intérêt implicite

Tableau 10. **Déficits du secteur public**

En pourcentage du PIB¹

	1993	1994		1995
		Objectif	Résultat estimé	
Administrations publiques²	7.5	6.9	5.8	5.8
Secteur de l'État ³	3.7	3.4	1.6	1.7
Collectivités locales et régionales	2.2	1.5	2.1	1.8
Sécurité sociale	1.6	2.0	2.1	2.3

1. Sur la base des chiffres révisés des comptes nationaux.

2. « Sector publico administrativo » (sur la base des comptes publics, y compris les fonds autonomes).

3. Y compris les fonds autonomes.

Source : Ministère des Finances (1994), *Relatório do Orçamento do Estado para 1995*, pp. 60-61, et données communiquées par les autorités portugaises.

sur la dette publique et la croissance du revenu nominal s'est réduit (graphique 17, partie B). La dette publique, passée de 67 à 70 pour cent du PIB, reste inférieure à la moyenne de l'UE (graphique 17). L'augmentation de la dette aurait pu être plus modérée si les recettes de la privatisation, partiellement affectées au remboursement de la dette²¹, n'avaient été inférieures à l'objectif prévu en raison du marasme des marchés des actions et des obligations.

Après la libération des mouvements de capitaux en 1992, la gestion de la dette publique a eu pour but d'assurer une présence régulière du Portugal sur les marchés internationaux, et d'établir ainsi des éléments de référence pour les obligations portugaises. En 1993 et 1994, le niveau plus bas des taux d'intérêt à l'étranger a favorisé un recours accru au financement extérieur, et la dette publique étrangère a atteint un niveau estimé à 9.3 pour cent du PIB en 1994, soit un chiffre à peu près double de celui enregistré en 1991, avant l'entrée de l'escudo dans le Mécanisme de change, mais plus bas que dans plusieurs autres économies de l'OCDE²². La dette intérieure n'a guère varié en pourcentage du PIB. Devant la hausse du niveau global d'endettement, les mesures de gestion de la dette ont eu encore pour objectif de lisser et d'allonger la structure par échéances des exigibilités publiques, et d'abaisser leur taux d'intérêt effectif. A cet effet, le gouvernement a émis pour la première fois un prêt global en écus (février 1994), il a diversifié les échéances, réduit la part des instruments de la dette non négociables et renforcé l'efficacité du marché financier en mettant en œuvre des réformes structurelles (voir ci-après). Toutefois, il s'est révélé difficile d'accélé-

Tableau 11. **Besoin de financement de l'État, 1994**

Milliards d'escudos

	Prévision budgétaire	Résultat estimé
Déficit du budget de l'État	779.0	725.1
Transactions financières		
Actifs financiers liquides	6.1	-1.1
Crédit octroyé à la sécurité sociale	118.0	118.0
Ajustement de la dette publique ¹	238.0	221.9
Produit des privatisations ²	-80.0	-50.2
Besoin de financement du secteur public	1 061.1	1 013.7
Financement		
Bons du Trésor	0	343.3
Crédit extérieur	302.6	384.9
Autres ³	758.5	285.5

1. Incorporation dans la dette publique des passifs des entreprises publiques (*regulaizações de dévidas*).

2. Signe négatif = ventes.

3. Titres nationaux à long et moyen termes, y compris la réduction des soldes financiers (*utilização de saldos de empréstimos de anos anteriores*).

Source : Ministère des Finances (1994), *Relatório do Orçamento do Estado para 1995*, p. 71.

rer les émissions d'instruments négociables à taux fixe. Devant l'accentuation de la pente de la courbe des rendements, les autorités se sont tournées de plus en plus vers les émissions de bons du Trésor, qui ont couvert quelque 34 pour cent du besoin total de financement des administrations publiques en 1994 (tableau 11). En conséquence, l'échéance moyenne de la dette négociable intérieure est tombée de 3.06 ans à la fin de 1993 à 2.71 ans à la fin de septembre 1994. Le recours au crédit extérieur a frôlé la limite fixée par le budget de 1994, puisque ces emprunts ont représenté près de 38 pour cent des besoins financiers.

Le budget pour 1995 et le programme d'assainissement à moyen terme

Le budget pour 1995 prévoit un financement des administrations publiques de 909 milliards d'escudos ou 5.8 pour cent du PIB (tableau 7). La dette publique devrait atteindre 72 pour cent du PIB, du fait en partie de l'incorporation dans la dette publique du passif de TAP, la compagnie nationale de transports aériens, et de Siderurgia Nacional, l'entreprise sidérurgique contrôlée par l'État. Le budget modifie la structure des dépenses et des recettes globales : l'allègement des

impôts directs et des cotisations de sécurité sociale est compensé par une augmentation des impôts indirects, tandis que les dépenses d'équipement doivent augmenter fortement après les sous-investissements de 1994. Les prévisions de base sont les suivantes : la croissance du PIB réel s'accroîtra pour atteindre 2½ à 3½ pour cent contre un taux estimé à 1 pour cent en 1994, et l'inflation s'inscrira à l'intérieur de la nouvelle fourchette de 3.5 à 4.5 pour cent retenue comme objectif.

Dans le secteur public, le budget prévoit que les dépenses courantes croîtront de 3.8 pour cent, soit un peu plus que la limite inférieure de la nouvelle fourchette d'inflation. Le freinage des dépenses se traduit principalement par une poursuite de la modération salariale dans le secteur public, des coupes dans les transferts et une stagnation des paiements d'intérêts, qui seront bridés par une nouvelle baisse du taux d'intérêt effectif sur la dette publique. En revanche, une forte hausse des contributions nationales aux projets d'investissement financés par l'UE devrait gonfler de 14 pour cent les dépenses en capital. Au total, le budget pour 1995 prévoit une hausse des dépenses totales de 8.8 pour cent, ce qui représente une progression en termes réels en pourcentage du PIB.

Côté recettes, le budget table sur des rentrées supplémentaires grâce à une hausse du taux normal de la TVA qui passe de 16 à 17 pour cent, à un élargissement de l'assiette fiscale (diminution des déductions au titre des frais de représentation au niveau de l'entreprise et imposition plus efficace des avantages pour les personnes physiques) et à une réduction de la fraude fiscale. Le recrutement de nouveaux inspecteurs des impôts et l'extension de l'informatisation devraient assurer un meilleur respect des obligations fiscales. Les recettes supplémentaires ainsi obtenues seront en partie utilisées pour financer les pertes sur recettes résultant d'une réduction de 0.75 point de la cotisation patronale de sécurité sociale, de la suppression du taux de TVA de 30 pour cent sur les articles de luxe et d'un allègement de la fiscalité du revenu (un crédit d'impôt pour les investissements additionnels limité à 1995 aura une incidence sur les rentrées fiscales de 1996), à quoi s'ajoutent une réduction des droits sur les augmentations de fonds propres des entreprises et diverses incitations fiscales au profit des entreprises qui emploient de trois à 20 salariés, et qui constituent la principale source de création d'emplois depuis quelques années.

En vertu du programme de convergence adopté en 1994, le déficit budgétaire doit redescendre à 3 pour cent du PIB en 1997. Bien que cet objectif ne soit

pas irréalisable, le dernier scénario de référence à moyen terme de l'OCDE indique que, dans l'hypothèse où la politique économique reste inchangée, le besoin de financement des administrations publiques est peu susceptible de redescendre au-dessous de 3 pour cent du PIB avant 1999.

Progrès de la réforme structurelle

Diverses mesures ont été prises en 1994 et sont prévues pour 1995 afin de maintenir le rythme de la réforme structurelle, élément clé de la stratégie du Portugal en vue de promouvoir la convergence des revenus réels. Les cinq principaux objectifs sont les suivants²³ :

- renforcer la compétitivité du secteur productif, où prédominent les petites et moyennes entreprises²⁴;
- créer un marché financier étoffé et efficace ;
- réduire la présence de l'État dans l'économie par le biais de la privatisation, dont le champ s'étend au-delà des entreprises nationalisées en 1974 ;
- accroître l'efficacité dans les services publics ;
- améliorer l'efficacité du marché du travail.

A la suite des progrès rapides de ces dernières années, la réforme des marchés financiers s'achèvera en 1995, de sorte que le marché portugais des capitaux sera aligné sur les normes internationales. En revanche, tandis que les restrictions applicables aux loyers commerciaux font l'objet d'un réexamen, des restrictions sévères continuent d'entraver le double marché du logement locatif, de sorte que près de 80 pour cent de tous les loyers acquittés sont inférieurs aux niveaux du marché et que les dépenses d'entretien immobilier se trouvent déprimées. Le processus d'assouplissement des restrictions réglementaires est plus avancé dans le secteur du commerce de détail, où une nouvelle loi entrée en vigueur en 1994 vise à faciliter la création de nouveaux points de vente. Par suite de l'expansion plus rapide que prévu des hypermarchés et des autres grandes surfaces, la durée d'ouverture le dimanche de ces établissements a été limitée à six heures en mai 1995, mais ce régime reste plus libéral que dans la plupart des autres pays européens.

Libéralisation financière

S'agissant du *secteur bancaire*, les autorités ont abaissé le coefficient de réserves obligatoires en novembre 1994, il a mis en place un mécanisme d'assurance des dépôts en janvier 1995, et à partir d'août 1994 il a fait obligation aux banques de fournir des informations transparentes sur leurs taux débiteurs et créditeurs. Les marges financières ont continué de se réduire, pour tomber à 3 pour cent environ en 1994, contre 4.5 pour cent en 1990²⁵. En outre, les autorités ont réduit de 5 points le taux de la retenue à la source sur les *obligations de sociétés*, mettant fin au régime préférentiel des obligations d'État, tandis que le droit de timbre sur les transactions financières des entreprises a été ramené de 9 à 7 pour cent. Afin de minimiser le coût du service de la dette publique, un nouveau marché a été créé en juin 1994 pour le négoce de lots importants d'*obligations publiques et d'obligations de sociétés*. Le développement des marchés financiers sera également facilité par une stratégie de gestion de la dette publique qui favorise autant que possible les émissions d'instruments de la dette à long terme et à taux fixe. Avec le temps, ces émissions pourraient produire des externalités, et ouvrir la voie à la création d'un marché hypothécaire²⁶. Depuis août 1994 les non-résidents qui émettent des obligations et des actions au Portugal ne sont plus assujettis au régime de l'autorisation préalable, le processus de libéralisation internationale étant consolidé par l'abolition du droit de timbre sur les opérations en devises et par la suppression de la retenue à la source sur les revenus d'intérêts des non-résidents (en juin 1994). Les autorités ont également libéralisé le régime des émissions de papier commercial et celui des fonds mutuels de placement.

Le secteur des assurances a été libéré de toutes restrictions à la mi-1994. Tandis que le nombre de compagnies d'assurances a doublé au cours des dix dernières années, ce qui s'est traduit par des gains de parts de marché pour les petites entreprises, la concentration reste forte par rapport à la plupart des autres pays d'Europe, et les niveaux de productivité sont bas au regard de la moyenne européenne. Les cotisations à des caisses de retraite privées, favorisées par des incitations fiscales²⁷, ont augmenté fortement à partir de niveaux réduits.

Afin de drainer davantage d'épargne vers un marché financier naissant, en 1995 le gouvernement a introduit des incitations fiscales en faveur de deux plans d'épargne, l'un visant à stimuler les achats d'actions (*Planos de Poupança em Ações*, PPA), l'autre destiné à capter l'épargne des catégories à faible revenu

(*Planos Populares de Poupança, PPP*). Enfin, un marché des contrats à terme et des options doit s'ouvrir à Porto.

Privatisation

L'expansion du marché financier a été également stimulée par le programme de privatisation, dont les recettes ont plus que doublé en 1994, pour atteindre 188 milliards d'escudos contre 80 milliards en 1993²⁸. Contrairement à ce qui s'était produit les années précédentes, les sociétés productrices de biens ont représenté une proportion importante du produit des privatisations (annexe I, tableau A1). Ainsi, l'État a mis en vente un cinquième du capital de Cimpor, l'un des dix premiers cimentiers européens, qui représente environ 7 pour cent de la capitalisation totale du marché des actions de Lisbonne, mais aucun actionnaire privé ne détient à lui seul plus de 1 pour cent de la société. Par suite de nouvelles cessions d'entreprises productrices de biens ou de services (notamment dans les pâtes et papiers et les télécommunications) le produit des privatisations pourrait atteindre 190 milliards d'escudos en 1995, soit 1.2 pour cent du PIB. La compagnie d'électricité et la seconde tranche du capital de CIMPOR doivent être privatisées en 1996. La privatisation d'autres entreprises bénéficiaires, telles que la compagnie productrice de tabac, est en cours. Quelques entreprises sont en cours de restructuration, par exemple TAP, la compagnie aérienne nationale.

Depuis la mise en route du programme de privatisation en 1989, les ventes de sociétés publiques ont rapporté au total 1 000 milliards d'escudos ou près de 9 pour cent du PIB, si bien que le Portugal se classe au troisième rang dans ce domaine après le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande. Les deux tiers environ des recettes globales ont résulté de la vente des banques et des compagnies d'assurances. Du même coup, le poids de l'État dans l'économie a été ramené à 12 pour cent du PIB contre 20 pour cent en 1989, tandis que la capitalisation de la Bourse de Lisbonne a augmenté de près de 35 pour cent. Dans le secteur bancaire les participations publiques ont été ramenées à 40 pour cent, et la quasi-totalité des compagnies d'assurances sont désormais aux mains du secteur privé.

Dans le secteur de l'énergie, la restructuration de la compagnie d'électricité (Electricidade de Portugal, EDP) a pris fin en 1994 avec la création de dix-neuf unités séparées, bénéficiant chacune d'une certaine autonomie de gestion dans le domaine de la tarification et de l'investissement. Le groupe ainsi restructuré comprend : une société de production (*Companhia Portuguesa de*

Produção); une société de transmission sur lignes à haute tension (*Rede Electricia Nacional*); quatre sociétés de distribution régionales; treize sociétés de services spécialisées; enfin, le holding EDP. Les quatre compagnies régionales seront chargées de mettre en œuvre un nouveau programme (*Programa Energia*) visant à accroître les investissements énergétiques de 180 milliards d'escudos au cours des cinq années à venir. Le financement sera assuré pour un tiers par des fonds de l'UE, pour un tiers par les sociétés du secteur public et pour le reste essentiellement par le secteur privé. Les projets seront axés sur l'accélération des ventes de gaz naturel, sur la création de petites unités de production d'électricité et sur les économies d'énergie. Le gouvernement a déjà autorisé les financements privés pour l'expansion du système d'électricité. En 1993, la première tranche de la centrale au charbon de Pego est entrée en service, la seconde étant prévue pour 1995. Fruit d'une co-entreprise entre des intérêts privés portugais et d'autres investisseurs européens, la centrale de Pego pourrait couvrir à terme un dixième des besoins d'électricité du Portugal²⁹.

III. Mise en valeur du capital humain et rattrapage économique

Introduction

Depuis son adhésion à la Communauté européenne en 1986, le Portugal a sensiblement réduit l'écart qui le séparait des autres pays de l'UE en matière de revenu et de productivité. Ce rattrapage a été favorisé pour l'essentiel par une croissance robuste de l'investissement intérieur et de l'investissement étranger direct, qui a généré un rythme de création d'emplois plus rapide qu'ailleurs en Europe. Dans le même temps, en grande partie grâce à la réforme structurelle, le chômage non conjoncturel a diminué dans les années 80, contrairement aux tendances observées dans la plupart des autres pays de l'OCDE (voir chapitre I)³⁰. Ces deux dernières années, en revanche, le mouvement de convergence du revenu réel s'est ralenti, une reprise inférieure à la moyenne ayant succédé à la récession relativement grave de 1993. D'après le scénario de référence à moyen terme de l'OCDE, le rattrapage du revenu réel devrait reprendre à compter de 1996, mais la poursuite de ce processus exigera de plus en plus des gains d'efficience substantiels.

Dans ce contexte, les principaux déterminants du processus de rattrapage ont fait l'objet d'un regain d'attention, et l'on a étudié en particulier le rôle du capital humain. Les recherches empiriques ont montré que l'évolution du revenu réel par habitant dans les pays industrialisés au cours du siècle dernier ne peut être expliquée uniquement par l'augmentation du capital et du travail³¹. Il faut aussi tenir compte des modifications qualitatives de ces facteurs, en plus d'éléments tels que le progrès technique et l'évolution de l'environnement économique et social. Ces dernières années, les nouvelles théories de la croissance ont mis en évidence le rôle des externalités liées à l'enseignement et à la formation ou à l'investissement dans la R-D. En général, une main-d'œuvre instruite, formée et

motivée s'adapte plus facilement aux nouveaux processus et aux nouvelles techniques, ce qui permet une progression plus rapide de la productivité. L'importance de ces facteurs externes s'est peut-être accrue au cours des quelques dernières décennies, à mesure que les entreprises ont adopté de nouvelles méthodes d'organisation du travail, s'attachant davantage à maximiser la flexibilité et à améliorer la contribution des travailleurs aux résultats.

Depuis dix ans, le Portugal a réalisé des progrès considérables dans l'amélioration de la qualité de son capital humain. Néanmoins, l'écart par rapport aux autres pays de l'OCDE dans le domaine de l'enseignement reste important. Dans une étude approfondie réalisée récemment sur les atouts et les faiblesses relatifs du Portugal, «l'insuffisance de l'éducation et de la formation de la population active» est le facteur qui est le plus fréquemment cité comme faisant obstacle à la performance des entreprises sur le plan de la productivité³². En particulier, la pénurie de compétences intermédiaires dans le domaine de la gestion et dans le domaine technique freinerait l'innovation, limiterait la différenciation des produits et pèserait sur la capacité des entreprises portugaises de commercialiser leurs biens et leurs services à l'étranger.

Par ailleurs, la relativement faible accumulation de capital humain au Portugal a été associée au recours à un mode de production à forte intensité de travail, fondé sur des coûts de main-d'œuvre relativement bas et des produits non différenciés³³, ce qui a permis une augmentation des niveaux d'emploi et a évité l'apparition d'un chômage de longue durée à l'extrémité inférieure de l'éventail des compétences (comme c'est cela s'est produit dans la plupart des pays de l'OCDE). Le Portugal est donc confronté à une tâche difficile : orienter la spécialisation industrielle vers une production à plus forte valeur ajoutée tout en évitant dans le même temps d'accroître le chômage parmi les travailleurs faiblement et moyennement qualifiés. Les politiques en matière d'éducation et de formation doivent donc contribuer à la fois à la convergence du niveau de vie du Portugal avec ceux des membres à revenu plus élevé de l'Union européenne et à l'amélioration de la flexibilité déjà grande du marché du travail.

Les principales caractéristiques du système d'enseignement et de formation du Portugal sont présentées dans les deux premières sections du présent chapitre. L'expansion et la diversification des filières d'enseignement et de formation au cours des dix dernières années y sont mises en lumière. Les deux sections suivantes examinent les effets que le relèvement des niveaux d'instruction peut

avoir sur le marché du travail ainsi que sur le rythme de convergence du revenu réel. La dernière section présente une évaluation générale.

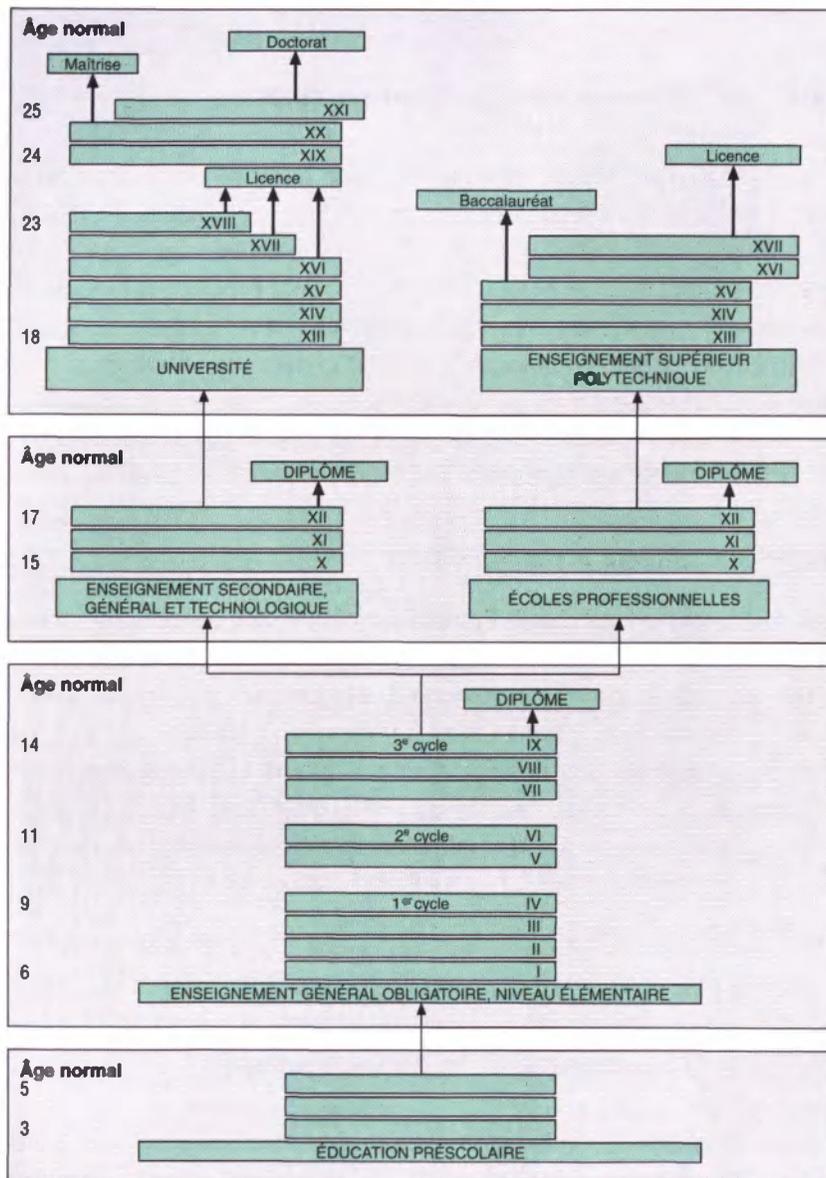
Évolution du système d'enseignement portugais

L'accès à l'enseignement général pour une majorité des jeunes est un fait récent dans l'histoire du Portugal car, jusqu'au milieu des années 70, la scolarisation était limitée soit à l'enseignement primaire soit à l'enseignement secondaire mais avec une orientation professionnelle peu diversifiée. Depuis lors, on observe deux évolutions essentielles : premièrement, une forte expansion sur le plan quantitatif, favorisée par la croissance de l'enseignement public et la prolongation de la scolarité obligatoire³⁴; deuxièmement, un effort de diversification et de décloisonnement des filières d'enseignement, afin de mieux répondre à la diversité des besoins, intérêts et aptitudes des élèves (graphique 18).

Expansion du système d'enseignement

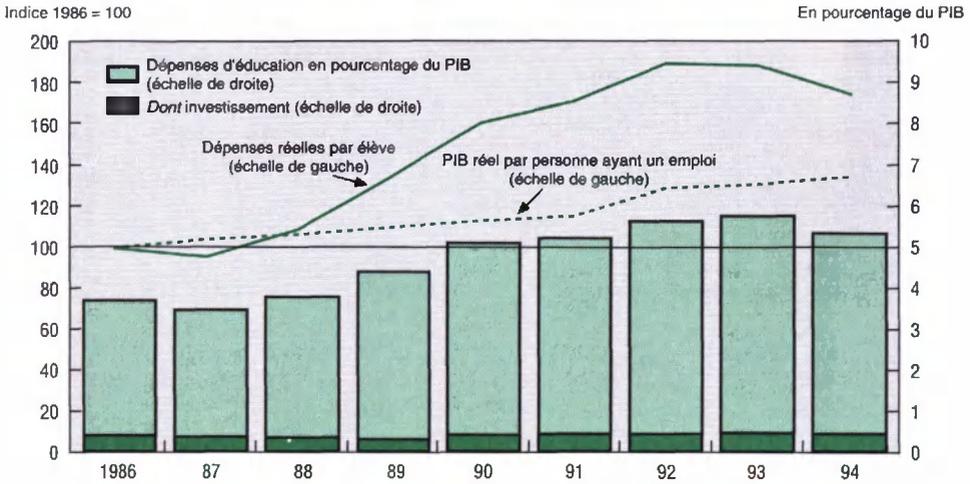
Les ressources consacrées à l'enseignement se sont accrues rapidement ces dix dernières années. En 1993, l'emploi dans le secteur de l'enseignement représentait près de 7 pour cent de l'emploi total, soit un quasi doublement en dix ans, et près de 12 pour cent de l'emploi féminin. De même, les dépenses publiques au titre de l'enseignement, sont passées d'un peu moins de 4 pour cent du PIB en 1985, à plus de 5 pour cent du PIB en 1993 (graphique 19). L'expansion des ressources semble avoir permis d'importantes améliorations de la performance du système. Les données sur les niveaux d'instruction montrent que l'illettrisme parmi la population d'âge actif est tombé de plus d'un tiers en 1960 à 6.5 pour cent en 1991, mais plus de 20 pour cent des personnes âgées étaient encore analphabètes (tableau 12). Une baisse a aussi été enregistrée dans le pourcentage de la population d'âge actif ayant quitté l'école sans qualifications, alors que le pourcentage de la population ayant obtenu des qualifications s'est accru, essentiellement au niveau de l'enseignement secondaire du premier et du deuxième cycles pour les jeunes et au niveau de l'enseignement de base pour les personnes d'âge très actif et les personnes âgées. Malgré ces progrès, l'écart par rapport aux autres pays de l'OCDE est resté important. Un grand nombre de jeunes ne vont pas encore au bout de leur scolarité de base et les taux de scolarisation dans le

Graphique 18. **STRUCTURE DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT AU PORTUGAL**¹



1. Les chiffres romains indiquent les années d'études.
Source : OCDE (1995), *Regards sur l'éducation*.

Graphique 19. DÉPENSES PUBLIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT



Source : Séries des nouveaux comptes nationaux. Les chiffres englobent le financement de l'éducation par l'UE (PRODEP).

secondaire et l'enseignement supérieur sont bien inférieurs à ceux des autres pays de l'Union européenne.

Écart par rapport aux autres pays de l'OCDE

Dépenses publiques. En 1991, les dépenses publiques d'enseignement par étudiant, à 2 551 dollars en termes de PPA, ne représentaient que 54.3 pour cent de la moyenne de l'OCDE. Cela est dû à la fois à la concentration des étudiants portugais à des niveaux de scolarisation où les coûts unitaires sont moins élevés (en dessous de l'enseignement supérieur) et à des dépenses plus faibles par étudiant dans chaque groupe (tableau 13). L'écart des dépenses d'enseignement par étudiant par rapport à la moyenne de l'OCDE, à tous les niveaux, étant, en revanche, moins important que l'écart de revenu par habitant, les dépenses publiques d'enseignement représentaient une part plus importante du PIB que dans les autres pays de l'Union européenne et dans les pays de l'OCDE de manière générale. Cette part supérieure à la moyenne peut être attribuée à des dépenses plus importantes dans le primaire et le secondaire; les dépenses publi-

Tableau 12. Niveaux d'instruction de la population d'âge actif, par groupes d'âge, 1960-1991

Ventilation en pourcentage de chaque groupe d'âge

Tranche d'âge	Année	Illétrés	Personnes sachant lire mais n'ayant pas d'instruction scolaire	Enseignement primaire élémentaire ¹	Enseignement primaire moyen ²	Enseignement secondaire, premier cycle ³	Enseignement secondaire deuxième cycle ⁴	Enseignement supérieur
15-64	1960	33.9	31.5	30.4	←	3.5	→	0.8
	1970	24.6	22.6	38.7	10.1	2.0	1.4	0.6
	1981	14.6	15.3	42.5	12.3	8.6	4.5	2.3
	1991	6.5	11.6	38.2	17.6	12.2	9.9	4.0
15-24	1960	14.8	36.6	45.6	←	2.9	→	0.1
	1970	3.5	13.8	58.4	19.3	2.2	2.6	0.2
	1981	2.1	6.3	41.8	27.7	15.7	5.9	0.5
	1991	0.8	4.4	21.7	35.7	24.4	12.0	1.0
25-49	1960	35.0	30.6	29.1	←	4.2	→	1.2
	1970	24.1	25.7	37.1	7.9	2.7	1.2	1.2
	1981	10.9	15.6	50.4	7.4	7.5	5.0	3.6
	1991	2.2	9.0	46.2	14.5	10.6	11.3	6.2
50-64	1960	53.9	27.6	15.3	←	2.2	→	0.8
	1970	47.4	24.8	20.5	4.6	1.1	0.6	0.9
	1981	35.0	24.0	32.5	1.5	3.0	2.0	2.0
	1991	20.8	20.1	44.2	3.7	3.7	5.0	2.5

1. Quatre années d'enseignement.

2. Six années d'enseignement.

3. Neuf années d'enseignement.

4. Douze années d'enseignement.

Source : INE, recensements démographiques.

ques dans le domaine de l'enseignement supérieur sont restées à la traîne par rapport à celles des autres pays, mais une partie de cet écart est vraisemblablement compensée par l'existence d'un nombre plus important d'écoles privées à ce niveau³⁵. Les dépenses au titre de la rémunération du personnel enseignant représentaient une part plus importante des dépenses publiques d'enseignement que dans les autres pays de l'OCDE, la part des dépenses d'équipement étant en conséquence plus faible, à tous les niveaux sauf dans l'enseignement supérieur. La part relativement importante de la rémunération était liée à l'existence de classes à petits effectifs dans l'enseignement primaire et secondaire.

Tableau 13. Indicateurs des dépenses publiques dans l'enseignement¹

	Portugal	Irlande	Espagne	UE ²	OCDE ²
Dépenses totales au titre de l'enseignement					
(en pourcentage du PIB)	5.5	5.5	4.5	5.3	5.2
Enseignement primaire et secondaire	4.2	3.7	3.2	3.6	3.5
Enseignement tertiaire	0.9	1.2	0.8	1.1	1.2
Autres ³	0.3	0.6	0.4	–	0.5
Dépenses courantes et en capital					
(en pourcentage des dépenses totales)					
Tous niveaux d'enseignement confondus					
Dépenses courantes	94.1	95.2	88.6	93.5	91.0
Dépenses en capital	5.9	4.8	11.4	6.5	9.0
Enseignement primaire et secondaire					
Dépenses courantes	95.0	96.6	89.7	94.1	90.9
Dépenses en capital	5.0	3.4	10.3	5.9	9.1
Enseignement tertiaire					
Dépenses courantes	88.4	89.5	82.1	91.3	90.5
Dépenses en capital	11.6	10.5	17.9	8.7	9.5
Ventilation des dépenses courantes					
(en pourcentage des dépenses courantes)					
Tous niveaux d'enseignement confondus					
Rémunération des enseignants	85.4	75.7	{ 66.6	{ 73.7	51.3
Rémunération des autres personnels	3.0	8.2			14.6
Autres dépenses courantes	11.7	16.1	{ 33.4	{ 26.3	31.9
Dépenses publiques par source de financement					
(en pourcentage des dépenses totales)					
Sources centrales	100.0	88.4	49.8	57.5	29.0
Sources régionales	–	–	44.5	29.1	48.0
Sources locales	–	0.1	5.7	11.9	–
Sources internationales	–	11.5	–	1.4	–
Dépenses publiques par élève					
(en dollars des États-Unis ⁴)					
Tous niveaux d'enseignement confondus	2 551	2 236	2 490	3 555	4 700
Écoles maternelles	1 506	–	1 777	2 383	2 216
Enseignement primaire	2 110	1 542	1 861	2 491	2 604
Enseignement secondaire	2 364	2 488	2 730	3 836	3 358
Enseignement tertiaire	6 161	5 587	3 242	6 184	8 560

1. 1991.

2. Moyenne non pondérée pour les pays pour lesquels on dispose d'informations.

3. Écoles maternelles et autres non classifiées.

4. Converties à l'aide des PPA.

Source : OCDE (1993), *Regards sur l'éducation*.

Scolarisation. Les données sur le nombre d'étudiants inscrits, sur une base équivalent plein temps, montrent que les taux de scolarisation au Portugal restaient en 1991 inférieurs à ceux enregistrés dans les autres pays de l'OCDE et de l'UE et étaient aussi inférieurs à ceux observés dans plusieurs autres pays ayant un revenu par habitant comparable (tableau 14). Si le pourcentage de la population âgée de 5 à 29 ans inscrite dans des établissements primaires et dans le premier cycle du secondaire (soit neuf ans de scolarisation) était proche de la moyenne de l'OCDE, la proportion d'inscrits dans le deuxième cycle du secondaire et dans l'enseignement supérieur était beaucoup plus faible.

Tableau 14. Indicateurs de la scolarisation¹

	Pourcentage				
	Portugal	Irlande	Espagne	UE ²	OCDE ³
Nombre d'élèves inscrits (équivalent temps complet, en pourcentage de la population de 5 à 29 ans)					
Tous niveaux d'enseignement confondus ³	47.0	56.9	57.3	53.3	54.0
Enseignement primaire et enseignement secondaire du premier cycle	34.0	40.7	32.0	32.8	33.6
Enseignement secondaire du deuxième cycle	9.1	10.3	17.0	13.0	12.3
Enseignement tertiaire	4.0	5.3	8.0	7.1	7.6
Nombre d'élèves inscrits par type de scolarisation (en pourcentage de la population de 5 à 29 ans)					
Scolarisation à temps complet	44.4	56.1	56.7	52.0	52.1
Scolarisation à temps partiel	2.6	1.5	1.2	3.1	5.5
Nombre d'élèves inscrits (équivalent temps complet, en pourcentage de la population de la tranche d'âge normale⁴)					
Enseignement secondaire, deuxième cycle	79.2	111.5	90.8	104.3	101.6
Enseignement général	..	84.8	60.7	43.9	..
Enseignement professionnel et apprentissage	..	26.6	30.8	67.7	..
Enseignement tertiaire non universitaire	11.1	..	0.3	13.2	19.8
Enseignement tertiaire universitaire	8.6	..	30.9	16.4	17.5

1. 1991.

2. Moyenne non pondérée de tous les pays pour lesquels on dispose de données.

3. Dans certains cas, les chiffres indiqués pour « tous les niveaux d'enseignement confondus » peuvent ne pas être égaux à la somme des composantes présentées, à certaines personnes ayant un niveau d'instruction « indéterminé ».

4. La tranche d'âge normal est définie comme allant de l'âge normal de début des études à l'âge atteint à la fin de la durée moyenne des études à temps complet. Ce rapport peut dépasser 100 lorsque de nombreux participants dépassent l'âge de référence et ont peut-être achevé auparavant un autre programme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE (1993), *Regards sur l'éducation*.

Abandon de la scolarité. Malgré une forte augmentation du taux de scolarisation et une réduction sensible des taux de redoublement et d'abandon au cours des années 80, une grande proportion des jeunes quittent encore l'enseignement formel avant d'avoir achevé leurs études de base; ces cohortes, même lorsqu'elles réussissent à trouver un emploi à leur entrée sur le marché du travail, n'auront pas les compétences et les connaissances de base nécessaires à une évolution ultérieure et seront vraisemblablement désavantagées plus tard dans leur vie professionnelle. En 1991, d'après les données du recensement de la population, 22 pour cent des 15-24 ans avaient abandonné le système scolaire avant la fin des six années de scolarité obligatoire. Les données provisoires pour 1994 dénotent une nouvelle baisse des taux de redoublement et d'abandon, après l'introduction de réformes des programmes et de nouvelles procédures d'évaluation (voir ci-dessous) (tableau 15).

Diplômes. Du fait des taux de scolarisation relativement faibles, associés à des taux élevés d'abandon scolaire et de redoublement, le pourcentage des étu-

Tableau 15. **Fréquence des redoublements et des abandons scolaires, par année de scolarisation¹**

En pourcentage des élèves inscrits

Année de scolarisation	1981		1990		1994 ²	
	Taux de redoublements	Taux d'abandons	Taux de redoublements	Taux d'abandons	Taux de redoublements	Taux d'abandons
1	0	0	0	0	0	0
2	41	1	31	2	13	0
3	0	0	0	0	5	0
4	27	8	19	4	12	..
5	20	11	13	7	6	1
6	17	24	10	16	6	..
7	25	14	18	9	7	3
8	24	11	18	8	9	7
9	24	9	15	7	8	..
10	11	3	23	8	13	..
11	31	14	26	..	22	..
12	15	17	33	..	31	..

1. Écoles publiques du Portugal continental. Le taux de redoublements est la proportion d'élèves qui sont inscrits dans la même classe pendant deux années consécutives. Le taux d'abandons scolaires est la proportion d'élèves inscrits à une année donnée et qui ne sont pas inscrits l'année suivante.

2. Provisoire.

Source : Données communiquées par les autorités portugaises.

dians finissant leurs études dans les temps est faible. Les données disponibles (tableau A2 de l'annexe II) montrent qu'en 1991, 49 pour cent des jeunes de 17 ans (âge théorique de la sortie du deuxième cycle de l'enseignement secondaire) avaient achevé les études donnant accès à l'enseignement supérieur. Ce taux est faible par rapport à la moyenne de l'OCDE, mais il convient de noter qu'en 1985 il était encore inférieur à 20 pour cent – il y a donc eu une amélioration considérable. En outre, dans le même groupe, seulement 5 pour cent avaient suivi jusqu'à son terme un enseignement professionnel, alors qu'un pour cent avait participé à d'autres types de formation en dehors du système scolaire normal, notamment des stages d'apprentissage.

Les progrès dans l'augmentation des taux d'obtention d'un diplôme ont été beaucoup plus lents dans l'enseignement supérieur, avec seulement 8 pour cent des personnes âgées de 22 ans (âge théorique de l'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur) obtenant un premier diplôme universitaire en 1991, contre 7 pour cent en 1985. Les femmes représentaient la majorité des diplômés universitaires (62 pour cent des diplômés des universités publiques au cours de l'année universitaire 1989/90); globalement, près de la moitié des diplômes universitaires sanctionnent des études littéraires ou médicales ou sont décernés par des écoles de formation des maîtres, contre 20 pour cent environ pour les diplômes scientifiques et 9 pour cent pour la gestion, répartition qui ne semble guère correspondre aux besoins des entreprises.

Aptitudes. D'après les résultats des enquêtes, la compétence en lecture des jeunes de 14 ans scolarisés n'est pas très différente de celle observée dans la majorité des autres pays, alors que la répartition des étudiants portugais en fonction des résultats en lecture est plus uniforme³⁶. Toutefois, les résultats relatifs sont moins favorables dans les autres secteurs, les mathématiques et les sciences en particulier.

Processus de réforme : enjeux et évaluation

Malgré l'expansion des ressources consacrées à l'enseignement, les réformes ont été très fragmentées dans la décennie qui a suivi la révolution de 1974, les progrès étant freinés par l'instabilité politique. Une étude réalisée par l'OCDE au début des années 80 reconnaissait les enjeux énormes auxquels était alors confronté le système éducatif portugais, recommandant des mesures pour relever les taux de fréquentation scolaire durant les années de la scolarité obliga-

toire, un renforcement de l'enseignement professionnel et technique au niveau secondaire et une décentralisation de la gestion³⁷. Les réformes entreprises depuis 1986 ont visé ces objectifs. Un cadre d'ensemble a été défini par la «Loi de base sur l'éducation» de 1986, qui a établi les principes généraux des réformes dans le domaine de l'enseignement, les mesures d'application devant être échelonnées sur une période de dix ans. (Voir l'annexe III pour une description des principales réformes des politiques d'enseignement et de formation depuis 1986.) La présente section décrit et évalue ces initiatives. L'analyse s'articule autour des objectifs du gouvernement : réduire les taux d'abandon scolaire; diversifier l'enseignement secondaire et réformer les programmes; assurer un enseignement professionnel initial en dehors du système scolaire; enfin, décentraliser.

Réduire les taux d'abandon scolaire avant la fin de la scolarité obligatoire.

La forte proportion de jeunes abandonnant l'école avant la fin de la scolarité obligatoire à Madère et dans les Açores ainsi que dans les régions continentales septentrionales reflète le rôle des facteurs socio-économiques – tels que le faible niveau du revenu et de l'éducation des familles et le poids des activités agricoles³⁸. Les autres facteurs pourraient tenir plus particulièrement au système éducatif portugais. Parmi ceux soulignés dans *l'Examen* réalisé par l'OCDE au début des années 80, on peut citer les suivants³⁹ : *i*) mauvaises conditions d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement de base dans les zones rurales et absence de soutien pédagogique pour les élèves en difficulté dans les écoles situées dans des zones reculées; *ii*) sureffectifs et enseignement par rotation dans les écoles du second cycle en raison de l'accroissement du nombre d'élèves et de l'inadéquation des infrastructures scolaires et *iii*) absence de filières d'enseignement spécifiques pour répondre aux besoins des enfants les plus exposés au risque d'abandon scolaire précoce. *L'Examen de l'OCDE* notait aussi que la prolongation prévue de l'enseignement obligatoire jusqu'à neuf années – à moins qu'elle ne s'accompagne des investissements voulus dans les installations ainsi que d'une réforme des programmes – pourrait accentuer l'incidence des facteurs encourageant l'abandon scolaire précoce. Il appelait donc à des réformes complètes afin d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves ne se destinant pas à des études supérieures. Des recherches récentes font penser que l'abandon précoce serait dû surtout à des facteurs d'ordre pédagogique⁴⁰. Le niveau relativement faible de préscolarisation au Portugal pourrait aussi contribuer aux taux élevés d'abandon pendant la scolarité obligatoire⁴¹. Les données

relatives aux autres pays laissent penser que l'éducation préscolaire pourrait avoir une influence positive sur les performances scolaires ultérieures et par conséquent sur le taux d'abandon⁴².

Les réformes réalisées ultérieurement dans le domaine de l'enseignement visaient essentiellement à faire face à ces préoccupations. Grâce à des financements de l'UE, les gouvernements successifs ont favorisé une forte expansion des installations scolaires qui, associée à une réduction de la population de moins de 14 ans, a permis de diminuer sensiblement les sureffectifs scolaires. En outre, parallèlement aux évolutions intervenant au niveau de l'enseignement secondaire, l'établissement de programmes de préapprentissage et d'apprentissage et la création d'écoles professionnelles ont sans doute efficacement contribué à l'offre de filières de remplacement pour les étudiants ayant des difficultés au cours des deux premiers cycles de l'enseignement de base (voir ci-après). Le gouvernement a mis en place des programmes spéciaux visant à améliorer les taux de réussite parmi ceux ayant les plus faibles performances et a fixé un objectif de scolarisation de 90 pour cent au niveau préscolaire d'ici à la fin du siècle. Cependant, pour augmenter les taux de maintien dans le système scolaire, il faut aussi convaincre les jeunes de la valeur des qualifications qu'ils peuvent obtenir en poursuivant leurs études, par le renforcement des filières professionnelles et techniques et par la réforme des programmes au niveau du secondaire.

Diversification et réforme des programmes dans l'enseignement secondaire. Dans la deuxième moitié des années 70, les réformes ont visé une plus grande normalisation, avec la suppression des écoles professionnelles et techniques dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et la mise en place d'un programme commun. L'objectif des mesures introduites dans ce domaine depuis le milieu des années 80 était d'offrir des options diversifiées au niveau du secondaire et de l'enseignement supérieur, tout en évitant d'enfermer trop tôt les étudiants dans des filières prédéterminées. Dans le secondaire, les réformes ont permis la création de cours d'enseignement professionnel dans le système scolaire général (*cursos profissionais*, et *cursos tecnicos profissionais*)⁴³ ainsi que d'écoles professionnelles (*escolas profissionais*) – établissements autonomes créés par des collectivités locales, des entreprises, des syndicats et des associations d'entreprises pour répondre à des besoins spécifiques⁴⁴. La diversification dans l'enseignement supérieur s'est amorcée plus tôt, avec l'introduction d'un

enseignement polytechnique à la fin des années 70, visant à assurer l'acquisition de compétences techniques de haute qualité.

Malgré ces efforts, les filières professionnelles et techniques sont restées d'une importance limitée jusqu'au début des années 90, avec seulement 9.8 pour cent des étudiants du deuxième cycle du secondaire dans les cours d'enseignement technique professionnel durant l'année 1991/92 et 3.5 pour cent dans les écoles professionnelles. S'agissant de ces dernières, la plus grande autonomie locale a permis d'expérimenter et d'innover, encore que le faible nombre de diplômés des écoles professionnelles embauchés par les entreprises met en évidence leur rôle encore marginal dans le système scolaire portugais⁴⁵. Les difficultés auxquelles est confronté l'enseignement professionnel au niveau du secondaire au Portugal sont communes à plusieurs autres pays. Une étude récente de l'OCDE note une augmentation généralisée du pourcentage des étudiants choisissant de s'orienter vers une formation secondaire de type académique plutôt que de type professionnel et la tendance à suivre l'enseignement professionnel soit à l'issue des études secondaires soit après l'entrée sur le marché du travail⁴⁶. L'enseignement professionnel doit aujourd'hui améliorer son image de marque par rapport à l'enseignement traditionnel et éviter de trop se focaliser sur les groupes à problèmes, ce qui pourrait stigmatiser ces programmes aux yeux des employeurs.

L'établissement de nouvelles filières n'ayant pas abouti aux résultats escomptés, on s'est davantage attaché à la réforme des programmes dans l'enseignement secondaire. Ce secteur était généralement conçu à l'intention des élèves souhaitant poursuivre des études supérieures, en dépit du fait que seule une petite proportion d'entre eux avait accès à celles-ci. Aussi, la vaste majorité des jeunes qui ne poursuivaient pas leurs études jusqu'à l'université entraient sur le marché du travail sans compétences techniques ou professionnelles. Pour remédier à cette situation, les réformes des programmes dans le secondaire ont instauré des *cursos tecnologicos (CSPOVA)* et des *cursos gerais (CSPOPE)*, destinés, respectivement, aux jeunes souhaitant entrer sur le marché du travail à la fin du deuxième cycle du secondaire et à ceux prévoyant de poursuivre des études supérieures⁴⁷. La réforme des programmes vise à maintenir ouvertes plus longtemps les différentes possibilités d'orientation, à moins axer l'enseignement sur la seule acquisition de compétences professionnelles étroites et à améliorer la qualité et la pertinence de la formation technique. Selon des informations préliminaires, ces

réformes ont permis de renforcer considérablement l'importance de la formation professionnelle. En 1993/94, première année où la réforme des programmes a eu un impact généralisé, 28 pour cent des élèves s'étaient inscrits dans des cours technologiques et 7 pour cent dans des écoles professionnelles.

Parmi les autres réformes, on peut citer les révisions apportées aux programmes et au système d'examen pour les élèves du primaire. Une plus grande autonomie a aussi été accordée aux écoles dans l'administration et l'organisation de l'instruction, en vue de motiver davantage chaque établissement ainsi doté d'un projet pédagogique indépendant (voir ci-après). Toutefois, les progrès réalisés dans ces réformes ont été limités par la formation insuffisante du personnel enseignant, qui ne s'est pas révélé très efficace dans la mise en œuvre et la gestion des nouvelles mesures, et les pouvoirs publics ont reconnu l'importance de nouvelles avancées dans ce domaine⁴⁸.

Formation professionnelle initiale en dehors du système scolaire. Outre le renforcement de la formation professionnelle et technique dans le système scolaire, on s'est attaché depuis le milieu des années 80 à mettre en place d'autres voies d'accès au marché du travail en dehors du système scolaire. Il s'agit notamment du système d'apprentissage, introduit en 1983 et réformé en 1988, qui a été établi pour répondre aux besoins des jeunes sortis du système scolaire avant l'achèvement de leurs études secondaires et n'ayant de ce fait aucune formation à l'arrivée sur le marché du travail, ainsi que d'autres programmes spéciaux de formation initiale gérés par le ministère de l'Emploi (voir ci-après). Les programmes d'apprentissage associent la formation professionnelle dans des centres publics et l'expérience du travail en entreprise⁴⁹. Malgré un quadruplement du nombre de programmes d'apprentissage en 1993 par rapport aux cinq années précédentes, les étudiants participant à ces programmes ne représentaient que 2 pour cent du nombre d'élèves inscrits dans les deuxième et troisième cycles de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire, en partie parce que les programmes en question étaient conçus uniquement pour les élèves ayant quitté le système scolaire. Les autres programmes de formation professionnelle initiale assurés par le ministère de l'Emploi ont pour objectif d'assurer au moins une année de formation professionnelle à tous les jeunes de plus de 15 ans qui ont déjà quitté le système scolaire⁵⁰. La gestion de la formation professionnelle extrascolaire est relativement décentralisée.

Décentralisation du système éducatif. Le système éducatif portugais a toujours été caractérisé par une forte centralisation, associée à une insuffisance de la capacité d'analyse, de diagnostic et de planification et d'évaluation à long terme au niveau central⁵¹. Les réformes entreprises depuis 1986 ont visé notamment à transférer des responsabilités de l'administration centrale aux localités et à donner des pouvoirs accrus aux différents établissements scolaires à tous les niveaux de l'administration, leur capacité de décision plus large étant définie dans un cadre statutaire. Parmi les actions engagées, on peut citer :

- la restructuration du ministère de l'Éducation en 1993, avec la création de départements, responsables de la conception, de l'évaluation et de la coordination des politiques d'éducation, ainsi que de cinq départements régionaux, ayant des responsabilités de gestion ;
- l'adoption de la loi sur l'autonomie scolaire, qui a instauré des projets pilotes dans certaines écoles en vue de la création de *conseils scolaires* (composés de représentants des enseignants, des parents, des élèves et des associations locales et économiques) responsables de la direction et de l'organisation des cours, la gestion au jour le jour étant confiée à un directeur d'école élu ;
- l'octroi de dotations budgétaires plus globales au niveau central, offrant une plus grande autonomie financière aux écoles. En outre, les écoles se sont vu accorder la possibilité de rechercher des financements locaux auprès des entreprises, essentiellement dans le cadre du développement des programmes de formation professionnelle. Ces financements locaux, importants au niveau universitaire, restent marginaux pour les établissements aux niveaux inférieurs⁵².

Les réformes ont commencé de modifier sensiblement le processus de décision dans le système éducatif portugais. D'après une enquête récente⁵³, le système portugais était fondé en 1991 sur une structure de décision à deux niveaux, avec une place dominante pour l'administration centrale (57 pour cent de toutes les décisions concernant l'enseignement public dans le premier cycle du secondaire), un rôle limité pour les échelons intermédiaires de l'administration (municipalités et Autorités éducatives régionales)⁵⁴ et un rôle important pour les participants au niveau de l'établissement scolaire (40 pour cent de toutes les décisions) généralement exercé dans un cadre juridique déterminé au niveau central. Cette structure vaut, avec peu de variation, aussi bien pour l'enseignement primaire que pour

l'enseignement secondaire⁵⁵. La décentralisation se poursuivra avec la pleine application des réformes décrites plus haut.

Évaluation

Si l'on se réfère aux autres pays de l'OCDE, les arrangements institutionnels sous-tendant le processus décisionnel dans le domaine de l'enseignement sont nombreux. Parmi les systèmes scolaires les plus performants de la zone de l'OCDE, on trouve des systèmes très centralisés (France) et des systèmes décentralisés (Suisse). Les systèmes décentralisés permettent de mieux adapter les services d'éducation aux besoins locaux, comme on a pu le voir dans le contexte portugais avec l'expérience des écoles professionnelles et du système d'apprentissage. En revanche, la décentralisation peut aussi favoriser un renforcement des disparités socio-économiques à moins qu'elle ne s'accompagne de la mise au point de normes adéquates en matière d'enseignement, de techniques d'évaluation et de mesures efficaces pour soutenir les écoles et les élèves en difficulté⁵⁶. Dans le contexte portugais, les réformes visant à accroître l'autonomie des établissements scolaires devront être en conséquence associées à des efforts d'amélioration de la performance de ces établissements dans les régions défavorisées.

S'il est encore trop tôt pour évaluer pleinement l'efficacité des réformes récentes, l'extension de l'enseignement formel devra rester au premier rang des priorités dans le proche avenir :

- Une augmentation de la participation à l'enseignement formel exigera des efforts soutenus pour augmenter les taux d'achèvement de la scolarité obligatoire, pour généraliser la scolarisation dans le secondaire jusqu'à l'âge de seize ans et plus et pour élargir les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur.
- Le renforcement de l'enseignement technique et professionnel doit être appuyé par la participation active des employeurs au développement des programmes et à l'évaluation des procédures, ainsi que par l'établissement de liens financiers avec les écoles professionnelles.

L'augmentation des taux de scolarisation et l'accroissement du nombre des filières professionnelles pourraient se renforcer mutuellement dans la mesure où les programmes professionnels assurent un environnement pédagogique propre à attirer et à maintenir dans le système scolaire des élèves qui pourraient autrement

abandonner leurs études ou qui préfèrent des approches moins académiques de l'acquisition de connaissances. Ainsi, la valeur de la formation professionnelle ne tient pas simplement aux compétences qu'elle permet de transmettre, mais aussi aux possibilités qu'elle offre d'améliorer le niveau général d'instruction.

Les objectifs ambitieux qui ont été fixés en ce qui concerne les taux de scolarisation à tous les niveaux comme l'équilibre de la répartition entre les filières d'enseignement général et d'enseignement professionnel d'ici à l'an 2000 témoignent du rang élevé de priorité accordé à l'éducation. La réalisation de ces objectifs sera appuyée par les importants versements qui seront effectués par l'UE au cours de la période 1994 à 1999 au titre du deuxième Cadre communautaire d'appui, CCAII (*Quadro Comunitario de Apoio*, QCAII) (voir encadré 1). Les objectifs explicites de l'aide financière de l'UE au Portugal sont de soutenir le mouvement de convergence des revenus par habitant vers les niveaux de l'UE et de réduire les disparités régionales. Le CCAII fait de l'amélioration de la qualification des ressources humaines l'un des quatre domaines prioritaires des programmes appuyés par l'UE et consacre 835 milliards d'escudos à des mesures visant à « améliorer les fondements de l'acquisition de connaissances et de l'innovation » et à renforcer « la formation professionnelle et l'emploi ».

Formation continue

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le développement des programmes de formation continue a fait suite à la reconnaissance du fait que l'accélération du progrès technologique accroît le rythme auquel les compétences et les professions deviennent obsolètes. De surcroît, le ralentissement des flux d'entrées sur le marché du travail a accentué la nécessité de faire face aux nouvelles demandes de compétences spécifiques par un recyclage. Le besoin de formation chez les adultes est particulièrement aigu dans le cas du Portugal, compte tenu du fort pourcentage d'adultes n'ayant que de faibles qualifications. Bien que les jeunes représentent maintenant une proportion relativement importante de la population totale, on assisterait, d'après les prévisions démographiques, à une réduction sensible de la population active jeune, allant de 7 à 24 pour cent, au cours des dix années qui s'écouleront à compter de 1995, suivant les hypothèses démographiques retenues⁵⁷.

Encadré 1. Éducation et formation dans le contexte du deuxième Cadre communautaire d'appui

Le deuxième Cadre communautaire d'appui (CCAII), couvrant la période 1994 à 1999, prévoit des versements de l'UE de 3 250 milliards d'escudos sous la forme de subventions, auxquels s'ajouteront 1 200 milliards d'escudos sous la forme de prêts de la Banque européenne d'investissement. Si l'on tient compte du cofinancement national, l'effort total d'investissement représenté par les fonds structurels de l'UE équivaut à 43 pour cent environ du PIB nominal de 1993. Le CCAII est divisé en quatre secteurs (capital humain, compétitivité, développement social, développement régional) et en huit programmes. Les principales caractéristiques des deux programmes relatifs à la mise en valeur du capital humain sont brièvement décrites ci-après.

Programme 1. Acquisition de connaissances de base et innovation

L'objectif du programme est d'améliorer les qualifications de la population active et de renforcer les liens entre le système d'enseignement, les établissements scientifiques et technologiques et les entreprises. On distingue deux sous-programmes.

- Le sous-programme « *éducation* » vise une augmentation des taux de scolarisation à tous les niveaux ; la scolarisation dans le secondaire doit passer à 90 pour cent pour le groupe d'âge des 15 à 17 ans, avec 57 pour cent d'élèves du secondaire dans l'enseignement général et 33 pour cent dans des établissements techniques et professionnels ; la part des diplômes scientifiques doit passer à 40 pour cent de l'ensemble des diplômés d'enseignement supérieur d'ici à 1999, contre 31 pour cent en 1992 ; le pourcentage d'établissements équipés de laboratoires scientifiques doit être accru. Le sous-programme s'appuie sur sept mesures clés dans le domaine de l'infrastructure pédagogique, de la formation continue du personnel enseignant, de l'enseignement technique et professionnel, de l'assistance technique à la gestion et de l'exécution de ces mesures.
- Le sous-programme « *science et technologie* » vise à améliorer quantitativement et qualitativement le système scientifique au Portugal, en vue de porter à 1.2-1.5 pour cent la part des dépenses de R-D dans le PIB en 1999.

Programme 2. Formation professionnelle et emploi

Les objectifs du programme sont d'assurer à toutes les personnes ayant abandonné le système scolaire au moins une année de formation professionnelle avant d'entrer sur le marché du travail, d'améliorer le nombre et la qualité du personnel technique aux échelons moyen et supérieur, de développer la formation continue et de favoriser l'intégration des groupes défavorisés. Il est divisé en quatre sous-programmes.

- *Qualifications initiales et passage de l'école à la vie active.* Ce sous-programme vise le développement du système d'apprentissage et des autres filières pour les jeunes n'allant pas jusqu'au bout de l'enseignement de base. Il finance l'établis-

(voir page suivante)

(suite)

sement d'un système d'orientation pour faciliter le passage de l'école à la vie active.

- *Amélioration du niveau et de la qualité de l'emploi.* Ce sous-programme vise à développer les programmes de formation professionnelle ciblés sur les chômeurs, les travailleurs des petites entreprises et les travailleurs affectés par le progrès technique. Il contribue aussi au développement des activités des entreprises indépendantes.
- *Appui à la formation et à la gestion des ressources humaines.* Ce sous-programme vise le renforcement de la formation continue des maîtres, et la mise en place d'infrastructures de formation, d'un système d'information sur la formation professionnelle et d'un système de validation des qualifications professionnelles.
- *Formation pour l'administration publique.* Ce sous-programme vise à développer la formation des fonctionnaires publics, à favoriser l'évolution technologique et à améliorer l'évolution des carrières.

Programmes de formation continue et professionnelle

Le système portugais de formation continue professionnelle s'est caractérisé par le rôle dominant joué par l'État, une séparation entre les organismes publics responsables de l'enseignement, d'une part, et de la formation, de l'autre, et le développement relativement réduit de la formation en entreprise. Les programmes de formation continue entrent dans deux catégories principales : *i)* programmes de remise à niveau pour les adultes qui n'ont obtenu aucune qualification dans le système scolaire, administrés par le Département de l'enseignement de base (DEB) du ministère de l'Éducation ; et *ii)* programmes visant à assurer une formation professionnelle et des compétences de base, administrés par l'Institut de l'emploi et de la formation professionnelle (IEFP) du ministère de l'Emploi et de la sécurité sociale. Plus récemment, le système a évolué dans le sens d'une structure associant un contrôle central en matière de financement à la fourniture de services par des organismes publics et privés.

Les *programmes de remise à niveau* à l'intention des adultes revêtent des formes diverses, suivant la population cible, le panachage entre enseignement général et enseignement professionnel et la possibilité d'obtenir des qualifications semblables à celles qui sont offertes par le système scolaire formel. En 1992, ces

programmes couvraient près de 1.2 pour cent de la population active civile. La priorité accordée à la formation des adultes ayant abandonné le système scolaire sans qualifications formelles, se justifie par la forte proportion persistante des adultes entrant dans cette catégorie (9.1 pour cent des personnes âgées de 25 à 65 ans en 1991, d'après les chiffres donnés du recensement de la population) et un important illettrisme parmi la population adulte⁵⁸.

La structure du système de *formation professionnelle* a été radicalement modifiée au milieu des années 80. La loi de 1985, qui a défini le cadre législatif de la formation professionnelle sur le marché du travail, a renforcé la décentralisation des structures de l'Institut pour la formation continue et l'enseignement professionnel et a mis en place un organisme tripartite, les représentants des syndicats et des employeurs étant responsables de la surveillance du fonctionnement du système. La formation professionnelle (initiale et continue) est assurée dans divers contextes. Les programmes gouvernementaux sont exécutés à la fois directement, par les *Centres de gestion directe* de l'Institut, et par l'intermédiaire de *Centres de gestion participative* gérés par les partenaires sociaux et les instituts privés et financés essentiellement par des fonds publics (qui couvrent jusqu'à 95 pour cent de leurs dépenses de fonctionnement), les ressources nécessaires venant en grande partie des fonds communautaires⁵⁹.

Les financements de l'UE ont joué un rôle clé dans l'expansion et la modernisation des structures de formation au Portugal. De 1986 à 1989, les versements du Fonds social pour la formation professionnelle sont restés à la traîne par rapport aux crédits ouverts, les directives de l'UE affectant 75 pour cent des fonds structurels à des projets de formation des jeunes entrant en conflit avec la priorité accordée au Portugal à la formation des travailleurs adultes. La réforme de 1989 des fonds structurels de l'UE a laissé une plus grande marge de manœuvre pour adapter les priorités communautaires aux besoins nationaux, les fonds en question pouvant être affectés au secteur éducatif. Au titre du premier Cadre communautaire d'appui, couvrant la période 1989 à 1993, les fonds structurels de l'UE (fonds sociaux et régionaux) ont permis des apports de ressources équivalant à 6.8 pour cent du PIB de 1989, essentiellement en faveur d'investissements d'infrastructure dans l'éducation, ayant permis la création d'environ 50 000 salles de classe nouvelles et l'organisation de programmes de formation professionnelle pour à peu près 1.7 million de personnes. Avec le deuxième Cadre communautaire d'appui, d'autres organismes publics ont été chargés de

soutenir les activités de formation, alors que les partenaires sociaux et les consortiums d'entreprises sont désormais autorisés à recevoir directement des financements communautaires pour les plans de formation. En outre, un appui du secteur public peut être fourni à des centres ou à des entreprises à titre individuel.

Ainsi, les programmes de formation professionnelle se sont considérablement développés au Portugal dans les années 90, avec une participation annuelle de 8 pour cent de la population active en 1993, contre moins de 5 pour cent en 1990, et des dépenses publiques représentant 0.7 pour cent du PIB (tableau 16). La majeure partie de cette expansion est intervenue, toutefois, de façon non coordonnée, peu de contrôle étant exercé sur la qualité de la formation assurée. Cela a peut-être nui à la valeur des certificats d'aptitude obtenus par les participants et s'est traduit par une relation insuffisante entre les pratiques d'embauche et la participation aux programmes, ce qui a réduit les incitations à entreprendre la formation. Néanmoins, certains effets positifs, outre le rôle d'amortisseur en cas de baisse conjoncturelle de l'activité, ont été observés. Neuf mois après la fin

Tableau 16. **Formation professionnelle fournie dans le cadre des programmes du marché du travail**

	Nombre de bénéficiaires ¹				Dépenses publiques ²			
	1990	1991	1992	1993	1990	1991	1992	1993
Formation organisée dans le cadre du marché du travail	2.0	3.5	6.2	5.3	0.14	0.20	0.30	0.25
Formation des chômeurs adultes et à risque	0.1	0.1	0.2	0.2	0.01	0.02	0.05	0.04
Formation des adultes ayant un emploi	1.9	3.4	6.0	5.1	0.13	0.18	0.25	0.21
Mesures en faveur des jeunes	2.6	2.5	2.7	2.6	0.33	0.41	0.48	0.37
Mesures en faveur des jeunes chômeurs et des jeunes défavorisés	1.8	1.3	1.1	1.0	0.17	0.19	0.19	0.09
Aide à l'apprentissage et formes connexes de formation générale des jeunes	0.8	1.2	1.6	1.6	0.16	0.22	0.29	0.28
Réadaptation professionnelle des handicapés	0.1	0.1	0.2	0.1	0.06	0.04	0.05	0.05
Total	4.7	6.1	9.1	8.0	0.53	0.65	0.83	0.67

1. En pourcentage de la population active.

2. En pourcentage du PIB

Source : OCDE (1994), *Perspectives de l'emploi*, p. 59.

Tableau 17. **Situation dans la population active des participants aux programmes de formation professionnelle¹**

	1992			1993			1994		
	Formation professionnelle continue	Formation professionnelle initiale	Total	Formation professionnelle continue	Formation professionnelle initiale	Total	Formation professionnelle continue	Formation professionnelle initiale	Total
Situation avant le stage									
Taux de chômage	14.3	5.0	24.2	13.6	9.8	34.9	22.4
Rapport emploi/population	65.6	82.9	51.7	67.0	79.1	42.6	58.1
<i>Pour mémoire²:</i>									
Taux de chômage	3.6	2.8	9.3	3.9	4.1	12.0	5.3
Rapport emploi/population	47.8	72.3	41.0	46.5	71.7	38.0	45.7
Situation après le stage									
Taux de chômage	10.9	6.3	16.5	11.4	8.4	27.7	19.0
Rapport emploi/population	75.0	84.0	71.6	77.7	82.6	59.1	69.1
<i>Pour mémoire²:</i>									
Taux de chômage	4.1	3.8	12.2	5.0	5.4	14.3	6.8
Rapport emploi/population	46.3	71.5	41.3	45.7	70.8	38.0	45.1

1. Premier trimestre de l'année. Les données se rapportent à la situation dans la population active des participants aux programmes après achèvement d'un stage de formation suivi neuf mois auparavant (c'est-à-dire au deuxième trimestre de l'année précédente). Stages d'une durée de plus de 100 heures organisés dans des Centres de gestion directe et de gestion participative.

2. *Enquête sur la population active*. Les données indiquées se rapportent aux adultes (25 à 64 ans) dans la première colonne ; aux jeunes (15 à 24 ans) dans la seconde colonne ; et à l'ensemble de la population active dans la troisième colonne.

Source : *Observatório de Entradas na Vida Activa*, numéros divers ; et INE, *Inquérito Trimestral ao Emprego*.

des programmes de formation continue dans les centres appuyés par les pouvoirs publics au cours du deuxième trimestre de 1993, la proportion des participants à ces programmes ayant un emploi est passée de 79 pour cent avant la formation à 83 pour cent après, alors que leur taux de chômage est tombé de 9.8 pour cent à 8.4 pour cent (tableau 17)⁶⁰. Une amélioration des perspectives du marché du travail est aussi évidente pour les jeunes participant à des programmes de formation initiale. Dans les deux cas, la diminution de l'incidence du chômage est intervenue malgré une dégradation conjoncturelle de la situation du marché du travail. Environ un quart de ceux qui ont participé à la formation continue ont en outre aussi signalé une augmentation de leurs gains. Les enquêtes auprès des établissements réalisées en 1993 confirment l'idée d'une incidence positive de la formation professionnelle sur la qualité des produits et la productivité⁶¹.

Participation à la formation continue

Les données administratives sur la participation aux programmes publics de formation pourraient sous-estimer les taux de participation, car elles concernent les lieux et non les personnes et ne couvrent pas les programmes de formation en entreprise⁶². Les enquêtes sur la population active donnent une idée plus exacte de la participation. D'après ces enquêtes, la participation aux programmes d'enseignement et de formation destinés aux salariés a été beaucoup plus faible au Portugal qu'en moyenne dans les pays de l'UE en 1992⁶³ (tableau 18). En particulier, alors que, dans les autres pays de l'UE, l'incidence de l'éducation et de la formation était relativement élevée parmi les jeunes et parmi les femmes, la probabilité de la participation des travailleurs d'âge très actif à des programmes d'enseignement et de formation ne représentait que les deux tiers de la moyenne de l'UE et seulement un tiers pour les travailleurs âgés.

La répartition de l'enseignement et de la formation entre les différents niveaux d'instruction a été aussi plus inégale au Portugal que dans les autres pays de l'UE. Les salariés ayant suivi des études secondaires du deuxième cycle ou des études de plus haut niveau avaient cinq fois plus de chances de participer à des programmes de formation continue que les travailleurs moins instruits, contre une probabilité de 2 à 1 pour la moyenne de l'UE. Cela confirme que l'inégalité des possibilités d'acquisition de connaissances est renforcée tout au long de la vie active dans une plus grande mesure qu'ailleurs. La priorité accordée aux programmes de remise à niveau à l'intention des adultes se traduit par une part plus

Tableau 18. **Fréquence de la formation parmi les salariés**¹

Pourcentage

	Portugal			Union européenne		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Par niveau d'instruction						
Enseignement secondaire, premier cycle	2.8	3.3	3.0	6.4	7.7	6.9
Enseignement secondaire, deuxième cycle	14.7	11.9	16.2	10.4	17.9	11.0
Enseignement supérieur	12.3	9.5	10.8	10.7	14.0	12.0
Par tranche d'âge						
15 à 24	12.6	14.9	13.7	27.7	28.1	27.9
25 à 44	4.8	5.1	4.9	7.0	8.0	7.4
45 à 64	0.7	0.9	0.8	2.3	3.4	2.7
Total ²	5.0	5.8	5.3	8.6	10.4	9.3

1. 1992. Personnes en activité ayant suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

2. Y compris les personnes non classées dans une catégorie et les personnes de plus de 65 ans.

Source : EUROSTAT, *Enquête sur la population active*, 1992.

importante de l'enseignement général (représentant près de 42 pour cent de l'ensemble de la formation, contre 7 pour cent pour la moyenne de l'UE), alors que la plus forte participation des travailleurs plus instruits se traduit par une part plus importante des programmes conduisant à des qualifications de plus haut niveau (tableau 19). En revanche, le poids de la formation professionnelle et de la formation dans le cadre du système d'apprentissage en alternance a été beaucoup moins grande que la moyenne de l'UE. La plupart des programmes de formation visaient à favoriser l'évolution des carrières (60 pour cent de tous les programmes réalisés au Portugal, contre 44 pour cent pour la moyenne de l'UE), alors que la formation professionnelle initiale n'a eu qu'une importance marginale.

Les coûts de formation supportés par les entreprises n'ont représenté que 2.3 pour cent des coûts totaux de main-d'œuvre dans le secteur privé en 1992, chiffre à peine supérieur à celui de 1988; les trois quarts de ce pourcentage représentaient des dépenses au titre de l'apprentissage. La faible offre de formation par les entreprises portugaises pourrait être due en partie à la prépondérance des petites entreprises⁶⁴, qui ont une moindre propension à investir dans la formation; seulement 12 pour cent du nombre total de salariés ayant participé à

Tableau 19. **Caractéristiques des programmes de formation à l'intention des salariés¹**

Répartition en pourcentage

	Portugal			Union européenne		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Type						
Enseignement général	42.3	41.6	41.9	6.5	8.2	7.3
Enseignement supérieur	38.5	37.8	38.1	20.0	21.0	20.4
Formation professionnelle	10.2	12.3	11.3	24.7	24.5	24.6
Système dual	1.4	2.1	1.7	21.5	17.4	19.6
Autres	7.6	6.2	6.9	27.3	28.1	28.0
But						
Formation professionnelle initiale	4.8	7.3	6.0	26.3	25.7	26.0
Avancement dans la carrière	59.9	60.1	60.0	44.8	44.1	44.5
Changement de carrière	18.0	16.2	17.2	9.2	9.5	9.3
Autres ²	17.2	16.4	16.8	19.7	20.7	20.2
Durée						
Moins d'un mois	34.7	40.1	37.3	27.6	27.0	27.3
De un à six mois	27.6	26.9	27.2	8.2	9.2	8.7
Plus de six mois	37.6	18.9	35.5	64.2	63.7	64.0

1. 1992.

2. Y compris les personnes n'ayant pas répondu à l'enquête.

Source : EUROSTAT, *Enquête sur la population active*, 1992.

des programmes de formation professionnelle ces dernières années travaillaient dans des entreprises de moins de 50 salariés, contre 50 pour cent pour les travailleurs des entreprises de plus de 500 salariés.

Évaluation

Dans l'ensemble, ces résultats donnent à penser que malgré un vigoureux engagement politique et les diverses initiatives introduites pour améliorer la quantité et la qualité des investissements dans l'acquisition de compétences, le système demande à être développé, car il se caractérise par une participation relativement faible, en particulier parmi ceux qui auraient le plus besoin de ces compétences, et par un faible investissement des entreprises dans la formation. Les progrès qui ont été réalisés vers une plus grande décentralisation des services de formation doivent s'accompagner d'efforts pour établir des normes reconnues au niveau national dans l'acquisition de compétences et de qualifications. La séparation traditionnelle entre les programmes de remise à niveau et les pro-

grammes de formation professionnelle, qui relèvent de ministères différents, a peut-être contribué au fait que les premiers ne prennent pas suffisamment en considération le contexte et le milieu professionnel des participants et que les deuxièmes sont axés sur une gamme trop étroite de compétences profession-

Encadré 2. Accord de 1991 sur la politique de formation professionnelle

Signé entre les partenaires sociaux et le gouvernement, dans le cadre de l'« Accord économique et social » de 1991, cet accord définit les principaux aspects et objectifs stratégiques de la politique de formation professionnelle. Il couvre deux domaines essentiels :

1. **L'amélioration de l'interface formation professionnelle/emploi.** Étant donné que l'objectif est d'assurer au minimum une année de formation professionnelle à tous les nouveaux participants au marché du travail, le gouvernement s'engage par cet accord à mettre en place : a) un cadre législatif global sur la formation professionnelle ; b) des mesures spécifiques concernant la formation professionnelle assurée dans le cadre des programmes du marché du travail ; c) des programmes de « préapprentissage » destinés aux jeunes qui n'ont pas achevé leurs années de scolarité obligatoire. Il envisage aussi une évolution de l'évaluation et de la reconnaissance des compétences acquises dans le système d'apprentissage en alternance (par l'intermédiaire des « *unidades capitalizáveis* ») avec la participation active des partenaires sociaux ; la création d'un système d'aiguillage (*Unidades de insercao na vida activa*) pour le passage à la vie active ainsi que d'une unité statistique pour le suivi des résultats de la formation professionnelle (*Observatorio de Entradas na Vida Activa*).

2. **Développement de la formation continue.** Avec la participation des partenaires sociaux, l'accord envisage la création d'un système pour la reconnaissance des compétences acquises par les travailleurs dans le cadre de la formation continue, l'objectif étant la validation des compétences acquises et l'établissement de « registres officiels » de ces certificats d'aptitude. Sont envisagées également une reconnaissance expresse des compétences acquises par la formation continue pour l'avancement professionnel dans les entreprises ainsi que des incitations financières sous la forme de subventions de formation à l'intention des travailleurs dont l'emploi est menacé (le travailleur restant lié à l'entreprise et le salaire étant remplacé par la subvention).

En outre, l'accord renforce la participation des partenaires sociaux à l'élaboration et à la gestion de la politique de formation, un engagement étant pris en vue de l'introduction d'une loi sur l'emploi, la formation et le recyclage. Il s'agira d'ajuster la demande et l'offre de formation professionnelle ; d'établir des statistiques sur l'emploi et la formation professionnelle, grâce à une enquête sur les besoins en matière de formation professionnelle en 1993-95 et à des études sur l'incidence de la formation professionnelle dans les différents secteurs ; et, enfin, de prendre des mesures pour l'intégration des groupes défavorisés, par la création de programmes spéciaux, l'extension des programmes existants à l'ensemble du pays et l'ajustement des programmes existants aux besoins des groupes cibles.

nelles. En conséquence, l'accord sur la politique de formation conclu entre le gouvernement et les partenaires sociaux en juillet 1991 vise à améliorer l'intégration de la formation au lieu de travail, à développer la formation pour les groupes défavorisés et à faire participer les partenaires sociaux à la conception, au développement et à l'exécution des politiques du travail et de formation (voir encadré 2).

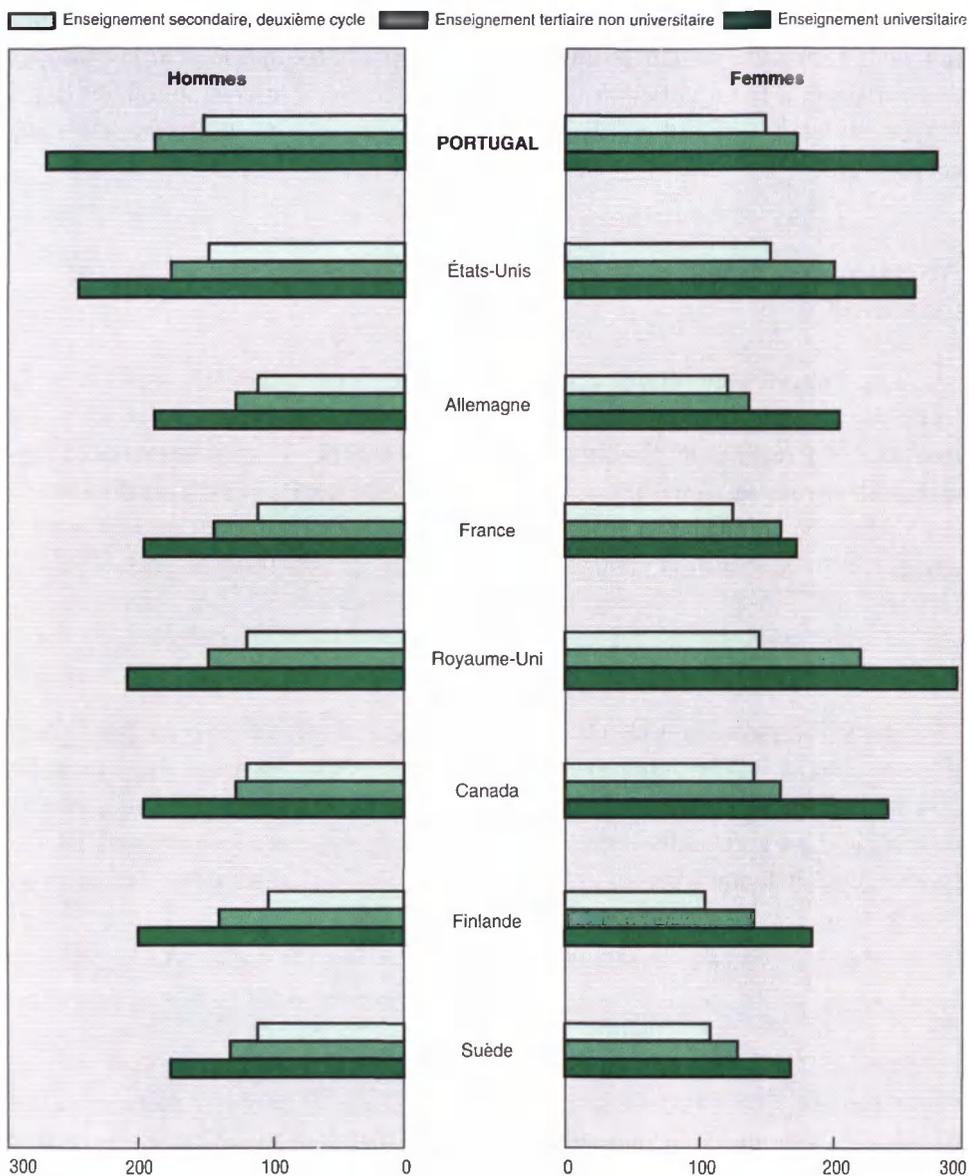
Niveau d'instruction et performance des individus sur le marché du travail

Les compétences acquises dans le cadre de l'enseignement formel et de la formation se traduisent par un avantage sur le marché du travail, ce qui incite les individus à investir dans l'acquisition de compétences. A court terme, cet avantage peut revêtir la forme d'une augmentation des salaires et d'une diminution des risques de chômage à l'entrée sur le marché du travail alors qu'à plus long terme, il peut se manifester sous la forme d'un accès à différentes possibilités de carrière.

Niveau d'éducation et gains

Dans les pays de l'OCDE, les travailleurs ayant un niveau plus élevé d'instruction sont mieux rémunérés, quelles que soient les caractéristiques des divers systèmes d'enseignement/de formation. Le Portugal ne fait pas exception à cette règle. Une comparaison des données sur les gains entre les pays de l'OCDE (graphique 20) donne à penser que la relation entre l'enseignement et les gains au Portugal est plus prononcée que dans la plupart des autres pays. Les gains des hommes ayant suivi des études universitaires, par rapport à ceux des travailleurs ayant quitté l'école après le premier cycle du secondaire ou avant, sont les plus élevés parmi les pays indiqués, alors que les gains relatifs des hommes ayant suivi des études secondaires du deuxième cycle sont plus élevés que dans tous les autres pays de l'OCDE, à l'exception des États-Unis. Il en va de même pour les femmes. Les données sur les gains relatifs en fonction du niveau d'instruction pour les différents groupes d'âge s'inscrivent sur une courbe plus pentue pour les travailleurs de 25 à 34 ans que pour les travailleurs plus âgés, ce qui suggère une augmentation de la prime liée à l'éducation parmi les nouveaux arrivants dans la population active.

Graphique 20. **GAINS RELATIFS PAR NIVEAU D'INSTRUCTION**¹



1. 1992. Par rapport aux gains des travailleurs ayant un niveau d'instruction égal ou inférieur au premier cycle du secondaire. Les données se réfèrent aux personnes âgées de 25 à 64 ans.
 Source : OCDE (1995), *Regards sur l'éducation*.

Une nette corrélation positive entre l'éducation et les gains apparaît également lorsqu'on tient compte des différentes caractéristiques des travailleurs et des entreprises⁶⁵. De fait, les estimations entre les pays de l'incidence sur les gains d'une année supplémentaire d'instruction, compte tenu de l'âge et de l'expérience des travailleurs considérés, font apparaître une plus forte incidence pour le Portugal (10 pour cent environ) que pour nombre d'autres pays de l'OCDE (graphique A1 de l'annexe I). Des informations plus détaillées concernant le Portugal en 1988, qui font une distinction entre les différents niveaux d'instruction et tiennent compte de l'expérience des travailleurs et du secteur d'activité, donnent à penser que la rentabilité de la scolarisation est plus élevée parmi les salariés du secteur privé (augmentation de 8.4 pour cent des gains pour une année supplémentaire de scolarité) que pour ceux du secteur public (5.7 pour cent), l'augmentation la plus importante des gains par année supplémentaire de scolarité concernant l'enseignement secondaire du deuxième cycle (tableau 20)⁶⁶.

L'éventail des gains s'est élargi depuis 1985, avec une augmentation sensible de la prime pour les travailleurs ayant des qualifications plus poussées, par rapport à ceux n'ayant même pas suivi un enseignement primaire de base (tableau 21 et graphique A2 de l'annexe II). Ce sont les travailleurs ayant un diplôme universitaire ou ayant suivi des études secondaires du deuxième cycle

Tableau 20. **Rentabilité des années de scolarité**¹
Pourcentage

	Secteur public	Secteur privé
Augmentation des gains moyens pour une année de scolarité supplémentaire ²	5.7	8.4
Augmentation de gains moyens entre différents niveaux d'instruction ¹		
Deuxième cycle primaire par rapport au premier cycle primaire	5.1	10.8
Troisième cycle primaire par rapport au deuxième cycle primaire	4.3	7.6
Premier cycle secondaire par rapport au troisième cycle primaire	3.2	5.2
Deuxième cycle secondaire par rapport au premier cycle secondaire	14.7	16.2
Enseignement supérieur par rapport au deuxième cycle secondaire	5.0	13.4

1. 1988. L'augmentation des gains est normalisée par l'augmentation du nombre d'années de scolarisation entre différents niveaux d'instruction.

2. L'estimation tient compte de l'expérience et, dans le cas du secteur privé, du nombre moyen d'heures de travail.

Source : Gepeducação, *O Impacto Económico da Educação sobre a Productividade da Trabalho*.

Tableau 21. Évolution récente des gains relatifs par niveau d'instruction

Indice. Gains mensuels moyens, par rapport aux gains des travailleurs ayant un niveau d'instruction inférieur au niveau primaire élémentaire

	1985	1989	1993
Enseignement primaire élémentaire	107.9	107.1	110.2
Enseignement primaire moyen	117.8	109.4	110.3
Enseignement secondaire, premier cycle	157.1	152.6	152.6
Enseignement secondaire, deuxième cycle			
Enseignement général	173.1	166.9	173.4
Enseignement technico-professionnel	182.9	204.8	220.9
Autres	148.2	204.6	170.0
Enseignement supérieur			
Cycle moyen	189.9	199.6	205.8
Diplôme non universitaire	283.4	303.4	308.9
Diplôme universitaire	300.8	335.8	375.7

Source : Données communiquées par les autorités nationales, sur la base de l'enquête, *Quadros de Pessoal*.

dans la filière technique/professionnelle qui ont enregistré la plus forte progression de leurs gains relatifs – ce sont aussi les deux seuls groupes à avoir bénéficié d'une croissance de leurs gains réels depuis 1985 – alors que des gains relatifs plus modestes ont été enregistrés par les travailleurs ayant d'autres qualifications au niveau de l'enseignement secondaire du deuxième cycle ou au-delà. La nette amélioration des gains relatifs des travailleurs plus instruits s'est accompagnée d'une progression analogue pour les cadres, techniciens, travailleurs très qualifiés et contremaîtres, alors que les gains des apprentis ont aussi sensiblement progressé (tableau 22). En revanche, les gains relatifs des travailleurs non qualifiés ou semi-qualifiés se sont dégradés. En outre, si les gains augmentent avec l'âge (variable supplétive de l'expérience du marché du travail) à chaque niveau d'instruction, une diminution relative des gains des travailleurs d'âge très actif et des travailleurs âgés est intervenue depuis 1989, par rapport aux travailleurs de 20 à 24 ans⁶⁷. Cette augmentation des gains relatifs des jeunes a été associée à une chute de 2 points de leur part dans l'emploi total, ce qui donne à penser que les modifications démographiques associées à l'atténuation des effets du *baby boom* ont été importantes⁶⁸.

Dans la mesure où les travailleurs ayant des niveaux d'instruction différents ne peuvent qu'imparfaitement se substituer dans les activités de production, la modification des salaires relatifs peut être interprétée comme une conséquence de

Tableau 22. **Évolution récente des gains relatifs par niveau de qualification**

Indice. Gains mensuels moyens, par rapport aux gains des travailleurs non qualifiés

	1985	1989	1993
Apprentis	68.1	75.8	82.9
Travailleurs semi-qualifiés	114.5	115.2	110.3
Travailleurs qualifiés	137.8	141.8	139.5
Travailleurs hautement qualifiés	199.5	215.7	218.8
Contremaîtres	196.6	211.4	212.5
Techniciens	270.1	296.7	306.9
Cadres	354.6	402.7	431.2

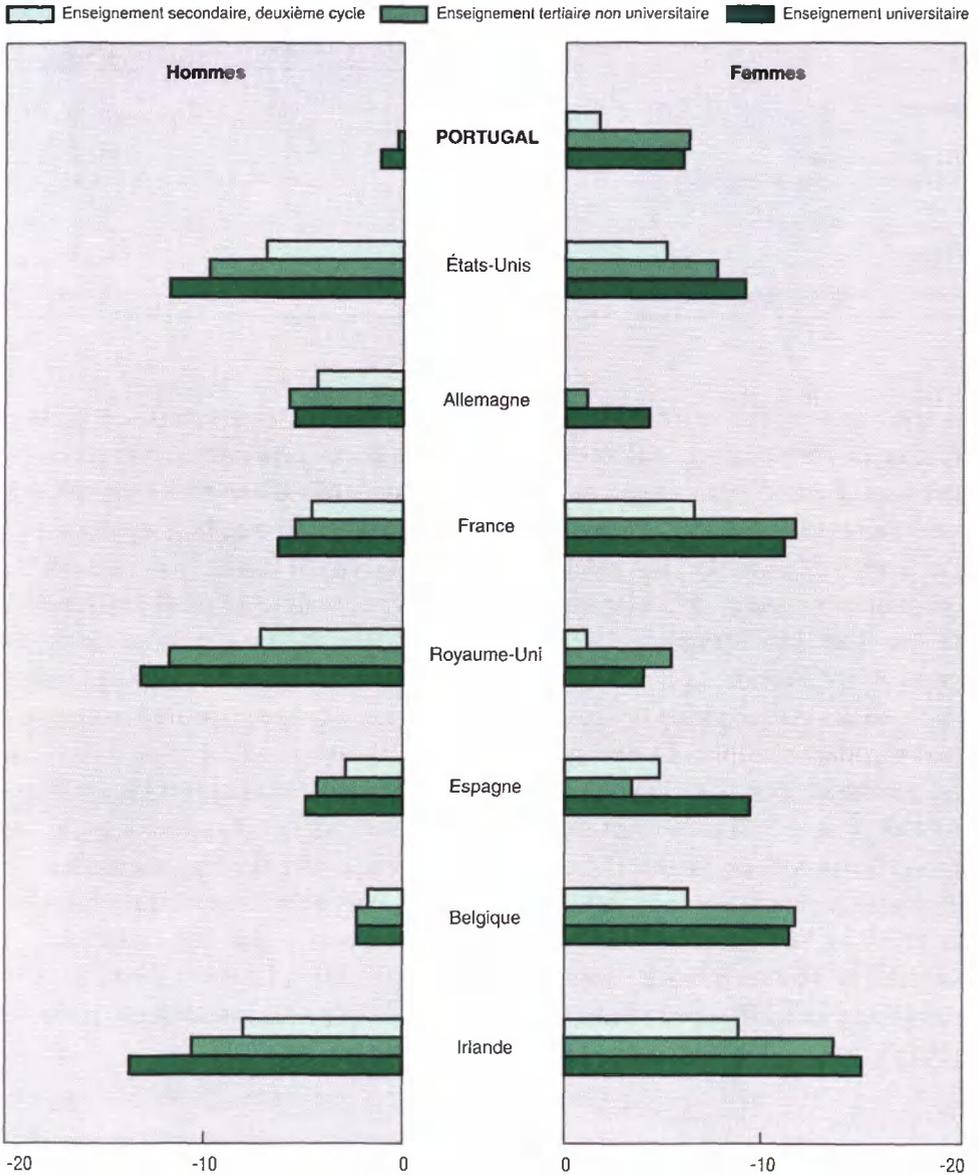
Source : Données communiquées par les autorités nationales, sur la base de l'enquête effectuée, *Quadros de Pessoal*.

la modification de l'offre et de la demande relatives⁶⁹. A cet égard, l'évolution récente du Portugal se caractérise par deux tendances générales. Premièrement, une modification généralisée de la demande de main-d'œuvre en faveur des travailleurs plus qualifiés est mise en évidence par le fait que la diminution des gains relatifs pour les travailleurs ayant un niveau d'instruction plus faible (six années ou moins de scolarisation) est intervenue malgré un recul de 15 points de leur part dans l'emploi ; à l'inverse, que l'augmentation correspondante des gains relatifs des travailleurs ayant suivi des études secondaires du deuxième cycle ou des études plus poussées était associée à une progression de 10 points de leur part dans l'emploi. Deuxièmement, les modifications relatives de l'offre ont été pour beaucoup dans l'évolution des salaires relatifs à certains niveaux d'instruction. Les travailleurs ayant suivi des études secondaires du premier cycle ont connu la plus forte augmentation de la part dans l'emploi (augmentation de 7 points), mais ont subi une forte diminution de leurs gains relatifs. En revanche, la faible croissance relative de l'offre de travailleurs ayant des qualifications supérieures (dont témoigne l'augmentation assez faible – 1.5 point – de leur part dans l'emploi total) a peut-être accentué l'effet de la modification de la demande relative, ce qui a encore accru leur prime à l'instruction.

Éducation et chômage

Alors que les personnes moins instruites ont en général un risque beaucoup plus élevé de chômage et une plus forte probabilité de sortir de la population active, la relation entre le chômage et le niveau d'instruction est moins étroite au Portugal (graphique 21)⁷⁰. Le taux de chômage pour les personnes moins ins-

Graphique 21. ÉCARTS DE CHÔMAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION¹



1. 1992. Différence en points de pourcentage par rapport au taux de chômage des personnes ayant un niveau d'instruction égal au premier cycle de l'enseignement secondaire. Les données se réfèrent aux personnes âgées de 25 à 64 ans.

Source : OCDE (1995), *Regards sur l'éducation*.

truites était le même que pour les personnes ayant suivi des études secondaires du deuxième cycle, contrairement à la moyenne de l'UE où les personnes moins formées ont un taux de chômage relatif sensiblement plus élevé (tableau 23, partie A). Si les personnes ayant les plus hauts niveaux de qualification ont un avantage plus important par rapport aux personnes moins formées que dans l'UE, en raison essentiellement du faible taux de chômage parmi les nouveaux diplômés, les hommes jeunes et les femmes âgées ayant fait des études jusqu'au

Tableau 23. Indicateurs de la performance sur le marché du travail par niveau d'instruction¹

Points de pourcentage

	Enseignement secondaire, deuxième cycle			Enseignement supérieur		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Écarts de taux de chômage par niveau d'instruction¹						
Portugal						
15 à 24	3.7	-1.5	1.1	-0.1	-3.2	-2.6
25 à 44	-1.1	-0.8	-1.0	-0.7	-3.2	-1.8
45 à 64	-2.0	1.5	-0.9	-0.8	-2.8	-1.3
Total	-0.4	0.3	0.0	-2.3	-4.5	-3.3
Union européenne						
15 à 24	-7.6	-8.2	-7.7	12.1	10.2	11.2
25 à 44	-3.8	-4.1	-3.9	-5.0	-2.8	-2.1
45 à 64	-1.1	1.7	-0.1	-2.9	-5.1	-3.7
Total	-3.8	-3.2	-3.6	-1.7	-2.0	-1.8
Écarts de ratio emploi/population par niveau d'instruction¹						
Portugal						
15 à 24	-21.8	-12.0	-17.2	14.0	28.8	23.8
25 à 44	-0.4	15.0	8.4	5.2	15.2	9.6
45 à 64	15.7	5.5	15.5	1.5	36.3	15.1
Total	3.9	11.6	8.4	17.6	32.2	25.0
Union européenne						
15 à 24	12.8	17.5	14.9	-12.4	-5.1	-8.6
25 à 44	4.6	17.0	12.5	2.7	10.5	6.7
45 à 64	8.0	12.9	13.6	12.9	15.8	16.0
Total	14.5	21.9	19.9	7.5	13.9	11.1

1. 1992.

2. Par rapport aux personnes ayant un niveau d'instruction égal ou inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire.
Source : EUROSTAT, *Enquête sur la population active*, 1992.

deuxième cycle du secondaire ont en fait un taux de chômage plus élevé que les travailleurs moins instruits. Cette configuration, caractérisée par un emploi plus élevé pour les non qualifiés que pour les moyennement qualifiés, est confirmée par les taux emploi/population (tableau 23, partie B). En outre, les données sur le chômage de longue durée (plus d'une année) par groupe d'âge et par sexe font apparaître une plus forte incidence parmi les hommes jeunes qui sont allés jusqu'au deuxième cycle du secondaire et parmi les femmes s'étant arrêtées dès le premier cycle ou plus tôt (tableau 24).

Le rapport entre le taux de chômage des jeunes et le taux de chômage des adultes donne une indication des difficultés rencontrées par les jeunes dans leur passage à la vie active. Si, comme dans la plupart des autres pays de l'OCDE, les jeunes connaissent au Portugal un taux de chômage beaucoup plus élevé que les adultes en raison de leur plus faible expérience du marché du travail¹, ce rapport a diminué sensiblement au Portugal depuis le niveau record atteint en 1979, se rapprochant de la moyenne de l'OCDE à la fois pour les adolescents et pour les

Tableau 24. **Incidence du chômage de longue durée par niveau d'instruction¹**

Pourcentage de chômeurs

	Hommes			Femmes		
	Niveau égal ou inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	Enseignement supérieur	Niveau égal ou inférieur au premier cycle de l'enseignement secondaire	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire	Enseignement supérieur
Portugal						
15 à 24 ans	5.9	14.1	..	18.0	2.0	..
25 à 44 ans	4.3	1.3	..	34.6	18.5	..
45 à 65 ans	4.4	12.9
Total ²	14.9	17.8	..	65.5	20.5	..
Union européenne						
15 à 24 ans	7.2	4.4	7.8	7.3	5.7	9.8
25 à 44 ans	16.2	12.7	16.4	20.2	14.1	19.4
45 à 65 ans	6.8	6.3	4.1	5.1	3.4	1.8
Total ²	30.3	23.4	28.4	32.6	23.2	31.1

1. 1992.

2. Y compris les personnes de plus de 65 ans.

Source : EUROSTAT, *Enquête sur la population active*, 1992.

jeunes adultes en 1993⁷². Plusieurs facteurs ont vraisemblablement contribué à cette tendance favorable. A l'instar de ce qui s'est passé dans les autres pays de l'OCDE, une atténuation des pressions démographiques, dont témoigne une baisse de 40 pour cent de la part des jeunes dans la population active totale (16 pour cent en 1993 contre 27 pour cent en 1979) a sensiblement amélioré les perspectives du marché du travail pour les personnes plus jeunes. Une amélioration de la performance du système éducatif et la mise en œuvre de programmes expressément conçus pour faciliter le passage de l'école à la vie active ont peut-être aussi contribué à ces résultats⁷³. Mais la diminution du taux de chômage des jeunes au cours de la période 1981 – 1991 concernait aussi des personnes ayant un plus faible niveau d'instruction, ce qui donne à penser que c'est le facteur démographique qui a exercé l'influence dominante dans l'évolution des taux de chômage relatifs (tableau A3 de l'annexe II).

Évaluation

Les données disponibles donnent à penser que le niveau comparativement élevé et croissant des écarts de gains liés à l'instruction constitue une puissante incitation à l'investissement dans l'acquisition de compétences. Cependant, dans le cas du Portugal, l'impact de ces incitations sur le taux de maintien dans le système scolaire a peut-être été atténué par l'importance que revêt le salaire des jeunes pour les familles pauvres et par le faible taux de chômage des jeunes moins instruits. En outre, la pleine potentialité des compétences acquises a pu être menacée par de faibles liens entre l'école et l'entreprise et par l'absence de possibilités de carrière adéquate.

Convergence du revenu par habitant et capital humain

L'importance du capital humain dans le processus de rattrapage a été corroborée par plusieurs études. Si, dans les modèles de croissance néoclassiques, le niveau du revenu par habitant à l'état stationnaire est affecté par le stock de capital humain et physique, les nouvelles théories de la croissance ont souligné l'importance des effets d'entraînement associés à l'accumulation de capital humain et physique, et par conséquent leur influence sur la croissance de la productivité totale des facteurs et du revenu par habitant. D'après une étude récente des déterminants de la productivité dans les pays de l'OCDE, il semble

qu'une année supplémentaire d'éducation augmente les niveaux de productivité de 5 à 10 pour cent, encore que la même étude ne permette guère de corroborer les effets de l'éducation sur les taux de croissance à l'état stationnaire⁷⁴; dans ces conditions, la suppression de l'écart entre le Portugal et les autres pays de l'OCDE pour ce qui est du nombre moyen d'années de scolarisation (écart estimé à 2.5 années environ en 1985 contre un peu plus de trois années en 1965, d'après une analyse citée dans cette étude) pourrait conduire à un relèvement de 13 à 26 pour cent des niveaux relatifs de productivité au Portugal.

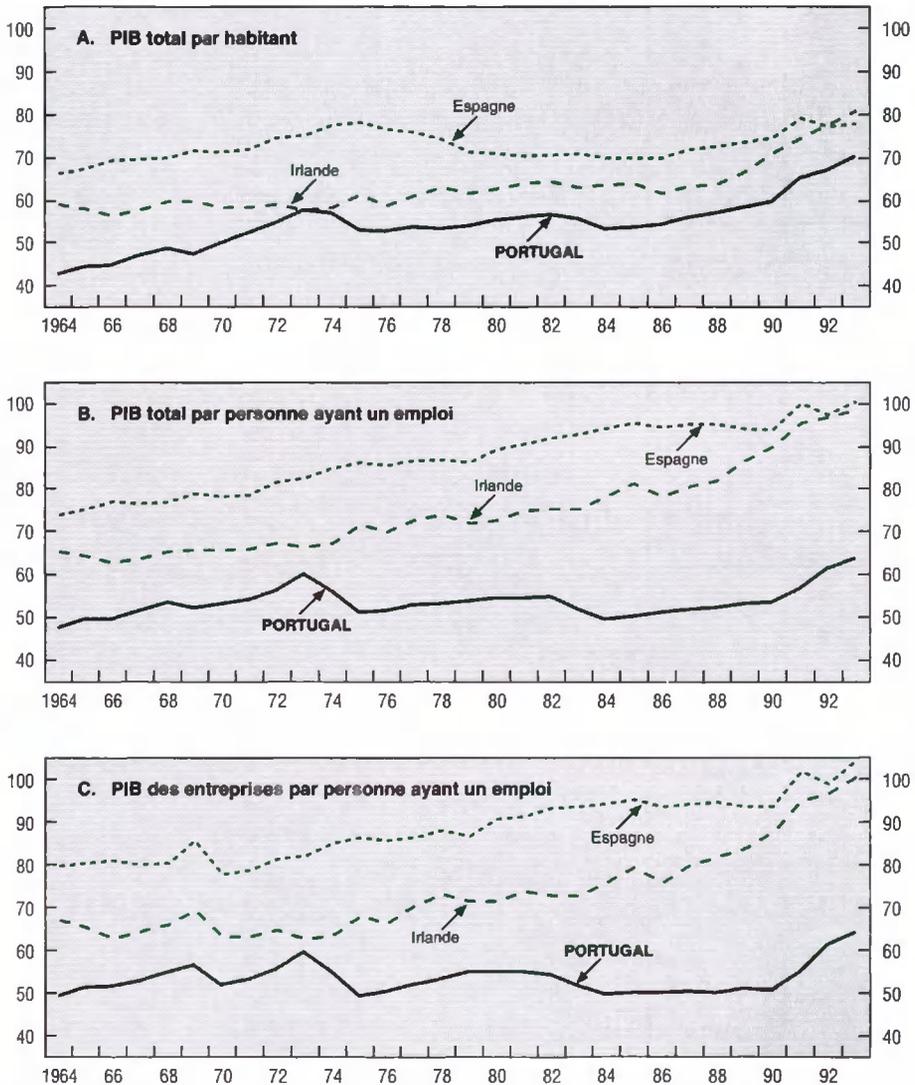
L'écart entre le revenu par habitant au Portugal et dans les autres pays de l'UE s'est sensiblement réduit au cours de la période d'après-guerre. Ce processus a été particulièrement rapide dans les années 60 et au début des années 70, a stagné la décennie suivante et a repris après l'adhésion à la Communauté européenne en 1986 (graphique 22). Le processus de rattrapage du revenu par habitant a été plus rapide qu'en terme de productivité du travail, la hausse tendancielle des taux d'activité et la faiblesse des taux de chômage faisant grimper le rapport emploi/population, contrairement aux évolutions observées dans les autres pays de l'UE⁷⁵. L'écart des niveaux de productivité s'est creusé dans les années 70 et au début des années 80, mais s'est rétréci entre 1985 et 1993-94. Une amélioration notable a été également enregistrée pour la productivité totale des facteurs au cours de la période 1985-94 (tableau 25).

Le lien entre le niveau de formation et le revenu par habitant apparaît dans le graphique 23, qui représente le revenu par habitant par rapport à la population adulte (25 à 64 ans) ayant suivi et achevé des études secondaires ou des études supérieures en 1991. A 7 pour cent, le pourcentage de la population portugaise ainsi qualifiée était de loin le plus faible de ceux observés dans les pays de l'OCDE.

Les estimations de l'incidence du capital humain sur la productivité au niveau de l'ensemble de l'économie peuvent être affectées par un biais de simultanéité, la demande d'éducation augmentant avec les niveaux de revenu. Néanmoins, les données concernant les entreprises fournissent des informations supplémentaires sur l'importance des qualifications pour les résultats en matière de productivité. Dans les entreprises portugaises où l'investissement (cumulé) en capital fixe est plus important, le pourcentage des travailleurs ayant un niveau d'instruction plus élevé est plus grand que dans les entreprises investissant peu, les premières ayant aussi une productivité du travail sensiblement plus forte

Graphique 22. **RATTRAPAGE DU REVENU PAR HABITANT ET DE LA PRODUCTIVITÉ**¹

UE = 100



1. Données à prix courants et PPA courants. Pour le Portugal, les données pour la période 1986-1993 sont fondées sur les séries des nouveaux comptes nationaux, telles qu'elles ont été communiquées par les autorités nationales. Les données concernant les années précédentes ainsi que celles du secteur des entreprises sont des estimations de l'OCDE.

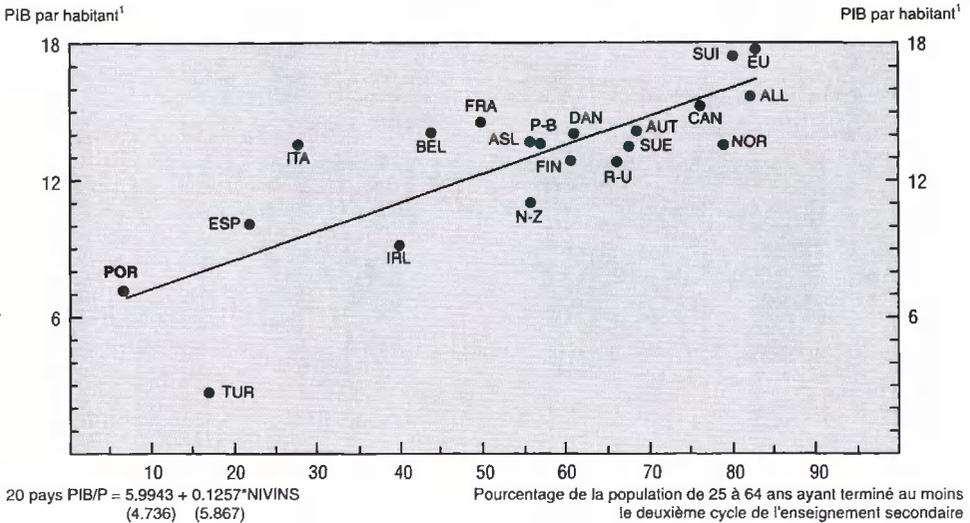
Source : OCDE, Comptes nationaux.

Tableau 25. Croissance de la production et de la productivité dans le secteur des entreprises

	1960-1973				1974-1985				1985-1994			
	Portugal	Irlande	Espagne	Moyenne OCDE	Portugal	Irlande	Espagne	Moyenne OCDE	Portugal	Irlande	Espagne	Moyenne OCDE
Croissance de la production	6.9	4.4	7.3	5.2	2.3	3.7	1.6	2.7	3.3	4.7	2.9	2.6
Productivité du travail	7.5	4.8	6.0	4.4	0.5	4.1	3.5	1.6	3.4	4.0	2.3	2.4
Productivité du capital	-0.6	-0.9	-3.6	-0.7	-2.5	-1.8	-3.4	-1.6	1.5	2.7	-1.3	-0.5
Productivité totale des facteurs	5.0	3.6	3.2	2.9	-0.3	2.8	1.5	0.6	3.0	3.7	1.2	1.2

Source : OCDE.

Graphique 23. NIVEAU D'INSTRUCTION ET PIB PAR HABITANT, 1991



1. Milliers de dollars des États-Unis, au taux de change PPA.

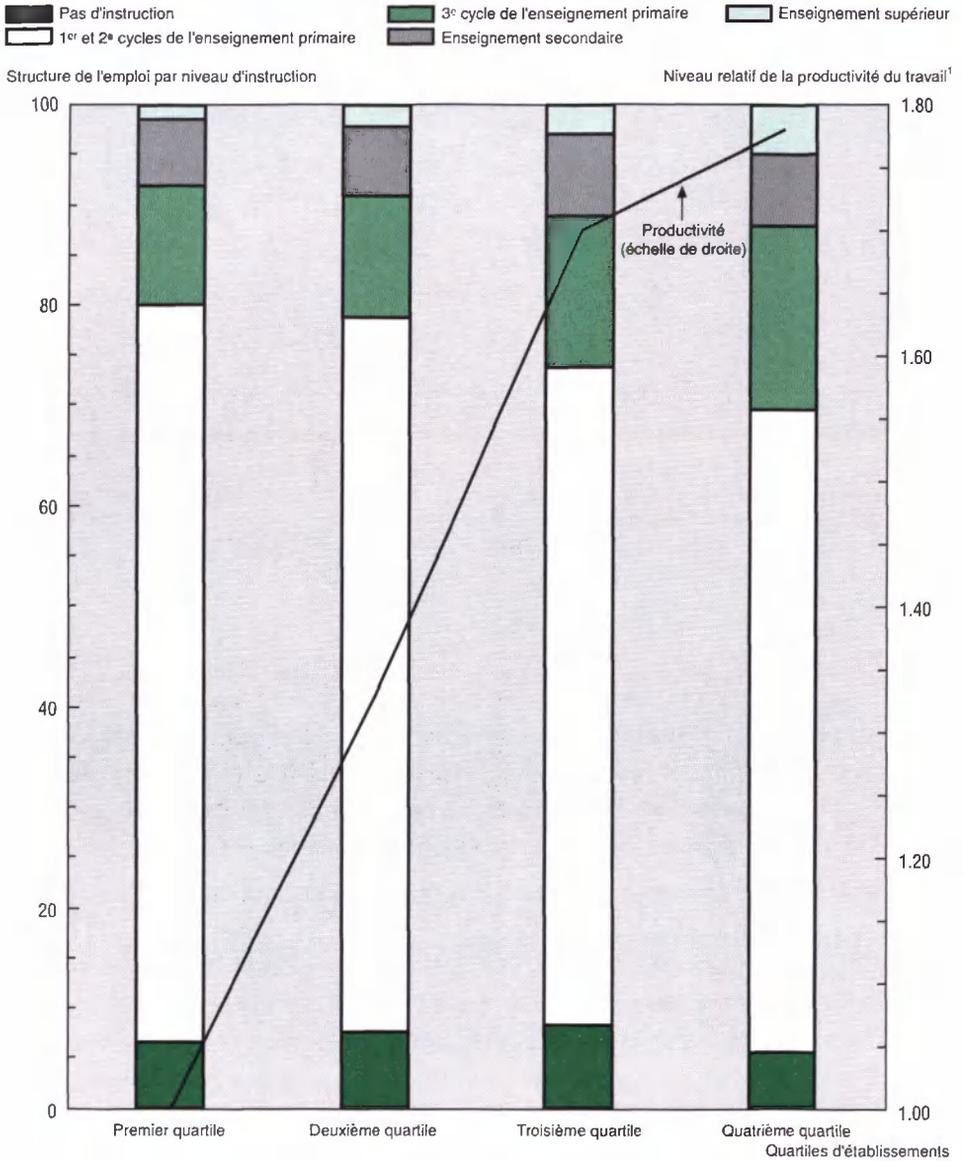
Source : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 1993.

(graphique 24). La même association entre l'investissement fixe et la structure de l'emploi par niveau d'instruction est évidente à l'échelon des différents secteurs industriels. Ces données laissent penser que le capital fixe et le capital humain sont complémentaires dans le processus de production et qu'ils contribuent tous deux à une forte augmentation de la productivité dans les entreprises.

Avec la forte expansion des taux de scolarisation et des taux d'obtention de diplômes dans l'enseignement secondaire observée depuis le milieu des années 80, le Portugal se trouve maintenant dans une période de transition vers une population active mieux formée. A mesure que les cohortes plus âgées et moins instruites sortent de la population active, la proportion des personnes ayant au moins suivi des études secondaires du deuxième cycle dépassera 50 pour cent d'ici au milieu du siècle prochain⁷⁶. La productivité devrait donc augmenter à mesure que le niveau de formation s'accroît. Cependant, les effets sur la productivité globale d'une plus grande efficacité du système éducatif et de formation dépendront en définitive d'un large éventail de facteurs affectant la demande et

**Graphique 24. STRUCTURE DE L'EMPLOI PAR NIVEAU D'INSTRUCTION
ET ÉCARTS DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL**

Quartiles d'entreprises ayant des niveaux différents de formation brute cumulée de capital fixe, 1988



1. Par rapport aux entreprises ayant le niveau le plus faible d'investissement cumulé.
Source : Ministère de l'Éducation (1992).

l'utilisation des compétences ; parmi les plus importants d'entre eux, on peut citer la composition de la production industrielle, la plus ou moins capacité des entreprises d'adapter leurs méthodes pour utiliser plus largement les compétences ainsi que les incitations à investir dans la formation des différentes entreprises.

- *Composition de la production industrielle.* Dans le cas du Portugal, le rôle dominant joué par les secteurs industriels traditionnels (textiles, habillement, industrie alimentaire, produits métalliques et chaussures), ayant un moins fort contenu en compétences, a peut-être limité la demande de main-d'œuvre qualifiée par un effet de composition⁷⁷.
- *Utilisation des compétences.* Même lorsqu'elles produisent des biens similaires et sont en concurrence sur les mêmes marchés, les entreprises peuvent utiliser plus ou moins efficacement les différentes compétences. Dans le contexte du Portugal, en dépit de récents progrès, l'association d'ouvriers non qualifiés et de (quelques) techniciens et gestionnaires très qualifiés non seulement limite la contribution des travailleurs au bas de l'échelle, mais contraint aussi ceux situés à l'extrémité supérieure à s'occuper de problèmes simples dans les ateliers, négligeant ainsi les questions stratégiques à long terme⁷⁸.
- *Incitations pour les entreprises à investir dans les compétences.* Le rôle dominant joué au Portugal par les petites entreprises et les entreprises familiales (70 pour cent de l'ensemble) a peut-être abouti à des structures d'organisation et à des politiques de gestion du personnel qui limitent l'utilisation de la main-d'œuvre qualifiée⁷⁹. Dans la mesure où l'investissement dans la formation s'effectue plus vraisemblablement dans les secteurs où les entreprises sont en expansion, plusieurs facteurs influant sur le développement des entreprises, y compris le financement et la disponibilité de ressources à long terme, détermineront les efforts faits par les entreprises pour assurer une formation et la récompenser. Au Portugal, où les financements à long terme des entreprises familiales ont généralement été limités aux seuls fonds propres et aux financements bancaires, garantis par les biens familiaux, le développement de montages financiers plus compliqués adaptés aux besoins des petites entreprises pourrait permettre à ces dernières de passer à des secteurs exigeant, entre autres, une utilisation plus intensive du capital humain.

Ces facteurs donnent à penser que les modifications apportées au fonctionnement des structures d'enseignement et de formation devront s'accompagner de changements dans d'autres domaines si l'on veut éviter le piège d'une faible productivité associée à des bas salaires, ce qui perpétuerait l'insuffisance de l'investissement en capital humain⁸⁰. Si l'on peut s'attendre à ce que ces changements interviennent comme suite à l'exposition à un environnement plus compétitif, la conception des politiques fiscales, des réglementations financières, des lois concernant les entreprises ainsi que des politiques visant à augmenter les compétences en matière de gestion affecteront positivement les résultats.

Les entreprises étrangères pourraient jouer un rôle central dans la modification des attitudes traditionnelles à l'égard de l'enseignement et de la formation, compte tenu de l'important afflux d'investissements directs étrangers au Portugal ces dernières années. Les recherches comparées sur l'investissement étranger direct ont mis en évidence le rôle de ces investissements dans la diffusion des technologies représentant «la meilleure pratique» ainsi que les complémentarités avec le stock de capital humain dans le pays d'accueil⁸¹. Certaines entreprises étrangères ont joué un rôle moteur dans l'introduction d'approches novatrices de la formation de la population active au Portugal. Dans le cas d'AutoEuropa – co-entreprise de Ford et de Volkswagen pour la production de monospaces – l'importance stratégique accordée aux qualifications des effectifs s'est traduite par de gros efforts de formation en faveur de l'ensemble des salariés (environ 2 200 participants en janvier 1994). La formation est suivie par tous les nouveaux embauchés, généralement des jeunes (moins de 30 ans) ayant au minimum neuf années de scolarité. Il peut s'agir d'une formation de base (l'accent étant mis sur le travail en équipes et l'amélioration de la qualité des produits au sein de l'équipe), d'une formation avancée (résolution des problèmes et méthodes quantitatives), de l'apprentissage aux techniques de simulation, de la formation à la vente ou d'une formation en cours d'emploi. Les efforts de formation sont aussi associés à la mise en place de conditions de travail propices à une meilleure utilisation des compétences des travailleurs, par une restructuration des procédés et l'organisation en petites équipes de production qui permettent de ne pas gaspiller les compétences et qualifications acquises. On améliorera les compétences des travailleurs par des évaluations périodiques de leurs performances, la participation à une formation à chaque échelon de qualification ouvrant des possibilités de carrière.

Évaluation générale

Le Portugal a fait des progrès économiques remarquables depuis 1985 : renforcement de l'intégration dans l'économie internationale, ouverture de secteurs abrités, transformation structurelle de l'économie et expansion des circuits financiers. Néanmoins, les gains en matière de rattrapage, certes supérieurs à ceux de l'Espagne, ont été plus réduits qu'en Irlande.

Malgré des améliorations, jusqu'au début des années 90 le système éducatif du Portugal a produit un grand nombre de personnes faiblement qualifiées et offert peu de possibilités satisfaisantes de formation professionnelle pour les adultes. Plusieurs points ressortent de l'analyse :

- i)* Une grande proportion des jeunes ne sont pas parvenus jusqu'au terme de l'enseignement de base, s'exposant à de graves risques après leur entrée sur le marché du travail ; en outre, le système a été peu performant pour ce qui est des résultats scolaires, en particulier en mathématiques et en sciences.
- ii)* Malgré le développement du système éducatif, le taux de scolarisation au-delà du premier cycle du secondaire est resté bien inférieur à celui observé dans la plupart des autres pays de l'OCDE.
- iii)* En dépit des efforts faits pour diversifier les filières du secondaire, la majeure partie des étudiants ont opté pour des cours d'enseignement général et non d'enseignement professionnel. Au niveau de l'enseignement supérieur, la majeure partie des étudiants ont choisi des orientations ayant peu de rapports avec les besoins des entreprises.
- iv)* La formation professionnelle était marguée dès l'origine par le rôle dominant de l'État et le faible développement de la formation au sein des entreprises. La participation des travailleurs des entreprises et des collectivités locales à la conception et à la gestion des programmes de formation était limitée.

Tandis que des réformes récentes ont amélioré sensiblement l'efficacité du système d'éducation et de formation, des déficiences persistent, qui exigent de maintenir, voire d'accélérer, le rythme de la réforme structurelle dans ces domaines.

- En ce qui concerne l'enseignement, la priorité devrait continuer d'être accordée à la mise en œuvre dans leur intégralité des réformes des programmes scolaires et des modalités d'évaluation aux niveaux de base et secondaire, ainsi qu'à l'amélioration de la gestion du système – notamment du point de vue de son l'efficience et de son efficacité.
- Les réformes dans le domaine de l'enseignement professionnel devraient inciter davantage les jeunes à s'orienter vers les filières professionnelles, reconnaissant ainsi le rôle vital de ce type de formation dans l'amélioration du niveau général d'instruction des étudiants qui ne sont pas intéressés par une instruction purement académique. Le système d'enseignement supérieur devrait aussi accroître le nombre de places disponibles dans les secteurs produisant des qualifications dont la demande augmente.
- Les politiques de formation devraient viser à élargir l'accès à la formation professionnelle, tant initiale que continue; à fournir un plus large éventail de compétences, renforçant ainsi la capacité des entreprises de redéployer leurs travailleurs au niveau interne; à améliorer la coordination par l'établissement de normes de formation et de qualification; et à élaborer des programmes qui soient expressément adaptés aux besoins des petites entreprises et qui assurent donc la formation conjointe des travailleurs et des gestionnaires.

De nouveaux progrès seront facilités par un large consensus au sein de la société portugaise sur la forte priorité qui doit être accordée au développement de l'enseignement et de la formation. Les réformes seront appuyées par le deuxième Cadre communautaire d'appui pour la période 1994-99, période pendant laquelle les dépenses d'éducation et de formation, y compris le cofinancement national, atteindront l'équivalent de 6.1 pour cent du PIB de 1993.

Néanmoins, l'amélioration de l'offre de main-d'œuvre qualifiée ne suffira pas à atteindre les objectifs de convergence économique si, simultanément, la demande de main-d'œuvre qualifiée ne s'adapte pas. Or, le Portugal est confronté à cet égard à un enjeu important, car il a réussi mieux que d'autres pays à maintenir le chômage à un faible niveau. La souplesse importante et croissante du marché du travail a permis à la main-d'œuvre peu qualifiée d'être facilement absorbée par les industries traditionnelles à faible intensité de main-d'œuvre, grâce à des salaires minimaux ou salaires d'entrée faibles et en diminution par

rapport aux gains moyens. Au fil des années, le taux de chômage en période de pic conjoncturel a diminué, alors qu'il a plus que doublé en Irlande dans les années 80, pays pour lequel les meilleurs résultats en matière de rattrapage ont été obtenus au prix d'une dégradation de la performance globale du marché du travail. Le Portugal est donc confronté aujourd'hui à la nécessité de passer à une production industrielle à plus forte intensité de compétences, mieux adaptée à la diversité croissante de la population active, tout en maintenant ses bons résultats sur le marché du travail.

Comme on l'a noté plus haut, une diversification et une modernisation de la structure industrielle pourraient déjà être en cours, du fait de la déréglementation, de la libéralisation financière et de l'augmentation de l'investissement direct étranger, attiré par la faiblesse relative des coûts de main-d'œuvre comparée aux niveaux de l'OCDE et la suppression des mesures de contrôle des mouvements de capitaux. L'accélération du rythme de l'investissement, l'innovation technologique et la rationalisation de l'organisation industrielle, associées aux réformes structurelles réalisées continuellement dans ces secteurs, sont autant de facteurs importants pour une utilisation efficace d'une main-d'œuvre plus qualifiée.

IV. Conclusions

L'économie portugaise a commencé de se redresser en 1994. Réagissant à la vive expansion des marchés extérieurs, les exportations ont affiché une très forte hausse, contribuant ainsi à enrayer la contraction prononcée de l'investissement fixe brut. Le PIB réel pour l'année entière a augmenté de 1.2 pour cent par rapport à 1993. Pourtant, au regard aussi bien des cycles précédents que de la reprise économique dans l'ensemble de l'Europe, le rythme de l'expansion économique a été fort modéré. La consommation privée n'a guère progressé, bridée par l'accroissement du chômage et la baisse des salaires réels. Le déficit commercial s'est réduit selon les estimations de 0.6 pour cent du PIB, à la faveur d'un redressement conjoncturel relativement faible. Toutefois, en raison d'une baisse prononcée des transferts privés et officiels, la balance des opérations courantes devrait selon les estimations revenir à un déficit d'une ampleur de 1.3 pour cent du PIB en 1994.

Étant donné la grande flexibilité des salaires, la montée du chômage a exercé une forte pression à la baisse sur le taux de croissance des salaires nominaux, qui s'est conjuguée à des gains substantiels de productivité du travail pour limiter la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre à 3 pour cent environ en 1994, soit le meilleur résultat depuis près de 30 ans. Dans ce contexte, la désinflation a encore progressé, le taux sur douze mois de la hausse des prix à la consommation tombant en décembre 1994 à un point bas record de 4 pour cent, dans les limites de la fourchette officielle. Le processus de convergence des taux d'inflation s'est poursuivi à bonne allure : l'écart vis-à-vis de l'Union européenne est revenu à 1 point seulement, alors que deux ans plus tôt, avant la récession de 1993, il atteignait près de 5 points.

A court terme, la vigueur persistante des marchés extérieurs, la mise en service de nouvelles capacités d'exportation et le rebond de la demande intérieure laissent prévoir une accélération de la croissance économique en 1995 et

1996. Une remontée du salaire réel et de l'emploi devrait conforter la consommation privée et renforcer ainsi la formation brute de capital fixe. Au total, la croissance du PIB réel pourrait s'accélérer et atteindre environ 3 pour cent en 1995, son meilleur résultat depuis cinq ans. Une nouvelle accélération est attendue pour 1996, car le taux de chômage devrait tomber à 6-6½ pour cent de la population active à politiques inchangées. Un tel taux resterait supérieur au niveau jugé compatible avec une inflation stable (NAIRU) et devrait garantir une modération continue des salaires qui induirait une baisse de l'inflation et un resserrement de l'écart vis-à-vis de l'UE.

La politique monétaire est restée axée sur le maintien de la stabilité du taux de change en tant que point d'ancrage nominal de la formation des salaires et des prix. Après l'élargissement des marges de fluctuation au sein du mécanisme de change européen en août 1993, la Banque du Portugal a maintenu l'escudo dans les limites d'intervention antérieures, mais une ferme orientation monétaire s'est révélée nécessaire pour redonner prise à l'engagement des autorités en faveur de la stabilité des changes dans le sillage des deux dévaluations de novembre 1992 et mai 1993. De fait, les accès de turbulence sur les marchés des changes, liés pour une large part à l'instabilité persistante des flux internationaux de capitaux, ont provoqué une forte hausse des taux d'intérêt administrés au cours du premier semestre de 1994. Les autorités ayant réaffirmé que la stabilité du taux de change nominal était la pièce maîtresse de la stratégie de convergence du Portugal, la confiance s'est raffermie sur les marchés à partir de juin et la Banque du Portugal a pu revenir à sa politique de réduction prudente des taux d'intérêt. Du même coup, les écarts de taux d'intérêt, qui s'étaient fortement creusés à partir du printemps 1994, se sont resserrés et l'escudo a commencé de s'apprécier en termes effectifs. La remontée du taux de change pondéré en fonction des échanges s'est poursuivie après l'ajustement à la baisse de 3.5 pour cent de l'escudo, qui est intervenu dans le cadre du mécanisme de change européen le 6 mars 1995, cet ajustement ayant aligné la parité centrale sur les taux du marché qui prévalaient depuis août 1993.

Toutefois, les investisseurs exigent toujours une prime de risque pour la détention de titres portugais : au début d'avril 1995, cette prime de risque atteignait 500 points de base pour les obligations publiques à 10 ans, par rapport aux valeurs allemandes comparables. Mais les données économiques fondamentales s'améliorant, surtout sur le front de l'inflation, la poursuite de la politique

actuelle axée sur la stabilité devrait conduire à un raffermissement progressif de la confiance des investisseurs et aider ainsi la Banque du Portugal à faire redescendre les taux d'intérêt. Dans ce contexte, la politique macroéconomique portugaise bénéficie d'un autre atout qui conforte sa crédibilité et sa cohérence : une symétrie de plus en plus marquée entre les contraintes de taux d'intérêt de la politique de change et les besoins conjoncturels de l'économie. De plus, la Banque possède désormais, avec l'introduction en juillet 1994 des prises en pension à taux variable, un nouvel instrument pour adapter ses interventions sur le marché monétaire à la gestion du taux de change; en modulant ce taux, elle peut réguler avec un maximum d'efficacité les taux à très court terme tout en lançant à l'intention des opérateurs les signaux jugés appropriés.

La stabilité de la monnaie devrait également se renforcer avec la poursuite de l'assainissement budgétaire. A 5.8 pour cent du PIB selon les estimations, le déficit des administrations publiques en 1994 s'est avéré nettement inférieur aux prévisions. La baisse de 1.7 point du ratio déficit/PIB par rapport à son niveau de 1993 a résulté à la fois d'une limitation des dépenses – liée surtout à une baisse marquée des rémunérations des fonctionnaires en termes réels – et de gains de recettes, largement imputables à un recul de la fraude fiscale, notamment pour la TVA. Cette dernière évolution paraît indiquer que certaines carences au niveau du contrôle, qui avaient été relevées dans la précédente *Étude*, et qui concernaient à la fois la fraude fiscale et toute une série de lacunes de la réglementation, ont été dans une certaine mesure corrigées. Dans le secteur public, le solde primaire est redevenu positif et, grâce à l'allègement de la charge d'intérêts au titre de la dette, la croissance de la dette publique s'est ralentie. Le ratio dette/PIB estimé a augmenté de 2.5 points pour atteindre 70 pour cent, après un bond de près de 5 points l'année précédente. Les autorités ayant eu plus largement recours aux financements extérieurs, la dette publique extérieure a atteint un chiffre estimé à 10 pour cent du PIB. Par ailleurs, la pente de la courbe des rendements s'accroissant, il a été fait davantage appel aux capitaux à court terme, ce qui a réduit quelque peu l'échéance moyenne de la dette négociable intérieure. Une gestion plus active de la dette a donc permis de compenser jusqu'à un certain point, l'évolution défavorable des rendements des obligations intérieures.

En dépit d'une amélioration récente, le déficit budgétaire structurel se maintient selon les estimations à 4-5 pour cent du PIB. De nouvelles mesures correctives s'imposent donc. Il est tenu compte en partie de cet impératif dans le budget

pour 1995, qui témoigne de l'attachement constant du gouvernement à l'austérité budgétaire, tout en s'efforçant d'améliorer les capacités productives de l'économie. D'un côté, ce budget prévoit une forte hausse des crédits d'investissement, mais celle-ci est compensée par des coupes programmées dans les dépenses courantes, sous la forme notamment d'une réduction de la consommation publique discrétionnaire. La pression fiscale devrait rester largement inchangée, les pertes de recettes dues à la réduction des cotisations patronales de sécurité sociale et aux incitations à l'investissement étant équilibrées par les recettes additionnelles attendues d'un relèvement du taux normal de la TVA et de nouvelles mesures de lutte contre la fraude fiscale. Aussi convient-il de se féliciter, du point de vue de l'offre, de la structure de l'ajustement budgétaire, qui est marquée par des compressions des dépenses courantes et un élargissement de l'assiette fiscale et qui a également pour but de stimuler l'investissement fixe. Toutefois, le déficit prévu reste égal à 5.8 pour cent du PIB. Compte tenu des résultats de 1994, meilleurs que prévu, et du raffermissement de l'activité escompté pour 1995, les autorités devraient se fixer un objectif plus ambitieux. Il serait ainsi possible de préparer sur des bases plus saines le budget pour 1996, pour lequel le gouvernement devra accélérer le rythme de l'assainissement budgétaire s'il veut réaliser en 1997 son objectif de déficit de 3 pour cent.

Les autorités portugaises ont mis en place ces dernières années un large éventail de réformes structurelles qui ont considérablement déréglementé et libéralisé l'économie. Les initiatives prises au cours de ces douze derniers mois ont visé tout particulièrement le secteur financier. Après la libération totale des mouvements de capitaux en décembre 1992, les réformes ont eu pour but d'éliminer les distorsions fiscales qui affectaient les opérations en devises et les investissements internationaux de portefeuille au Portugal. S'agissant du secteur bancaire, la réforme du système de réserves obligatoires a permis dans une certaine mesure d'accroître la rentabilité des banques et d'abaisser les coûts d'intermédiation, relativement élevés au Portugal. En outre, la retenue à la source sur les obligations de sociétés a été alignée sur celle applicable aux obligations publiques et des incitations fiscales spéciales ont été instaurées pour canaliser une plus grande partie de l'épargne du secteur non bancaire vers le marché financier. Un marché des contrats à terme et des options doit s'ouvrir à Porto au milieu de 1995 et des mesures ont été prises pour rendre plus liquide le marché des titres de la dette publique. Grâce aux initiatives prises dans tous ces domaines, la libérali-

sation du secteur financier est pratiquement achevée. Ce secteur a gagné en efficacité et les coûts des entreprises se trouvent réduits.

La réforme des marchés de capitaux est allée de pair avec la privatisation, jusqu'ici concentrée sur les banques et les sociétés d'assurances, qui ont représenté les deux tiers du produit total des privatisations. Le processus s'est progressivement étendu aux entreprises produisant des biens et des services non financiers, de sorte que le poids des entreprises publiques a été ramené de 20 à 11 pour cent entre 1989 et 1994. Une nouvelle réduction, à 8 pour cent, est prévue pour 1995-96. Le produit des privatisations affecté à la diminution de la dette, devrait atteindre 1.2 pour cent du PIB cette année. Les principales branches visées sont les télécommunications, le papier et les pâtes à papier, le ciment et la production d'électricité. Certaines autres entreprises privatisables sont en voie de restructuration (notamment TAP, la compagnie aérienne nationale). Il importe que le programme soit intégralement mené à son terme pour conférer à l'économie une plus grande efficacité.

D'une manière générale, pour reprendre les conclusions de l'Étude de l'an dernier, les progrès de la réforme financière et de la privatisation ne doivent pas masquer le fait que l'amélioration de la compétitivité du Portugal dans le moyen terme exige de nouvelles mesures pour renforcer la concurrence dans d'autres secteurs, notamment le logement, et la distribution. Le blocage ancien des loyers a créé un double marché locatif qui freine l'investissement et il faut s'efforcer de resserrer l'écart entre les loyers contrôlés et ceux du marché libre. Le processus d'assouplissement des restrictions réglementaires est plus avancé dans le commerce de détail où une nouvelle loi entrée en vigueur en 1994 vise à faciliter la création de nouveaux points de vente de détail. En revanche, la durée d'ouverture le dimanche des hypermarchés et autres grandes surfaces, jusque-là non réglementée, sera limitée à six heures. Par rapport aux autres pays européens, ce régime est relativement libéral. Il faudrait néanmoins le combiner à une plus grande souplesse pour l'exercice des activités des petits commerces de détail – dont la réglementation relève des collectivités locales – si l'on veut tirer pleinement parti de la concurrence.

S'il est vrai que l'intensification de la concurrence et la déréglementation sont indispensables pour accroître la productivité et accélérer le processus de convergence des revenus réels, une population active instruite et bien formée est essentielle à cet égard. Ces dix dernières années, le système d'éducation et de

formation du Portugal s'est rapidement développé. Les traits marquants ont été une forte augmentation du nombre des établissements scolaires et des enseignants à tous les niveaux et une progression du taux de scolarisation, surtout dans l'enseignement de base et le premier cycle de l'enseignement secondaire. En conséquence, le taux d'illettrisme, initialement élevé, s'est considérablement réduit, tandis que la proportion des personnes d'âge actif ayant reçu une instruction a sensiblement augmenté. Parallèlement, avec le concours massif des programmes de l'UE, le gouvernement a multiplié les possibilités de formation et de recyclage.

Toutefois, au début des années 90, le système d'éducation et de formation du Portugal donnait encore de moins bons résultats que celui de la plupart des autres pays de l'UE. La durée de la scolarité obligatoire effective était l'une des plus faibles parmi les pays de l'OCDE; une proportion relativement importante de la population de moins de 20 ans n'avait pas reçu un enseignement fondamental complet; enfin, le taux de scolarisation au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire restait médiocre. De plus, les possibilités de formation professionnelle étaient limitées au regard des besoins, ce qui conduisait un grand nombre d'élèves soit à opter pour l'enseignement général à leur entrée dans le secondaire, soit à quitter rapidement le système scolaire. Les liens entre les entreprises et le système scolaire étaient très distendus et le système d'enseignement était trop centralisé, cette centralisation excessive se doublant d'un manque de capacités au niveau central pour l'analyse stratégique, l'évaluation et la planification à long terme. Dans ces conditions, le système portugais d'éducation et de formation a produit jusqu'au début des années 90 un grand nombre de jeunes faiblement qualifiés.

Conscient de ces carences, le gouvernement a accéléré à partir de 1986 le rythme des réformes dans ce domaine. Parmi les mesures récentes figurent la prolongation à neuf ans de la scolarisation obligatoire, la diversification des filières éducatives dans le secondaire (avec notamment la création d'écoles de formation), la réforme des programmes à tous les niveaux, et surtout dans l'enseignement secondaire pour répondre aux besoins de ceux qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études, une plus grande autonomie des établissements scolaires et des organes régionaux ainsi qu'une forte expansion des possibilités de formation extrascolaire. Au total les mesures qui ont été prises vont dans la bonne direction en s'attaquant aux carences qui ont été signalées. Il est néanmoins trop

tôt pour pouvoir véritablement se prononcer, puisque la réforme de l'enseignement sera mise en œuvre progressivement. Les nouvelles améliorations prévues dans le contexte du deuxième Cadre communautaire d'appui devraient permettre de maintenir le rythme de valorisation des ressources humaines. De plus en plus, il faudra mettre l'accent sur la qualité de l'enseignement et de la formation qui seront dispensés :

- dans l'enseignement, il faudrait faire en sorte que les élèves achèvent leurs neuf années de scolarisation obligatoire et de les motiver davantage pour qu'ils poursuivent leurs études aux niveaux secondaire et supérieur, tout en adaptant les compétences des enseignants aux impératifs d'une mise en œuvre efficace de la réforme des programmes ;
- dans le domaine de la formation professionnelle initiale, l'objectif devrait être que tous les jeunes qui actuellement quittent tôt le système scolaire entrent sur le marché du travail avec des qualifications suffisantes ;
- pour les adultes, il faudra inciter davantage les entreprises et les travailleurs à participer à des programmes de formation continue, tout en tenant compte des signaux du marché pour ce qui est des types de qualifications demandés. A cet égard, il faudra répondre aux besoins de formation des petites entreprises et renforcer les liens entre les compétences acquises au cours de la formation et le déroulement des carrières.

Il est de la plus haute importance d'assurer une adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre qualifiée si l'on veut que les performances du marché du travail et de la productivité demeurent satisfaisantes au Portugal. Grâce à une flexibilité du marché du travail élevée et croissante, ainsi qu'à des salaires minimums ou d'entrée faibles par rapport aux gains moyens, le marché du travail portugais a pu éviter les taux de chômage structurel élevés qui sévissent dans beaucoup d'autres pays d'Europe. L'enjeu est d'instaurer des conditions telles que la demande de qualifications industrielles corresponde à la « production » du système d'enseignement et de formation. Comme on l'a indiqué dans le corps de l'*Étude*, cette conjonction tend à se produire lorsque l'investissement en capital augmente, que la gestion des compétences au niveau de l'entreprise s'améliore et que les conditions sont en place pour le développement et l'expansion des petites entreprises.

La politique d'éducation mise en œuvre devrait porter ses fruits en augmentant rapidement l'offre de main-d'œuvre instruite et qualifiée. Sous réserve que cette politique continue de s'appuyer sur d'autres volets de la politique structurelle, destinés à faciliter la croissance du secteur des entreprises, elle devrait conduire à un accroissement des revenus réels grâce à une plus forte productivité du travail. La réforme de la réglementation, la privatisation et la convergence budgétaire sont autant d'actions indispensables à ce processus; menées à bien, elles devraient élargir la marge de croissance non inflationniste, et accélérer ainsi la convergence des revenus réels.

Notes

1. Les nouvelles données sur l'emploi (1992), fondées sur l'utilisation d'un plus large échantillon dans l'enquête sur l'emploi, ont révélé que le nombre des travailleurs indépendants dépassait les estimations antérieures. Par ailleurs, un nouvel indice de la production industrielle couvrant un plus large éventail d'activités a été introduit en 1993. Après l'achèvement du Marché unique européen, un nouveau système de statistiques du commerce extérieur a été établi en 1993 conformément aux exigences d'INTRASTAT, le nouveau système de collecte de données de l'UE, à quoi s'ajoute une nouvelle méthodologie en matière de balance de paiements. La mise en place d'INTRASTAT fait qu'il est difficile de comparer les flux commerciaux du Portugal en 1993 avec ceux des années précédentes, qui reposaient sur des relevés douaniers comme dans d'autres pays.
2. Les nouveaux comptes nationaux s'appuient sur le recensement démographique de 1981. Le recensement de 1991 a révélé que le chiffre de la population était inférieur de près d'un demi-million aux estimations fondées sur les précédents recensements.
3. F. Klau et Mittelstädt A. (1986), «Flexibilité du marché du travail», *Revue économique de l'OCDE*, n° 6, pp. 15-30.
4. Voir : OCDE (1994), *Étude économique du Portugal*, p. 18.
5. Le taux de compensation prévu par l'assurance-chômage était de 32.5 pour cent en 1993. Le salaire minimum dans le secteur non agricole est revenu de 45.6 pour cent des gains moyens en 1989 à 41.5 pour cent en 1993.
6. D. Grubb et Wells W. (1994), «La réglementation de l'emploi et les formes de travail dans les pays de la CE», *Revue économique de l'OCDE*, n° 21.
7. Le régime des licenciements a été assoupli en 1989 et en 1991 : prise en compte d'un plus grand nombre de motifs de licenciement, possibilité de licenciements collectifs et règlement plus aisé des différends au sujet des indemnités.
8. Les contrats permanents représentent près des neuf dixièmes de toutes les relations contractuelles. Un contrat de travail devient automatiquement «permanent» après trois ans d'ancienneté ou un maximum de deux renouvellements.
9. Voir OCDE (1992), *Étude économique du Portugal*, pp. 110-111.
10. En octobre 1990, le Portugal a abandonné la politique de dévaluations réduites du taux de change, annoncées à l'avance, qui était appliquée depuis 13 ans. Le taux de change nominal effectif a commencé de croître. Participant au mécanisme de change depuis avril 1992, l'escudo a été dévalué en novembre 1992, en mai 1993 et en mars 1995.

11. Les biens et services échangeables, qui excluent les services et la construction, représentent 47.5 pour cent du panier des biens et services de consommation.
12. OCDE (1993), *Étude économique de l'Italie*, pp. 17-25.
13. Banque du Portugal (1994), *Bulletin trimestriel*, juin 1994, pp. 49-56.
14. Monitor Company (1994), *Construir as vantagens competitivas de Portugal*, Lisbonne, p. 80.
15. AutoEuropa, coentreprise entre Ford et Volkswagen qui représente un investissement de 450 milliards d'escudos, ou 2.9 pour cent du PIB, a commencé en 1995 à produire des monospaces dans une usine de Palmela. A l'origine, il était prévu que la production de ce site représenterait plus de 10 pour cent des exportations totales.
16. «Dans ce contexte, la Banque du Portugal s'est efforcée autant que possible de détendre les taux d'intérêt officiels, tout en maintenant une présence assidue sur le marché des changes pour défendre l'escudo ...», Banque du Portugal (1994), *op. cit.*, p. 10.
17. Les dépôts en devises, autrement dit les dépôts libellés en monnaies étrangères et détenus au Portugal, ont représenté 3 pour cent de l'agrégat L- en 1994.
18. Ces chiffres sont fondés sur les données révisées des comptes nationaux. Voir chapitre I.
19. Une augmentation considérable du nombre des contrôles fiscaux, conjuguée avec l'adoption d'un nouveau code de sanctions (janvier 1994), qui fait de la fraude fiscale un délit punissable de peines de prison, a permis de rendre plus efficace le recouvrement de l'impôt.
20. Les conditions d'octroi des transferts de l'UE ont été durcies : les crédits «relais» sont exclus et le versement des aides est subordonné à la réalisation des objectifs en matière de déficit budgétaire déterminés dans les plans de convergence.
21. A la suite d'une modification de la loi sur la privatisation, les recettes affectées au rachat de la dette doivent désormais représenter au moins 40 pour cent du total, contre 80 pour cent auparavant.
22. En 1993, l'agence Standard & Poor's a relevé la note de la dette extérieure à long terme du Portugal. La dette à court terme, notée pour la première fois, s'est vu attribuer la note maximale.
23. Ministério das Finanças (1994), *Relatório do Orçamento do Estado para 1995*, pp. 91-102.
24. Pour un examen détaillé de la réforme structurelle, voir OCDE (1994), *Étude économique du Portugal*, pp. 51-83.
25. L'activité d'intermédiation traditionnelle représente encore au moins 75 pour cent de la valeur ajoutée réalisée par les banques.
26. Ministério das Finanças (1994), *Relatório do Orçamento do Estado para 1995*, p. 96.
27. Au-dessous d'un plafond déterminé, les cotisations patronales et salariales aux caisses de retraite privées sont déductibles à des fins fiscales.
28. Depuis 1993, les recettes affectées au remboursement de la dette doivent représenter au moins 40 pour cent du produit total, au lieu des 80 pour cent prévus par la loi de privatisation de 1989. La répartition des recettes entre remboursement de la dette et restructuration des entreprises publiques en difficulté est déterminée par le gouvernement, sans contrôle parlementaire.

29. OCDE (1994), *Étude économique du Portugal*, p. 74.
30. Pour une évaluation des réformes structurelles, voir OCDE (1994), *Étude économique du Portugal*, pp. 51-82.
31. Pour un examen de ces questions, voir OCDE (1994), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi*, partie II, pp. 123-127.
32. Monitor (1994), *Construir as Vantagens Competitivas de Portugal*, p. 58.
33. Les coûts de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier en 1993 (mesurés par les coûts de la rémunération horaire des ouvriers d'usine exprimés en dollars des États-Unis) atteignaient au Portugal un quart des niveaux enregistrés dans les pays de l'OCDE et dans l'Union européenne et étaient sensiblement plus faibles que ceux des NEI d'Asie. Voir BLS (1994), «International Comparisons of hourly compensation costs for production workers in manufacturing 1975-93», *Report 887*, p. 6.
34. La durée de la scolarité obligatoire a été progressivement allongée pour passer de quatre années (applicable aux filles en 1960), à six années en 1964 (scolarisation obligatoire jusqu'à 12 ans) et à neuf années (scolarisation obligatoire jusqu'à 14 ans) pour la cohorte scolarisée en 1987.
35. Parmi les étudiants à temps plein, une proportion relativement importante (10 pour cent) fréquente des établissements privés (voir tableau 14 ci-après). Les établissements privés jouent un rôle très important au niveau universitaire, qui a connu une grande expansion ces dernières années, en raison essentiellement des limitations de l'offre (y compris l'existence de plafonds fixes d'admission) dans les universités publiques.
36. Ces résultats sont présentés et examinés dans OCDE (1993), *Regards sur l'éducation*, pp. 151-174.
37. OCDE (1984), *Examens des politiques nationales d'éducation : Portugal*, p. 20.
38. Les données d'enquête sur les jeunes ayant quitté l'école avant l'âge de 15 ans dans la région septentrionale montrent que l'abandon scolaire est plus fréquent dans les familles nombreuses à bas revenu et qu'il est plus précoce lorsque les parents n'ont qu'un faible niveau d'instruction. Si seulement 9 pour cent des enfants abandonnant l'école ne travaillaient pas à leur sortie du système scolaire, près d'un quart d'entre eux étaient employés comme aides familiaux non rémunérés et, dans plusieurs cas, dans le même secteur d'activité que leur père. Voir Azeredo J. (1995), «Estudo sobre as condições de Inserção Precoce de Jovens no Mercado de Trabalho na Região do Norte», ronéo, Université catholique portugaise, janvier, pp. 11-31.
39. OCDE (1984), *Examens des politiques nationales d'éducation : Portugal*, pp. 28-30.
40. D'après l'enquête citée, la majorité des parents dont les enfants avaient abandonné leurs études ont donné «l'incompatibilité entre les élèves et les établissements scolaires» comme la principale raison de l'abandon scolaire précoce. Voir Azevedo (1995) *op. cit.*, p. 10.
41. La durée moyenne de l'éducation préscolaire au Portugal, à 1.35 an en 1991, était plus réduite que dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Voir OCDE (1993), *Regards sur l'éducation*, p. 114.
42. Voir OCDE (1994), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi*, p. 147.

43. *Les cursos profissionais* dans le premier cycle du secondaire, introduits en 1983, combinent des cours d'une année et six mois de formation et débouchent sur des certificats d'aptitude qui permettent d'exercer un métier; les *cursos técnicos profissionais* au niveau secondaire, introduits à titre pilote en 1983 et réformés en 1989, combinent un enseignement général, spécifique et technique avec une expérience professionnelle dans le cadre de cours de trois années, conduisant à une qualification de niveau 3 selon les normes européennes et donnant aussi accès à l'enseignement supérieur.
44. *Les écoles professionnelles*, créées en 1989, sont destinées aux personnes ayant achevé les deuxième et troisième cycles de l'enseignement de base; elles offrent actuellement des cours de trois années, ainsi que des stages de formation en entreprise à l'issue de ces cours, qui débouchent sur des qualifications de niveaux 2 et 3 selon les normes de l'UE.
45. Un audit récent de Coopers & Lybrand sur l'expérience des écoles professionnelles portugaises (*Insercao Profissional dos Primeiros Diplomados pelas Escolas Profissionais*, juillet 1994) notait, parmi les carences du système actuel, les difficultés rencontrées pour accroître la participation des entreprises et des partenaires sociaux à la gestion, la faiblesse des liens avec les entreprises en matière de recrutement (15 pour cent des diplômés des écoles professionnelles étaient au chômage) ainsi qu'une concentration de ces établissements dans les zones urbaines moyennes et grandes.
46. Voir OCDE (1994), *La formation professionnelle des jeunes : pour des politiques et des pratiques cohérentes*, pp. 10-12.
47. Tous les établissements secondaires offriront les deux cursus, chacun d'entre eux associant à des cours d'enseignement généraux, des cours d'enseignement technique et des cours d'enseignement scientifique et artistique, le panachage des cours et des heures dans chaque secteur différant en fonction du cursus choisi. Les CSPOPE sont organisés en quatre groupes (sciences; activités artistiques; sciences économiques et sociales; et sciences humaines), alors que les CSPOVA offrent onze matières (sciences informatiques; construction civile; électronique; mécanique; chimie; dessin industriel; arts; administration; services commerciaux; communications; animation sociale) organisées en quatre groupes. Les deux filières aboutiront à des qualifications identiques et permettront l'une comme l'autre d'accéder à l'enseignement supérieur.
48. Avec la mise en œuvre du programme FOCO, la formation des enseignants devrait toucher plus d'un tiers de tout le personnel enseignant au cours de l'année 1994/95, avec des dépenses publiques d'une valeur de 10.3 milliards d'escudos.
49. Le système d'apprentissage en alternance peut revêtir trois formes : *i*) programmes de «préapprentissage» pour les personnes âgées de 14 à 24 ans ayant achevé le premier cycle de l'enseignement de base; *ii*) deux à trois ans d'apprentissage pour les élèves ayant suivi six années de scolarité, pour l'obtention de diplômes équivalant à ceux décernés à l'issue du troisième cycle de l'enseignement de base; *iii*) programmes d'apprentissage de trois/quatre années pour les élèves ayant achevé le troisième cycle de l'enseignement de base (neuf années d'école), aboutissant à des diplômes équivalant à ceux décernés en fin d'études secondaires.
50. Outre la formation professionnelle fournie dans le cadre des programmes du marché du travail gérés par le ministère de l'Emploi, des cours spéciaux d'enseignement professionnel

pour les jeunes sont assurés par divers ministères, comme le ministère de la Santé (dans le cadre des *Écoles techniques du Service de santé* et des *Écoles de soins infirmiers*), le ministère du Commerce et du Tourisme (dans le cadre de l'*Institut national de formation au tourisme*), le ministère de l'Industrie (dans le cadre du *Laboratoire national de technologie industrielle*), et le ministère de l'Agriculture.

51. Voir OCDE (1984), *op. cit.*, p. 22. Cela est aussi mis en lumière par la qualité relativement médiocre des statistiques d'éducation.
52. Les données sur les dépenses publiques d'enseignement en 1991 mettent en évidence le rôle dominant de l'administration centrale en tant que seule source de financement des dépenses publiques dans ce domaine, alors que les financements locaux et régionaux jouent un rôle important dans les autres pays de l'OCDE.
53. L'enquête portant sur l'exercice 1990/91 couvre l'enseignement privé et public au niveau primaire et secondaire et les décisions dans quatre domaines : *i*) l'organisation de l'instruction; *ii*) la planification et la structure des cours; *iii*) la gestion du personnel et *iv*) l'affectation et l'utilisation des ressources. L'avis d'experts est recherché sur les différentes décisions à prendre et les résultats sont agrégés, en attribuant un poids égal à chaque domaine et à chacune des décisions individuelles. Les résultats agrégés sur la base d'un système de pondération différent, examinés dans OCDE (1995), *Processus de décision dans les systèmes éducatifs de 14 pays de l'OCDE*, sont semblables à ceux présentés dans le texte.
54. Depuis 1976, Madère et les Açores bénéficient d'une grande autonomie, qui s'étend aux systèmes d'enseignement et de formation, dont les structures et les installations sont gérées par les organismes régionaux respectifs.
55. Les écoles auraient un pouvoir de décision dominant dans le domaine de l'instruction, où elles sont responsables de l'inscription, de l'aiguillage et du regroupement des élèves, des méthodes d'enseignement et du choix des manuels, du soutien des élèves et des méthodes d'évaluation; en matière de gestion du personnel, où elles sont responsables des contrats de l'ensemble du personnel ainsi que de l'embauche et du licenciement des directeurs d'écoles. Les écoles ont joué, toutefois, un rôle limité dans le domaine de la planification et de la structuration de l'éducation, par exemple dans la conception des programmes scolaires (choix de l'éventail des programmes et des matières, création ou suppression de classes) et aussi dans celui de l'affectation et de l'utilisation des ressources au sein des établissements (avec une responsabilité partielle seulement pour ce qui est des dépenses d'équipement et de fonctionnement).
56. OCDE (1994), *Étude économique des États-Unis*, pp. 105-109.
57. Voir *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE 1994, p. 81.
58. Les données fondées sur les années d'éducation achevées, sous-estiment vraisemblablement de façon importante l'importance de la population en cause. Des recherches récentes ont montré qu'il était préférable d'adopter un concept plus large d'«illettrisme fonctionnel», couvrant l'aptitude à communiquer, à interpréter et à calculer et mettant l'accent sur la nécessité d'évaluer la situation dans des contextes fonctionnels spécifiques (comme le lieu de travail). L'«Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture», réalisée au Canada en 1989 et appliquant ce concept plus large, a montré qu'environ un adulte sur huit ayant passé plus de

neuf ans à l'école pouvait être classé dans la catégorie des « faux alphabétisés ». Voir OCDE (1992), *L'illettrisme des adultes et les résultats économiques*, pp. 16-20.

59. Les *Centres de gestion directe* sont administrés directement par l'Institut pour la formation continue et l'enseignement professionnel; ils étaient au nombre de 22 en 1993 avec des activités de formation concernant près de 20 000 personnes et des programmes de longueurs diverses. Les *Centres de gestion participative* sont établis comme suite à des accords entre l'Institut et les organisations sectorielles et régionales et bénéficient d'un appui du secteur public en matière de gestion et de financement; on comptait 23 centres de ce type en 1993, avec la participation de 34 000 stagiaires pour des programmes de courte durée essentiellement.
60. Les données ne couvrent qu'une petite fraction de l'ensemble des participants (ceux qui ont suivi une formation de plus de 100 heures) aux programmes réalisés dans les Centres de gestion directe et de gestion participative.
61. La proportion des entreprises enregistrant des gains de productivité sur la période 1991-93 est plus élevée pour celles qui sont dotées de programmes de formation (73 pour cent) que pour les autres (39 pour cent); il en va de même pour la qualité des produits. Voir Ministério de Emprego e da Segurance Social, « *Impacto nas empresas da Formação Profissional, Período 1991-1993* », ronéo.
62. Ces données sont fondées sur la participation, quelle que soit la longueur de la formation.
63. Les données tirées de l'Enquête sur la population active de l'UE concernent la participation à l'enseignement et à la formation dans les écoles, les centres de formation et les entreprises durant une période particulière de 1992 (les quatre semaines précédant la semaine de référence de l'enquête).
64. En 1991, 59.5 pour cent de l'emploi dans l'industrie et les services marchands se situaient dans des entreprises ayant moins de 100 salariés, 19.5 pour cent dans des entreprises ayant entre 100 et 499 salariés et 21 pour cent dans des entreprises de plus de 500 salariés. La part de l'emploi dans les petites entreprises était plus élevée que dans la plupart des autres pays de l'UE, bien que moins élevée qu'en Italie et en Espagne, et elle s'est accrue entre 1988 et 1991. Voir OCDE (1994), *Perspectives de l'emploi*, p. 134.
65. Les données sur les gains sont fondées sur une enquête sur les établissements (*Quadros de Pessoal*) et concernent tous les établissements non compris l'agriculture et l'administration publique.
66. On trouve des estimations analogues de l'incidence des années de scolarité sur les gains (aux alentours de 10 pour cent) dans Kiker et Santos (1991), *Human Capital and Earnings in Portugal*, *Economics of Education Review*, pp. 187-203. Ces estimations, fondées sur les données de 1985, tiennent compte d'un plus large éventail d'individus et de facteurs, comme la taille des entreprises, l'emplacement, le secteur d'activité et les compétences requises pour les emplois. En outre, les auteurs établissent une estimation de l'incidence sur les gains des années d'expérience, utilisées comme variable supplétive de la formation en entreprise, estimation qui est de 2.6 pour cent; l'incidence des années d'expérience dans d'autres entreprises, utilisées comme variable supplétive de la formation générale, est de 1.3 pour cent.

67. Cela est vrai pour la plupart des catégories, les seules exceptions étant les personnes ayant suivi un enseignement technique secondaire du deuxième cycle ou des études supérieures non universitaires.
68. Les *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE (1993), pp. 180-182, notant une dégradation généralisée des gains relatifs des jeunes au cours des cinq années qui ont précédé 1987, soulignaient l'étroite association entre le début du *baby boom* et l'évolution des écarts de salaires; au Portugal, le pic de l'incidence du *baby boom* a été ressenti plus tôt que dans les autres pays européens.
69. Voir Katz, Lawrence F. et Kevin M. Murphy (1992), «Changes in relative wages, 1963-1987 : Supply and Demand Factors», *Quarterly Journal of Economics*, février, pp. 35-78, pour une analyse appliquée aux États-Unis.
70. En Irlande, par exemple, l'écart entre le taux de chômage des personnes ayant un faible niveau de qualification et celles ayant un niveau de qualification élevé est extrêmement marqué. Voir OCDE, *Étude économique de l'Irlande*, 1995.
71. Les données sur les taux de chômage relatifs par niveau de formation et par âge, indiquées en lettres italiques à l'*Étude sur l'emploi de l'OCDE*, pages 122-123, donnent à penser qu'au Portugal l'avantage représenté par une éducation plus poussée s'accroît avec l'âge jusqu'à 35-44 ans et diminue par la suite, schéma qui contraste avec la diminution régulière observée dans la plupart des autres pays de l'OCDE. Cela donne à penser que l'absence d'expérience du marché du travail tend à atténuer l'avantage offert par une éducation plus poussée au cours des premières années de la vie active.
72. Voir OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1994, p. 24. L'augmentation de ces rapports en 1994 est due à la plus forte sensibilité conjoncturelle du chômage des jeunes en période de récession.
73. En outre, l'augmentation du taux de maintien dans le système scolaire, observée dans les enquêtes sur la population active, conduira mécaniquement à une baisse du chômage des jeunes, car le taux de chômage des étudiants portugais exerçant une activité ne représente que la moitié de celui des autres jeunes : voir OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1988, page 87.
74. Voir Englander et Gurney (1994), «Déterminants à moyen terme de la productivité dans la zone de l'OCDE», *Revue économique de l'OCDE*, n° 22.
75. L'écart par rapport au niveau de l'UE est plus important lorsqu'il est évalué sur la base de la productivité horaire du travail, à la fois en raison du nombre moyen d'heures travaillées par les ouvriers à temps plein au Portugal et de la part inférieure à la moyenne de l'emploi à temps partiel; voir Commission européenne (1993), *L'emploi en Europe*, p. 81-88; l'estimation du nombre annuel d'heures ouvrées est établie à partir de l'«horaire normal» mesuré dans l'Enquête communautaire sur la population active.
76. Sur la base des taux d'obtention de diplômes en 1991. La réalisation des objectifs de scolarisation dans l'enseignement secondaire prévus par le second Cadre communautaire d'appui impliquerait des niveaux d'instruction beaucoup plus élevés.
77. Les changements intervenus au cours de la dernière décennie semblent encore avoir renforcé ces secteurs traditionnels. Voir Banco de Portugal (1994), *Report of the Directors and Economic and Financial Survey for the year 1993*, pp. 23-27.

78. Monitor (1994), *Construir As Vantagens Competitivas de Portugal*, p. 58.
79. La demande de travailleurs plus qualifiés a peut-être aussi été limitée par le faible niveau d'instruction des employeurs ; à 22 pour cent en 1991, la part des employeurs ayant fait des études secondaires du deuxième cycle ou des études supérieures était inférieure à celle des salariés (24 pour cent).
80. Snower D. (1994), «The Low-Skill, Bad-Job Trap», IMF Working Papers, décrit la situation dans laquelle les travailleurs n'ont qu'une formation insuffisante et les entreprises n'offrent que des postes pour des personnes insuffisamment qualifiées, en raison des externalités liées aux fonctions d'offre d'emplois et d'offre de formation. Dans ce modèle, les entreprises ne sont guère incitées à fournir des emplois de qualité et les travailleurs ne sont guère incités à acquérir des compétences, même en présence d'écarts de salaires élevés et croissants.
81. Eduardo Borensztein, José De Gregorio et Jong-Wha Lee (1994), *How Does Foreign Direct Investment Affect Economic Growth?*, pp. 8-16.

PAGE BLANCHE

Annexe I

Principales privatisations

Tableau A1. Principales privatisations, 1989-1994

Entreprise	Date	Pourcentage vendu	Méthode	Recette totale (en millions d'escudos)	Secteur
Banco Totta et Açores (première tranche)	10.07.89	49.0	Offre publique	285 794	Banque
Tranquilidade (première tranche)	04.12.89	49.0	Offre publique	257 775	Assurances
BTA (deuxième tranche)	31.07.90	31.0	Offre publique	223 552	Banque
Centralcer	12.11.90	100.0	Offre publique	345 851	Alimentation/boissons
Banco Português Atlantico (première tranche)	11.12.90	33.0	Offre publique	497 527	Banque
Banco Espiritu Santo (première tranche)	09.07.91	40.0	Offre publique	608 661	Banque
Banco Fonseca Burnay	27.08.91	80.0	Adjudication publique	360 800	Banque
Banco Espiritu Santo (deuxième tranche)	25.02.92	60.0	Offre publique	890 176	Banque
Banco Português Atlantico (deuxième tranche)	25.05.92	17.64	Offre publique	506 250	Banque
Petrogal	04.06.92	25.0	Adjudication publique	408 000	Pétrole
Imperio	17.11.92	100.0	Offre publique	255 122	Assurances
CPP	02.12.92	100.0	Offre publique	408 241	Banque
União Bancos Portugês	03.02.93	61.1	Offre publique	244 194	Banque
Banco Portugês Atlantico (troisième tranche)	07.07.93	17.5	Offre publique	323 748	Banque
Banco Portugês Atlantico (quatrième tranche)	25.03.94	7.5	Offre publique	153 750	Banque
SECIL	31.05.94	51.0	Offre publique	311 875	Ciment
CMP	31.05.94	80.0	Offre publique	318 223	Ciment
CIMPOR	04.07.94	20.0	Offre publique	396 100	Ciment
BPSM	16.11.94	80.0	Offre publique	372 832	Banque

Source : Données communiquées par les autorités portugaises.

Annexe II

Données relatives au chapitre III

Tableau A2. Niveau d'instruction

Nombre de personnes atteignant certains niveaux d'instruction, en pourcentage du groupe d'âge correspondant

	Enseignement secondaire, deuxième cycle											Premier diplôme de l'enseignement supérieur					
	a) Diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur						b) Autres ¹			Âge normal d'obtention du diplôme	Total			Âge normal d'obtention du diplôme			
	Total		Enseignement général		Enseignement technique ou professionnel												
	1985	1990	1991	1985	1990	1991	1985	1990	1991	1985	1990	1991	1985	1990	1991		
Portugal	19	41	49	19	36	44	..	4	5	1	17	7	6	8	22
Australie	21	24	21
Autriche	..	41	41	15	14	13	..	27	28	..	46	46	18	7	8	8	22
Belgique	..	69	33	36	17	13	17	13	22
Canada	72	72	73	72	72	73	17	22	32	33	22
Danemark	88	82	86	30	33	32	57	49	54	..	18	14	19	10	15	17	22
Finlande	43	45	46	43	45	46	76	70	73	18	15	17	17	23
France	60	67	70	20	28	31	39	39	40	5	6	6	17	12	15	16	21
Allemagne	21	25	24	21	25	24	87	102	93	18	13	13	13	25
Grèce	..	80	54	26	17	..	12	13	21
Irlande	68	77	81	68	70	74	..	7	7	..	1	1	17	14	17	17	21
Italie	39	46	51	16	17	18	24	29	33	..	12	13	18	8	9	10	22
Japon	..	91	91	..	66	67	..	25	25	17	..	22	24	22
Pays-Bas	54	57	60	29	29	29	25	28	31	..	20	22	18	6	8	8	22
Nouvelle-Zélande	16	31	35	16	31	35	31	..	17	14	15	16	21
Norvège	57	63	71	36	35	39	21	28	32	16	17	18	18	19	27	31	23
Espagne	52	63	64	26	33	34	26	29	30	17	14	19	20	21
Suède	79	79	80	21	19	20	59	60	61	18	16	12	13	23
Suisse	17	17	17	17	17	17	68	71	70	19	7	8	8	25
Royaume-Uni	..	45	50	..	34	35	..	11	16	..	46	44	17	..	17	18	21
États-Unis	76	74	75	76	74	75	17	23	29	29	22

1. Certains de ces enseignements sont souvent suivis par des personnes qui obtiennent aussi des diplômes de type a). La somme de a) et b) peut, par conséquent, être supérieure à 100 pour cent.

Source : (1994), L'étude de l'OCDE sur l'emploi, p. 141.

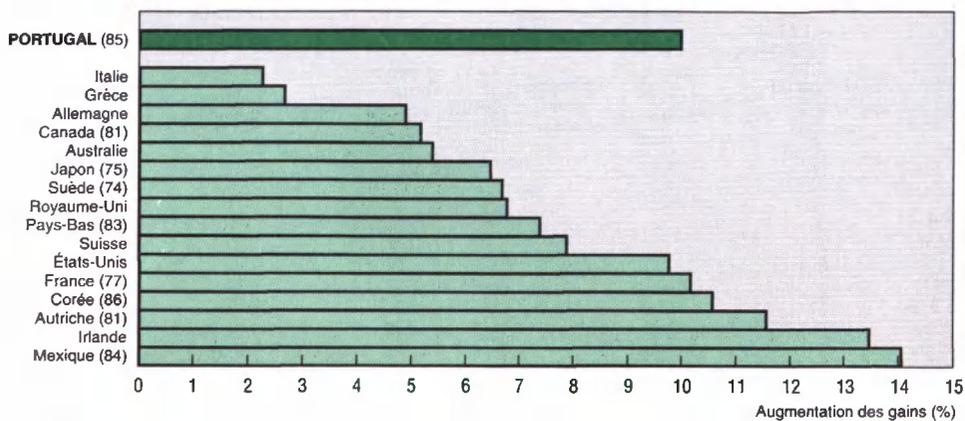
Tableau A3. **Évolution des taux de chômage par groupe d'âge, par sexe et par niveau d'instruction**

Points de pourcentage

	Hommes					Femmes				
	Enseignement primaire	Enseignement secondaire premier cycle	Enseignement deuxième cycle	Enseignement supérieur	Total	Enseignement primaire cycle	Enseignement secondaire premier cycle	Enseignement deuxième cycle	Enseignement supérieur	Total
15 à 24										
1981	9	15	14	7	10	24	32	25	5	25
1991	6	14	17	9	8	11	21	19	7	13
25 à 34										
1981	3	3	3	2	3	9	7	7	2	7
1991	4	3	4	2	4	11	10	8	3	9
35 à 44										
1981	2	1	1	—	2	6	3	3	1	5
1991	3	2	2	1	3	9	6	4	1	7
45 à 54										
1981	2	2	2	—	2	5	3	3	1	4
1991	3	2	2	1	3	7	5	4	1	7
55 à 64										
1981	2	2	2	1	2	3	3	2	1	—
1991	4	5	4	3	4	6	7	6	2	6
Total										
1981	4	6	5	1	4	11	15	13	2	11
1991	4	6	5	2	4	9	12	9	2	9

Source : INE, Recensements de la population.

Graphique A1. **INCIDENCE DU NIVEAU D'INSTRUCTION SUR LES GAINS**¹
 Pourcentage d'augmentation des gains pour une année supplémentaire de scolarité, 1987

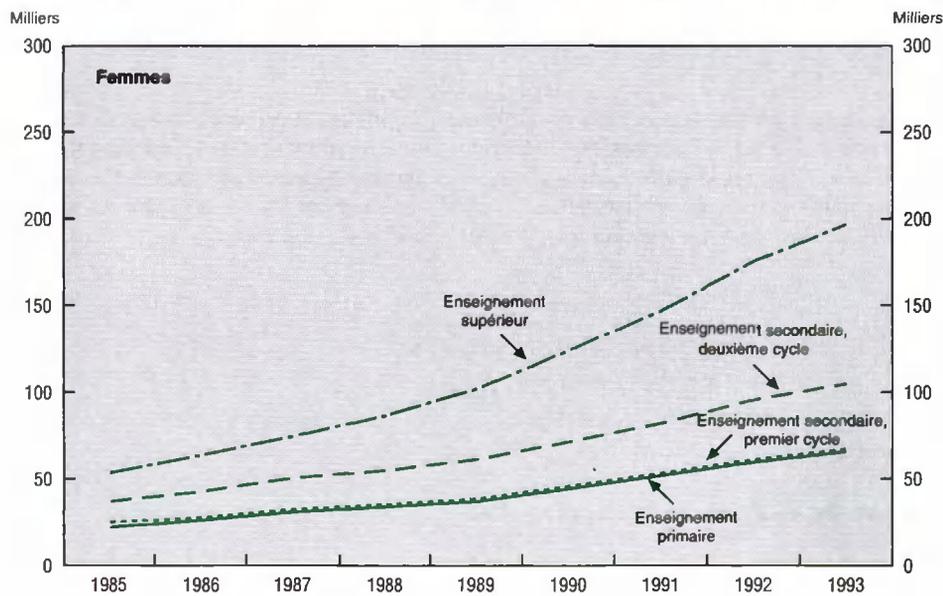
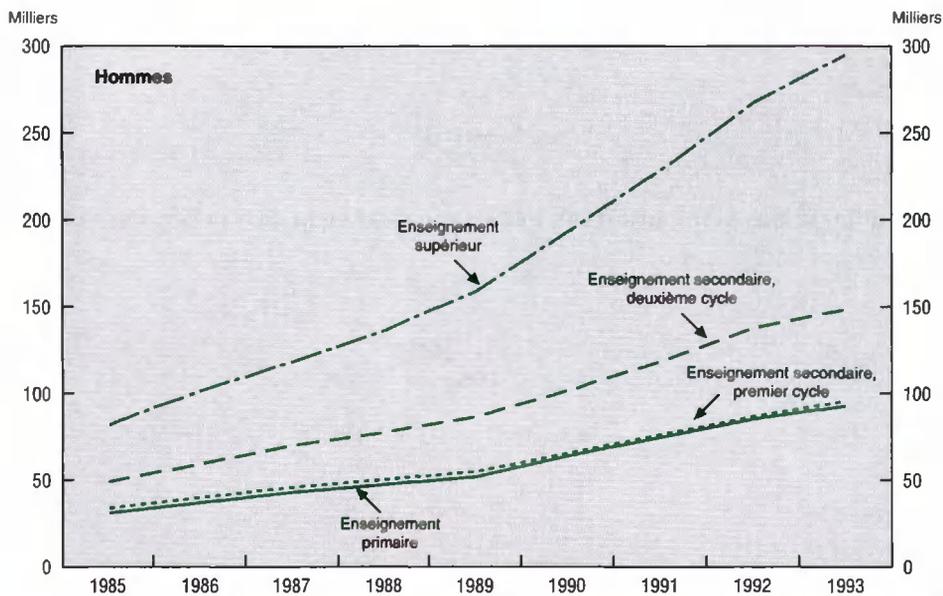


1. Les estimations sont établies sur la base de régressions qui tiennent compte de l'âge et de l'expérience des individus.

Source : Psacharopoulos G. (1992), *Returns to investment in education: a global update*, The World Bank, Policy Research Working Papers, pp. 42-43.

Graphique A2. GAINS PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

Escudos par mois



Source : Quadros de Pessoal.

Annexe III

Chronologie des réformes dans l'enseignement et la formation depuis 1986

1986

Octobre

Loi de base du système éducatif (Loi 46/86)

Définit les principes généraux des réformes, y compris la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à neuf années et la réforme des programmes; adapte les modalités de gestion afin d'assurer la participation de tous les agents concernés et reconnaît le rôle des établissements privés. Le gouvernement veille à la mise en œuvre de cette réforme en introduisant des mesures législatives détaillées étalées sur dix ans.

1987

Structure du ministère de l'Éducation (Décret Loi 3/87)

Redéfinit l'organisation du ministère de l'Éducation et crée les Directions régionales, responsables du soutien aux écoles chargées des enseignements primaire et secondaire et de la gestion de leurs ressources humaines et financières.

1988

Septembre

Loi accordant l'autonomie aux universités (Loi 108/88)

Accorde l'autonomie aux universités pour ce qui est de leur statut, des projets scientifiques et pédagogiques, de la gestion du personnel et de l'administration; l'administration centrale reste financièrement responsable de leur fonctionnement.

Novembre

Système d'apprentissage en alternance (Décret Loi 436/88)

Réforme le système d'apprentissage, afin de renforcer sa structure administrative, modifie les subventions en faveur de l'apprentissage et prévoit une plus grande intégration des cours d'enseignement généraux dans les programmes. Établit une structure tripartite, responsable du développement et de l'évaluation du système, tout en assignant au ministère du Travail la responsabilité de la mise en œuvre sur le terrain.

1989

Janvier

Création d'écoles professionnelles (Décret Loi 26/89)

Met en place des écoles professionnelles, sous l'égide d'organismes publics et privés et sur la base de protocoles avec l'État; les dote de l'autonomie pédagogique, administrative et financière. Ces écoles accueillent des personnes souhaitant entrer sur le marché du travail, sans exclure toutefois la possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur.

Février

Autonomie des établissements scolaires (Décret Loi 43/89)

Établit l'autonomie des établissements scolaires, aux niveaux primaire et secondaire, pour la gestion des programmes et les activités pédagogiques complémentaires, pour

l'orientation et l'aiguillage des étudiants, pour la formation continue du personnel, pour la gestion financière et administrative; définit les modalités de transfert progressif de ces compétences.

Août

Principes de base de la réforme des programmes scolaires (Décret Loi 286/89)

Définit les principes généraux de la réforme des programmes au niveau de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire, y compris l'autonomie des écoles pour une partie des programmes, la réforme des systèmes d'évaluation et le renforcement des mesures pédagogiques pour le soutien des étudiants en difficulté; les nouveaux programmes sont introduits en 1989/90 pour la première année d'enseignement de base et progressivement généralisés par la suite.

Octobre

Loi-cadre sur la formation des enseignants (Décret Loi 344/89)

Définit les principes généraux pour la formation des enseignants au niveau préscolaire, primaire et secondaire, tant pour ce qui est de la formation initiale que de la formation continue; cette dernière peut être assurée sur l'initiative des différents établissements, des organismes régionaux et des organismes gouvernementaux centraux, la participation étant liée à l'avancement.

1991

Mai

Direction et gestion des écoles, enseignement primaire et secondaire (Décret Loi 172/91)

Met en place de nouveaux organismes de gestion pour les écoles aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire; établit des conseils scolaires, composés de représentants du personnel enseignant et non enseignant, des parents, des étudiants, des organismes d'administration locaux et des partenaires sociaux, avec des responsabilités dans la direction de l'école, la gestion étant confiée à un directeur exécutif. Les nouveaux organismes de gestion seront mis en place progressivement.

Octobre

Création de stages de pré-apprentissage (Décret Loi 383/91)

Définit les principes généraux des stages de pré-apprentissage.

Loi-cadre sur la formation professionnelle (Décret Loi 401/91)

Définit les principes généraux de la formation professionnelle assurée à la fois par le système scolaire et les programmes du marché du travail. La formation professionnelle, y compris la formation technique, scientifique et générale, peut être assurée par des établissements privés et publics, le gouvernement gardant la responsabilité financière de la formation des jeunes, des chômeurs et des groupes défavorisés et les entreprises étant chargées de la formation continue des salariés. Les conditions de la généralisation de l'accès à la formation initiale et continue seront établies.

1992

Avril

Système d'information sur la formation professionnelle dans le cadre du marché du travail (Décret Loi 59/92)

Établit un système d'information évaluant les activités de formation professionnelle et les résultats obtenus.

Mai

Certification de la formation professionnelle (Décret Loi 95/92)

Établit un système de certification de la formation professionnelle offerte dans le cadre du marché du travail.

Novembre

Formation des enseignants (Décret Loi 249/92)

Établit le cadre légal et administratif de la formation continue des enseignants.

1993

Avril

Structure du ministère de l'Éducation (Décret Loi 133/93)

Redéfinit les compétences du ministère de l'Éducation et le restructure; huit services centraux seront responsables de la conception, de la définition et de l'évaluation des politiques d'éducation, alors que les fonctions de gestion sont déléguées aux services régionaux.

1994

Octobre

Modification du cadre législatif de la formation continue des enseignants (Décret Loi 274/94)

Novembre

Activités des formateurs dans les programmes en faveur du marché du travail (Décret Loi 66/94)

Annexe IV

Chronologie économique

1994

Mars

Le taux applicable à la facilité journalière est porté de 11 à 13 pour cent.

Relèvement du salaire minimum de 4 pour cent à 49 300 escudos et de la rémunération des services domestiques de 4.9 pour cent à 43 000 escudos.

Les cotisations de Sécurité sociale des agents de l'administration publique sont alignées sur celles des autres salariés.

Adoption d'une nouvelle législation modifiant la taxe sur la valeur ajoutée, conformément aux directives de l'UE.

Avril

La Banque du Portugal suspend ses taux d'intervention réguliers sur le marché monétaire le 5 avril et les rétablit le 19 avril, le taux des opérations régulières d'injection de liquidités étant de 11 pour cent et le taux applicable à la facilité journalière étant de 12 pour cent.

Une nouvelle législation supprime les retenues fiscales à la source sur les intérêts des titres publics détenus par des non-résidents, et établit une réglementation régissant les activités des personnes effectuant des opérations d'intermédiation sur le marché des changes et le marché monétaire.

Mai

La Banque du Portugal abaisse en trois étapes les taux réguliers de résorption et d'injection de liquidités, les ramenant à 9.375 et 10.375 pour cent respectivement, et

abaisse le taux de la facilité journalière à 11.375 pour cent, avant de suspendre ses interventions régulières sur le marché monétaire le 26 mai.

Juin

Adoption d'une nouvelle législation modifiant la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant les titres publics dont les rendements sont exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés lorsqu'ils sont achetés par des non-résidents.

Création d'un marché spécial pour les transactions en gros, réservé aux transactions portant sur des quantités importantes d'obligations et d'autres titres transférables. Par ailleurs, la retenue fiscale à la source sur les obligations des sociétés est réduite de 5 points, ce qui met fin au régime fiscal préférentiel applicable aux obligations publiques.

Juillet

La Banque du Portugal reprend ses opérations régulières d'absorption de liquidités, à un taux de 11 pour cent, tout en maintenant la suspension de ses opérations d'injection de liquidités. Le taux régulier de résorption de liquidités et le taux de la facilité journalière sont réduits par étapes à 10.5 et 13 pour cent respectivement.

Août

La Banque du Portugal abaisse par étapes le taux régulier de résorption de liquidités et le taux de la facilité journalière, à 9.25 et 12 pour cent respectivement.

Une nouvelle législation régleme les informations que les établissements de crédit doivent fournir à leurs clients, en ce qui concerne les taux d'intérêt et autres frais liés aux opérations de crédit. Les non-résidents qui émettent des obligations et des actions au Portugal n'ont plus besoin d'autorisation préalable.

Septembre

La Banque du Portugal réduit le taux régulier de résorption de liquidités et le taux de la facilité journalière, à 8.75 et 11.5 pour cent respectivement, et le taux de rémunération des réserves obligatoires à 8.75 pour cent, avec effet au 4 octobre 1994.

Octobre

Mise en place d'un nouveau système de réserves obligatoires, qui entrera en vigueur le 1er novembre 1994 et qui abaisse le coefficient de réserves obligatoires de 17 pour cent (partiellement rémunérées) à 2 pour cent (non rémunérées).

Approbation de la première tranche de privatisation de Banco de Fomento e Exterior S.A.

La Banque du Portugal ramène le taux de résorption de liquidités à 8.5 pour cent.

Novembre

Adoption d'une nouvelle législation gouvernant les fonds de placement de titres transférables.

Décembre

Approbation du budget de 1995.

Mise en place d'un système d'assurance des dépôts.

1995

Février

Établissement d'un calendrier fixant le montant, le type et la date des émissions de titres représentatifs de la dette publique.

PAGE BLANCHE

ANNEXE STATISTIQUE ET INDICATEURS STRUCTURELS

Tableau A. Quelques statistiques rétrospectives

	Moyenne 1984-93	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
A. Pourcentage de variation											
Consommation privée ¹	3.6	-2.9	0.7	6.3	6.0	5.7	3.6	6.9	5.2	4.3	0.4
Consommation publique ¹	5.2	0.2	6.4	18.6	3.8	8.0	4.4	5.7	3.2	1.4	0.0
Formation brute de capital fixe ¹	3.1	-17.4	-3.5	11.4	16.8	11.2	4.3	6.8	2.4	5.7	-4.8
Demande intérieure totale ¹	4.0	-6.7	0.9	8.8	9.5	9.6	4.4	6.4	3.9	4.7	-1.0
Exportations des biens et services ¹	5.6	11.6	6.7	6.3	10.6	7.9	13.3	10.5	1.1	6.1	-0.8
Importations des biens et services ¹	8.7	-4.4	1.4	17.3	20.2	16.5	7.9	13.7	4.9	11.1	-0.8
PIB ¹	3.0	-1.9	2.8	5.0	5.5	5.8	5.8	4.2	2.2	1.5	-1.1
Indice de prix implicite du PIB	14.6	24.6	21.8	19.5	11.1	10.9	11.4	13.0	14.3	13.0	6.4
Production industrielle	3.0	2.3	0.9	7.3	4.3	3.9	6.8	9.1	-0.1	-2.6	-2.4
Emploi	0.4	-0.1	-0.5	0.2	2.6	2.6	2.2	2.2	3.0	-6.4	-2.0
Rémunération des salariés (prix courants)	16.8	18.2	20.7	20.0	16.6	16.6	17.9	20.8	19.3	12.4	5.7
Productivité (PIB réel/emploi)	2.6	-1.8	3.3	4.8	2.8	3.1	3.4	2.0	-0.8	8.5	1.0
Coûts unitaires de main-d'œuvre (rémunération/PIB réel)	13.5	20.5	17.4	14.3	10.5	10.2	11.5	15.9	16.7	10.7	6.9
B. Rapports en pourcentage											
Formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB ¹	28.4	25.6	24.0	25.5	28.2	29.7	29.3	30.0	30.0	31.2	30.0
Formation de stocks en pourcentage du PIB ¹	-0.4	-3.3	-2.4	-2.8	-1.5	0.7	1.2	0.9	0.6	1.2	1.1
Balance extérieure en pourcentage du PIB ¹	-13.3	-5.1	-3.4	-7.2	-11.2	-15.2	-13.7	-16.1	-18.0	-21.7	-21.7
Rémunération des salariés en pourcentage du PIB à prix courants	48.2	50.9	49.4	47.4	46.6	47.2	47.0	48.0	49.2	48.1	48.1
Impôts directs en pourcentage du revenu des ménages	6.0	5.2	5.5	4.9	4.3	5.5	6.5	6.2	6.9	7.9	7.0
Épargne des ménages en pourcentage du revenu disponible	18.4	27.7	24.6	22.3	21.8	17.6	16.3	15.2	14.3	11.9	12.2
Taux de chômage ²	6.2	8.5	8.7	8.6	7.1	5.8	5.1	4.7	4.1	4.2	5.5
C. Autres indicateurs											
Balance courante (milliards de dollars)	-0.1	-0.6	0.3	1.2	0.4	-1.0	0.2	-0.2	-0.7	-0.2	-0.2

1. A prix constants.

2. Données fondées sur la définition la plus étroite du chômage.

Source : National Institute of Statistics (INE); Banque du Portugal; estimations de l'OCDE.

Tableau B. **Emploi du produit intérieur brut**

En milliards d'escudos

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
A. Aux prix courants								
Consommation privée	3 241.5	3 767.8	4 437.5	5 140.4	6 141.8	7 244.5	8 346.9	8 971.8
Consommation publique	718.4	830.7	1 020.8	1 226.7	1 495.6	1 810.8	2 142.0	2 338.5
Formation brute de capital fixe	1 225.4	1 590.6	1 949.6	2 237.0	2 612.4	2 987.7	3 426.5	3 413.9
Formation de stocks	-45.9	42.1	152.3	117.7	116.4	100.0	117.4	94.8
Demande intérieure totale	5 139.4	6 231.2	7 560.2	8 721.8	10 366.2	12 143.0	14 032.8	14 819.0
Exportations	1 467.4	1 793.1	2 128.3	2 681.0	3 131.9	3 218.8	3 266.1	3 522.1
Importations	1 580.9	2 132.7	2 778.9	3 262.3	3 908.5	4 177.7	4 470.2	4 715.6
PIB (aux prix du marché)	5 025.9	5 891.6	6 909.6	8 140.5	9 589.6	11 184.1	12 828.7	13 625.5
B. Aux prix de 1985								
Consommation privée	2 864.6	3 035.7	3 215.3	3 329.6	3 561.4
Consommation publique	686.5	712.5	769.8	804.0	850.0
Formation brute de capital fixe	1 072.7	1 252.6	1 392.4	1 452.3	1 550.6
Formation de stocks	-118.6	-68.3	33.0	59.0	48.8
Demande intérieure totale	4 505.2	4 932.5	5 410.6	5 644.9	6 010.8
Exportations	1 404.9	1 553.8	1 668.5	1 891.1	2 088.8
Importations	1 704.9	2 048.1	2 384.0	2 570.9	2 922.3
PIB (aux prix du marché)	4 205.2	4 438.2	4 695.1	4 965.0	5 177.3

Source : INE, *Comptes nationaux* (1986-1989); ministère des Finances (1990-1993).

Tableau C. **Compte d'affectation des ménages**

Milliards d'escudos

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Rémunération des salariés	2 225.9	2 588.7	3 014.0	3 556.6	4 289.3	4 967.0	5 702.1	5 975.8
Revenu de l'entreprise et de la propriété	1 754.1	1 931.2	2 144.4	2 427.4	2 961.5	3 544.9	4 048.3	4 104.9
Transferts internes	601.1	756.2	865.5	997.8	1 239.3	1 561.5	1 884.8	2 184.4
Transferts externes	394.5	485.5	529.5	597.6	644.2	672.6	647.7	625.7
Revenu total brut	4 975.6	5 761.6	6 553.4	7 579.4	9 134.3	10 746.0	12 282.9	12 890.8
Impôts directs	242.1	245.3	360.5	522.0	580.0	754.5	993.7	975.8
Cotisations sociales	574.7	690.5	792.0	930.9	1 122.7	1 337.1	1 569.8	1 712.7
Revenu disponible	4 158.8	4 825.8	5 400.9	6 126.5	7 431.6	8 654.4	9 719.4	10 202.3
Consommation	3 241.5	3 767.8	4 437.5	5 140.4	6 141.8	7 244.5	8 346.9	8 971.8

Source : INE, *Comptes nationaux* (1986-1989); ministère des Finances (1990-1993).

Tableau D. **Compte des administrations publiques**

Milliards d'escudos

	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Recettes courantes	2 034.6	2 470.0	2 933.6	3 486.2	4 171.3	5 124.3	5 124.3	5 528.4
Impôts directs	327.6	477.1	678.3	805.7	1 024.9	1 291.3	1 243.8	1 318.5
Cotisations sociales	576.8	651.9	764.8	952.1	1 133.4	1 331.1	1 451.6	1 583.7
Impôts indirects	844.2	1 017.0	1 128.1	1 323.1	1 496.8	1 813.5	1 776.3	2 035.7
Autres recettes courantes	286.0	324.1	362.5	405.3	516.2	688.4	652.6	592.5
Dépenses courantes	2 162.9	2 465.2	2 828.1	3 643.6	4 477.4	5 112.1	5 509.9	5 829.6
Dépenses en biens et services	830.7	1 020.8	1 226.7	1 495.6	1 955.7	2 241.1	2 415.7	2 601.0
Subventions	123.6	128.1	122.0	147.1	120.6	130.6	135.9	117.4
Intérêts	462.9	491.4	519.7	832.4	944.6	991.3	908.9	848.6
Transferts courants	745.7	824.9	959.6	1 168.6	1 456.5	1 749.0	2 049.4	2 262.5
Épargne courante	-128.2	4.8	105.5	-157.4	-306.1	12.2	-385.6	-301.2
Recettes en capital	102.8	118.7	176.7	227.1	256.4	379.8	447.2	415.2
Dépenses en capital	306.3	373.8	470.7	593.6	686.4	818.1	1 023.3	969.0
Investissement fixe	196.4	250.9	281.8	328.9	423.1	523.3	571.1	646.9
Transferts	109.9	122.9	188.9	264.7	263.2	294.8	452.2	322.1
Solde global des administrations publiques	-331.8	-250.3	-188.4	-524.0	-736.0	-426.1	-961.7	-855.0
(en pourcentage du PIB)	-5.6	-3.6	-2.3	-5.5	-6.6	-3.3	-7.1	-
Solde primaire des administrations publiques	131.1	241.1	331.3	308.4	208.6	565.3	-52.9	-6.4
(en pourcentage du PIB)	2.2	3.5	4.1	3.2	1.9	4.4	-0.4	-
<i>Pour mémoire :</i>								
PIB	5 891.7	6 909.6	8 140.5	9 589.5	11 184.2	12 828.7	13 625.6	-

Source : INE (sur la base des comptes nationaux) pour la période de 1986 à 1990; ministère des Finances pour la période de 1991 à 1993.

Tableau E. **Prix et revenus**

Variation en pourcentage

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Prix à la consommation¹										
Total ²	19.3	11.7	9.4	9.6	12.6	13.4	11.4	8.9	6.5	5.2
Alimentation et boisson	17.7	9.1	8.8	9.2	14.4	13.6	9.9	7.1	2.8	4.8
Vêtements et chaussures	23.3	23.5	15.8	13.2	10.5	9.5	11.9	11.9	7.0	4.1
Logement	20.0	10.7	7.4	10.1	11.8	11.9	12.1	9.6	7.0	3.5
Divers	21.9	14.5	9.0	6.0	11.6	11.3	10.9	8.6	13.2	6.7
Rémunération dans les industries manufacturières										
Nominale	21.1	16.8	14.0	11.7	14.4	16.8	18.5	8.4
Réelle	1.5	4.6	4.2	1.8	1.6	3.0	6.4	-0.5

1. Continent. Nouvel indice de 1988 à 1991. Nouvel indice en 1992.

2. Loyers exclus.

Source : INE; Banque du Portugal; OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

Tableau F. **Emploi civil par secteur**¹

Milliers

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Agriculture	968.5	890.3	925.9	885.4	829.0	795.3	799.1	490.1	482.3	490.2
Industries extractives	23.5	27.2	26.6	28.5	33.6	35.8	30.6	22.3	19.6	17.5
Industries manufacturières	994.7	995.3	1 040.3	1 073.7	1 108.1	1 122.5	1 123.5	1 038.8	1 010.3	1 008.3
Construction	331.1	332.1	354.2	362.1	365.4	361.1	363.6	346.2	340.2	330.8
Électricité, gaz et eau	27.6	31.9	33.4	38.1	38.5	40.2	45.9	31.1	29.3	36.7
Transports et communications	176.3	174.0	167.7	176.9	183.0	201.7	220.7	210.1	198.9	196.4
Commerce	562.9	598.6	584.6	629.9	666.9	692.0	742.2	857.9	825.6	817.3
Banques, assurances, opérations immobilières	117.1	127.0	132.1	139.5	154.5	203.6	211.2	137.3	140.9	134.9
Services personnels	854.3	887.0	904.8	944.8	997.4	1 020.2	1 068.5	1 176.6	1 176.0	1 185.9
Total	4 056.0	4 063.4	4 169.6	4 278.9	4 376.4	4 472.4	4 605.3	4 310.4	4 223.1	4 218.0

1. A partir de 1992 nouvelle série.

Source : OCDE, *Statistiques de la population active*.

Tableau G. **Masse monétaire et contreparties**

Fin de période, en milliards d'escudos

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Total de la masse monétaire (L)	3 386	4 311	5 280	6 045	4 893	7 553	8 883	10 644	12 254	12 817
Disponibilité monétaire (M1-)	772	981	1 334	1 527	1 722	1 828	2 352	2 705	3 164	3 125
Billets et monnaie en circulation	267	319	399	458	510	577	624	683	708	692
Dépôts à vue des particuliers et des entreprises	805	662	935	1 069	1 213	1 251	1 728	2 022	2 456	2 433
Disponibilité quasi monétaire ¹	2613	3330	3946	4519	5171	5725	6531	7939	9090	9692
Contreparties										
Avoirs extérieurs nets	774	973	935	1 181	1 827	2 512	2 716	3 447	3 753	4 418
Crédit net au secteur public	901	1 349	1 866	2 332	2 616	2 546	2 797	2 823	3 136	3 201
Crédit au secteur privé	2 546	2 785	3 097	3 200	3 526	3 704	4 982	6 284	7 503	8 456
Divers, net	-834	-796	-618	-667	-1076	-1209	-1611	-1910	-2138	-3258

1. Y compris dépôts des émigrés et bons du Trésor.

Source : Banque du Portugal, *Quarterly Bulletin*.

Tableau H. **Entrée de voyageurs étrangers, d'après le pays de nationalité**

Milliers

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Total	9 811	11 692	13 057	16 173	16 077	16 471	18 422	19 641	20 742	20 579
Espagne	7 309	8 798	9 960	12 583	12 124	12 186	13 806	14 583	15 553	15 776
Royaume-Uni	710	880	1 069	1 204	1 140	1 137	1 203	1 307	1 435	1 368
Allemagne	344	413	430	526	569	611	681	852	877	795
France	327	347	350	435	593	646	658	712	686	591
Pays-Bas	152	164	172	214	285	333	330	361	367	369
États-Unis	209	230	150	195	223	235	252	178	220	208
Italie	72	93	109	134	155	185	221	291	283	265
Brésil	60	69	83	72	92	102	119	114	106	85
Canada	56	70	74	78	79	91	91	69	74	71
Suède	72	54	69	70	87	95	98	114	108	94
Belgique	59	68	68	90	117	151	173	198	207	197
Suisse	53	61	66	71	73	78	78	80	73	83
Autres	389	444	457	502	540	621	713	782	753	677

Source : INE, *Bolletim mensal de estatística*.

Tableau I. Commerce extérieur par principaux groupes de produits

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Importation, total (millions de dollars)	7 975.3	7 649.7	9 454.0	13 965.7	17 884.8	19 043.1	25 332.6	26 328.6	30 482.4	24 119.0
<i>En pourcentage du total</i>										
Produits alimentaires et boissons	11.5	11.5	11.0	10.6	10.3	9.9	9.7	11.2	11.1	12.3
Matières brutes et biens intermédiaires	42.3	42.3	25.0	19.4	15.9	17.5	16.9	14.5	12.6	13.6
Produits manufacturés	46.0	46.0	63.4	69.6	73.7	72.5	73.3	74.2	76.3	74.1
Produits chimiques	9.9	10.2	11.3	10.5	9.8	9.2	9.1	9.0	9.0	9.7
Articles classés par matière première	12.0	14.5	17.7	19.2	19.2	19.8	19.6	19.5	19.1	17.6
Machines et matériel de transport	21.1	21.6	29.3	33.9	38.3	36.8	36.9	36.5	38.2	35.8
Articles manufacturés divers	3.0	3.3	5.1	6.1	6.3	6.7	7.7	9.2	10.0	11.0
Articles non classés par catégories	0.2	0.3	0.6	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0
Exportation, total (millions de dollars)	5 207.5	5 685.4	7 204.9	9 318.3	10 989.7	12 797.7	16 415.7	16 326.1	18 540.6	15 403.4
<i>En pourcentage du total</i>										
Produits alimentaires et boissons	8.8	7.8	8.2	7.3	7.7	7.0	6.6	7.3	7.0	6.8
Matières brutes et biens intermédiaires	15.2	14.5	12.2	11.9	12.8	14.0	12.8	10.5	9.9	9.6
Produits manufacturés	75.3	76.0	78.4	80.1	79.1	78.6	80.3	81.9	82.9	83.5
Produits chimiques	7.7	7.0	6.1	5.4	6.0	5.6	5.2	4.6	4.2	4.4
Articles classés par matière première	28.1	27.7	26.4	25.4	25.4	23.7	23.4	24.1	23.4	23.7
Machines et matériel de transport	17.3	15.6	15.7	16.5	16.7	19.1	19.6	19.7	21.6	21.1
Articles manufacturés divers	22.2	25.7	30.3	32.8	31.0	30.3	32.1	33.6	33.6	34.4
Articles non classés par catégories	0.8	1.7	1.2	0.7	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2	0.1

Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur*, Série C.

Tableau J. Évolution de la structure géographique du commerce extérieur¹

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Exportations, total (milliards d'escudos)	950.4	1 055.0	1 304.1	1 598.1	2 035.5	2 255.6	2 405.2	2 475.2	2 546.0	2 658.2
<i>En pourcentage du total</i>										
Pays de l'OCDE	85.4	89.1	91.0	90.6	90.7	91.2	90.9	89.2	87.2	89.8
UE	62.6	68.3	71.1	72.0	71.8	73.9	75.4	75.0	73.1	74.8
Allemagne	13.8	14.7	15.4	14.7	15.7	16.7	19.1	19.1	19.7	18.6
France	12.7	15.2	15.8	15.2	15.0	15.5	14.4	14.2	14.7	14.7
Italie	4.0	3.9	3.9	4.2	4.3	4.1	4.0	3.9	2.9	3.3
Royaume-Uni	14.6	14.2	14.1	14.3	12.3	12.1	10.8	11.1	11.0	11.6
Espagne	4.2	6.9	9.3	11.5	12.7	13.5	15.1	14.8	14.0	14.3
Autres pays de l'UE	13.4	13.3	12.6	12.1	11.8	11.9	12.0	11.8	11.4	12.1
États-Unis	9.2	7.0	6.4	5.9	5.9	4.8	3.8	3.5	4.2	5.3
Autres pays de l'OCDE	13.6	13.8	13.5	12.7	13.0	12.5	11.7	10.7	9.9	9.7
Pays non OCDE	14.6	10.9	9.0	9.4	9.3	8.8	9.1	10.8	12.8	10.2
<i>dont</i> : OPEP	2.5	1.6	1.5	1.1	0.7	0.6	0.5	0.6	0.9	0.8
Ancienne zone escudo	3.9	2.1	2.1	2.7	3.3	3.4	4.2	5.2	3.0	2.6
Importations, total (milliards d'escudos)	1 281.3	1 399.4	1 955.1	2 596.7	3 033.4	3 467.6	3 893.7	4 087.6	3 882.8	3 966.7
<i>En pourcentage du total</i>										
Pays de l'OCDE	67.1	78.4	81.7	84.0	83.5	83.4	85.4	86.8	85.1	83.6
UE	46.1	58.9	63.8	67.3	68.2	69.2	72.0	73.8	71.8	70.3
Allemagne	11.7	14.4	15.1	14.7	14.6	14.4	15.0	15.1	15.0	13.9
France	8.0	10.0	11.2	11.5	11.7	11.5	11.9	12.9	12.7	12.1
Italie	5.1	7.9	8.7	9.3	9.1	10.0	10.2	10.2	8.7	8.5
Royaume-Uni	7.5	7.5	8.1	8.3	7.5	7.6	7.5	7.1	7.4	6.6
Espagne	7.4	11.0	11.7	13.2	14.5	14.4	15.8	16.6	17.8	19.8
Autres pays de l'UE	6.3	8.2	8.9	10.3	10.8	11.3	11.5	11.9	10.1	9.3
États-Unis	9.7	7.0	4.8	4.3	4.4	3.9	3.4	3.0	3.2	3.7
Autres pays de l'OCDE	11.3	12.5	13.1	12.4	10.9	10.3	10.0	10.0	10.1	9.6
Pays non OCDE	32.9	21.6	18.3	16.0	16.5	16.6	14.6	13.2	14.9	16.4
<i>dont</i> : OPEP	17.6	8.5	6.0	4.9	6.1	6.7	4.7	3.8	5.0	6.1
Ancienne zone escudo	1.2	0.8	0.4	0.2	0.4	0.4	0.5	0.5	0.1	0.1

1. Les données pour 1994 se réfèrent à la période janvier-octobre.

Source : INE, *Bolletín mensual das estatísticas do comercio externo*.

Tableau K. **Balance des paiements**

En millions de dollars

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Exportations, fab	5 172	5 679	7 263	9 262	10 874	12 744	16 299	16 199	18 188	15 428
Importations, fab	7 276	7 186	8 956	12 842	16 387	17 630	23 099	24 058	27 721	22 245
Balance commerciale	-2 104	-1 507	-1 693	-3 580	-5 513	-4 886	-6 800	-7 859	-9 533	-6 817
Solde des services	-670	-380	-79	246	155	491	1 118	1 182	1 497	1 274
Voyages	735	894	1 212	1 726	1 891	2 114	2 673	2 712	2 528	2 346
Transports	-187	-182	-131	-372	-584	-665	-888	-1 019	-1 073	-615
Revenu du capital	-1 212	-1 165	-1 023	-934	-877	-719	-243	76	607	134
Opérations gouvernementales	-77	-46	-100	-161	-172	-134	-192	-201	-181	-169
Autres services	71	119	-37	-13	-103	-105	-232	-386	-384	-422
Solde des transferts	2 189	2 234	2 934	3 778	4 333	4 559	5 496	6 011	7 824	6 703
Balance courante	-585	347	1 162	444	-1 025	164	-186	-666	-212	1 160
Mouvements de capitaux à long et moyen terme	1 227	1 091	-391	146	777	2 808	3 587	4 069	-613	2 539
Secteur privé	913	787	153	659	2 282	3 269	4 149	4 452	-555	568
Secteur public	314	304	-544	-513	-1 505	-461	-562	-383	-58	1 971
Mouvements de capitaux à court terme et opérations non recensés	-360	-513	-1 103	1 333	1 871	1 101	589	1 735	1 452	-127
Balance des opérations non monétaires	282	925	-332	1 923	1 623	4 073	3 990	5 138	627	3 572
Opérations à court terme des institutions monétaires privées	-282	4	206	-107	-694	643	-330	785	-519	-3 852
Règlements officiels, net	0	929	-126	1 816	929	4 716	3 660	5 923	108	-280
Tirages sur le FMI	227	0	0	-257	-498	0	0	0	0	0
Divers comptes officiels	-107	-205	1	-13	-18	16	5	-1	1	-2 408
Variation des réserves de change (augmentation = -)	-117	-723	125	-1 543	-411	-4 731	-3 667	-5 925	-106	2 691

Source : OCDE.

Tableau L. Indicateurs du marché du travail

A. PERFORMANCE DU MARCHÉ DU TRAVAIL						
	Pic conjoncturel 1979	Creux conjoncturel 1984	1985	1992 ¹	1993	1994
Taux de chômage standardisé	6.1	8.5	8.7	4.2	5.7	7.1
Taux de chômage : Total	8.3	8.5	8.6	4.1	5.5	6.8
Hommes	4.3	5.9	6.4	3.5	4.7	6.0
Femmes	14.0	12.1	11.7	4.9	6.5	7.8
Jeunes ²	14.6	19.9	20.1	9.9	12.7	14.7
Part du chômage de longue durée dans le chômage total ³	..	47.0	53.0	25.9	29.3	34.1
B. CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES OU INSTITUTIONNELLES						
	1975	1980	1985	1992	1993	1994
Taux de participation ⁴ : Total	64.5	67.8	67.9	68.4	67.7	67.5
Hommes	83.1	84.7	81.6	78.7	77.1	76.4
Femmes	48.0	52.9	55.2	58.9	59.0	59.3
Emploi/population (15-64 ans)	66.7	66.6	65.5	68.3	66.7	65.8
Coûts de main-d'œuvre non salariaux ⁵ (en pourcentage de la rémunération totale)	13.4	15.9	18.4	17.7	18.6	19.3
Indemnisation du chômage ⁶	..	30.8	29.2
Salaire minimum, secteur non agricole (travailleurs âgés de 20 ans et plus, en pourcentage de la rémunération moyenne)	..	57.6	56.4
Variation moyenne en pourcentage (taux annuels) ⁸		<u>1970</u> 1960	<u>1980</u> 1970	<u>1985</u> 1980	<u>1991</u> 1986	<u>1994</u> 1992
Population active (15 à 64 ans)		0.5	2.0	0.7	1.9	1.9
Emploi : Total		0.4	1.4	0.5	2.8	2.8
Industries		0.7	2.7	-0.9	3.1	3.1
Services		4.3	1.4	3.8	5.3	5.3

1. Rupture dans la série.

2. Personnes ayant entre 15 et 24 ans en pourcentage de la population active du même groupe d'âge.

3. Personnes à la recherche d'un emploi depuis 12 mois et plus, en pourcentage du chômage total.

4. Population active (en 1975, population active civile) en pourcentage de la population correspondante âgée de 15 à 64 ans.

5. Emploi civil pour 1975.

6. Contributions patronales à la Sécurité sociale et aux fonds de pensions. Les données pour 1992, 1993 et 1994 sont des estimations basées sur les comptes nationaux (base 1986).

7. Indemnisation par chômeur en pourcentage de la rémunération par salarié.

8. 1960 et 1970, Comptes nationaux. 1980, 1985, 1986 et 1991, Enquête sur l'emploi.

Source : INE, DEP/MESS.

Tableau M. **Secteur public**

En pourcentage du PIB

A. INDICATEURS BUDGÉTAIRES : COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				
	1970	1980	1985	1992
Recettes courantes	25.6	31.4	35.9	44.1
Dépenses hors paiement d'intérêts	22.8	36.4	36.8	43.6
Solde budgétaire primaire	3.3	-4.8	-0.4	4.3
Intérêts payés	0.5	3.1	8.1	9.1
Solde budgétaire des administrations publiques	2.8	-7.9	-8.5	-4.7
B. STRUCTURE DES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				
	1970	1980	1985	1992
Dépenses totales	23.4	39.5	44.8	52.6
<i>dont :</i>				
Consommation courante	14.0	14.5	14.3	18.3
Transferts aux ménages	4.0	10.7	12.8	15.5
Subventions	1.5	5.2	4.1	1.4
Investissement fixe	2.5	4.1	3.1	4.3

Source : OCDE.

Tableau N. Structures de la production et de l'emploi

	Part du PIB au coût des facteurs à prix courants (en % du total)					Part de l'emploi (en % du total)				
	1977 ¹	1980 ¹	1985 ¹	1990 ¹	1990 ²	1977 ¹	1980 ¹	1985 ¹	1990 ¹	1990 ²
Agriculture, sylviculture et pêche	11.9	10.3	8.0	5.8	6.8	31.8	27.2	25.4	20.3	17.7
Industries manufacturières	27.9	31.0	30.4	27.9	26.2	23.6	25.1	24.3	23.8	25.0
<i>dont :</i>										
Produits alimentaires, boissons et tabac	5.7	5.7	6.1	6.0	5.4	3.5	3.3	3.2	3.3	2.7
Textiles, habillement et cuir	5.4	7.0	7.8	7.2	6.0	7.6	8.1	8.3	8.3	8.8
Bois, papier et produits dérivés	3.4	3.7	3.2	3.1	2.8	3.1	3.2	2.9	2.7	2.9
Chimie et dérivés chimiques du pétrole, charbon, etc.	3.0	2.8	3.3	2.1	2.1	1.5	1.7	1.6	1.5	1.2
Produits minéraux non métalliques, à l'exclusion du pétrole et du charbon	2.4	2.6	2.1	1.9	0.6	1.8	1.9	1.7	1.7	0.6
Ouvrages en métaux, machines et matériel	5.6	6.8	5.6	4.9	4.1	4.0	4.5	4.2	3.9	4.2
Électricité, gaz et eau	1.9	2.1	3.5	3.1	4.1	0.6	0.8	0.9	0.8	0.9
Construction	7.7	7.1	5.7	6.9	5.2	9.5	10.1	9.5	9.9	8.4
Services	50.6	49.5	52.5	56.4	57.6	34.4	36.8	39.9	45.2	48.0
<i>dont :</i>										
Commerce de gros et de détail, restaurants et hotels	21.4	21.7	22.4	19.8	15.4	13.0	13.4	13.6	17.2	16.5
Transports, entrepôts et communications	5.6	5.5	7.7	5.4	6.7	4.6	4.5	4.4	4.4	3.9
Banques, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises	10.7	10.5	10.1	13.1	14.6	2.2	2.6	3.0	3.2	4.3

1. Comptes nationaux, base = 1966.

2. Comptes nationaux, base = 1977.

Source : OCDE, *Comptes nationaux*.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Unités	Période de référence ¹	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Irlande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	
Population																											
Total	Milliers	1992	17 489	7 884	10 045	28 436	5 171	5 042	57 374	80 569	10 300	260	3 547	56 859	124 320	390	89 540	15 184	3 443	4 287	9 858	39 085	8 668	6 875	58 400	57 998	255 610
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1992	2	94	329	3	120	15	105	226	78	3	50	189	329	150	45	13	13	107	77	19	166	75	237	27	
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1992	1.4	0.4	0.2	1.5	0.1	0.4	0.5	2.7	0.5	1.1	0.2	0.5	0.6	2.1	0.6	0.8	0.4	0	0.3	0.4	0.6	2.2	0.3	1	
Emploi																											
Emploi civil (EC) ²	Milliers	1992	7 637	3 546	3 724	12 240	2 613	2 163	22 032	28 708	3 634 (91)	140 (91)	1 113 (91)	21 271	64 360	162 (91)	23 403 (90)	6 576	1 467	1 970	4 498	12 359	4 195	3 481	18 600	25 175	117 598
Dont : Agriculture	% de l'EC		5.3	7.1	2.6	4.4	5.2	8.6	3.1	22.2 (91)	10.7 (91)	13.8 (91)	8.2	6.4	3.7 (91)	22.6 (90)	4	10.8	5.6	11.6	10.1	3.3	5.6	43.9	2.2	2.9	
Industrie	% de l'EC		23.8	35.6	27.7	22.7	27.4	27.9	28.9	38.3	27.5 (91)	26.4 (91)	28.9 (91)	32.2	34.6	31.5 (91)	27.8 (90)	24.6	22.6	23.5	33.2	32.4	26.5	33.9	22.1	26.5	
Services	% de l'EC		71	57.4	69.7	73	68.7	63.5	65.9	58.5	50.2 (91)	62.9 (91)	57.2 (91)	59.6	59	64.8 (91)	49.6 (90)	71.4	66.6	71	55.3	57.5	70.2	60.6	34	71.3	
Produit intérieur brut (PIB)																											
Aux prix et taux de change courants	Milliards de \$EU	1992	296.6	186.2	220.9	563.7	141.6	106.4	1 322.1	1 801.3	77.9	6.9	51	1 220.6	3 662.5	10.6	329.3	320.2	41.1	113.1	84.2	576.3	247.2	240.9	159.1	1 042.8	5 937.3
Par habitant	\$EU		16 959	23 616	21 991	19 823	27 383	21 100	23 043	27 770	7 562	26 595	14 385	21 468	29 460	27 073	3 678	21 089	11 938	26 386	8 541	14 745	28 522	35 041	2 724	17 981	23 228
Aux prix et PPA courants ³	Milliards de \$EU	1992	294.5	142	181.5	536.8	91.2	73.2	1 063.7	1 328.2	85.1	4.4	45.3	1 005.9	2 437.2	8.5	493.1	257.2	49.2	75.7	95.9	500.2	143.3	152.8	297.3	941.1	5 953.3
Par habitant	\$EU		16 800	18 017	18 071	19 585	17 628	14 510	18 540	20 482	8 267	17 062	12 763	17 373	19 604	21 833	5 507	16 942	14 294	17 664	9 743	12 797	16 526	22 221	5 019	16 227	23 291
Croissance moyenne annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1992	2	3.4	3.1	1.1	1.1	-0.1	2.4	4	2.2	-0.1	5.6	2.2	4.1	3.1	3	0.4	1.3	3.3	3.3	0.6	1.7	3.7	0.9	1.9	
Formation brute de capital fixe (FBCF)	% du PIB	1992	19.7	25	19.1	18.8	15.1	18.5	20	20.9	18	17.5	15.9	19.1	30.8	27.7	20.8	20.3	16.4	19.2	26.2	21.8	17	23.7	23	15.6	15.6
Dont : Machines et autres équipements	% du PIB		9.3	9.9	8.6	6.2	6.8	6.8	8.8	9.2	7.9	5.3	6.7	8.9	12.4	..	10.6	9.4	8.2	6.8	6.2	8	8.5	7.2	7.2
Construction de logements	% du PIB		5.1	5.7	4.6	6.4	3	4.6	5.1	6.1	3.8	4.8	4.3	5.3	5.2	..	4.5	5	4.1	4.3	5.9	15.7 ¹⁰	7.6	3	3.7
Croissance moyenne annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1992	-1	5.1	7.1	1.4	-4.2	-4.3	3.3	5	4.9	-3	2.9	2.7	6.5	8.9	2.5	-1.3	-5.4	6.8	6.2	-0.6	1.5	4.6	0.6	0.7	
Taux d'épargne brute ⁴	% du PIB	1992	15.6	25.1	21.3	12.8	18	12.1	19.8	22.1	15.5	14.3	18.5	17.2	33.9	60.2	16.1	23.5	19.2	21	25.3	19.1	14.1	29.7	23.1	12.8	14.5
Ensemble des administrations publiques																											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1992	18.5	18.4	14.7	21.9	25.5	24.9	18.8	17.9	19.7	20.2	16.1	17.6	9.3	17.1	10.1 ⁹	14.5	16.3	22.4	18.3	17	27.8	14.3	12.9	22.3	17.7
Emplois courants ⁵	% du PIB	1992	36.9	46.2	54.6	49.2	58.2	56.1	48.4	44.1	47.1	32.1	..	51.5	25.9	..	55.3	64.6	35.1	..	42.1	36.7	
Ressources courantes	% du PIB	1992	33.1	48.3	49.7	43.7	57.3	53.2	46.1	45	39.9	34.8	..	43.6	34	..	54.1	59.6	34.7	..	38	31.6	
Apports nets d'aide publique au développement	% du PNB	1992	0.33	0.3	0.39	0.45	0.98	0.61	0.63	0.42	0.14	0.34	0.3	0.34	..	0.86	0.24	1.13	0.36	0.26	1	0.47	..	0.31	0.2
Indicateurs du niveau de vie																											
Consommation privée par habitant ⁶	\$EU	1992	10 527	9 951	11 420	11 863	9 120	8 285	11 144	11 186	5 929	10 557	7 443	10 936	11 191	12 285	3 978	10 213	8 769	9 189	6 124	8 083	8 907	13 043	3 206	10 397	15 637
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1990	430	382	387	469	311	386	413	480	169	464	228	478	282	470	85	356	440	378	260	307	418	441	29	361	568
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1990	448	589	546	570	972	530	482	671	458	496	279	421	413	118	462	430	502	263	323	681	905	151	434	509	
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1989	484	475	447	626	528	488	400	506	195	319	271	423	610	252	127	485	372	423	176	389	471	406	174	434	
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1991	2	2.1	3.6	2.2	2.8	2.5	2.7	3.2	3.4	2.8	1.5	1.3	1.6	2.1	1.1	2.5	1.9	3.1	2.8	3.9	2.9	3	0.9	1.4	
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1991	7.1	7.4	8.4	6.8	7.5	5.8	7.3	7.1	9	5.5	8.2	8.3	4.6	9.2	4.3	6.5	8.3	7	10.8	7.8	6.1	6.2	56.5	7.4	8.9
Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)																											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1992	5	5.4	4.1	4.4	4.7	7	3.9	5.1	17.7	..	5.1	6.9	4	..	5.3	2.7	3.9	5	..	7.7	7.3	..	8.3	2.9	
Prix à la consommation	%	1992	5.2	3	2.7	4.2	3.3	5	3.1	2.8	16.6	14.3	3.2	5.9	2.2	3	35.8	2.1	4.3	4.2	11.2	6	6.8	4.1	66.6	6.3	4.3
Commerce extérieur																											
Exportations de marchandises, fob ⁷	Millions de \$EU	1992	42 844	44 361	123 264 ⁷	134 696	39 732	23 956	235 911	429 727	9 541	1 571	28 297	178 217	339 553	.. ⁸	46 196	140 234	9 831	35 140	17 990	64 509	55 980	65 478	14 853	190 103	448 033
En pourcentage du PIB	%		14.4	23.8	55.8	23.9	28.1	22.5	17.8	23.9	12.2	22.7	55.5	14.6	9.3	..	14	43.8	23.9	31.1	21.4	11.2	22.6	27.2	9.3	18.2	7.5
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		10.1	10.4	8.2	7.4	9.2	4.3	9.8	7.9	6.2	3	12.1	8.9	8.1	..	17.7	8.6	6.5	10.4	14.5	13.7	4.8	7.5	7.8	12	
Importations de marchandises, caf ⁸	Millions de \$EU	1992	40 751	54 038	125 133 ⁷	122 445	33 707	21 166	230 050	408 180	23 012	1 710	22 467	188 524	233 100	..	62 129	134 578	9 159	26 057	29 588	99 659	49 916	65 587	23 267	220 994	531 070
En pourcentage du PIB	%		13.7	29	56.6	21.7	23.8	19.9	17.4	22.7	29.5	24.7	44	15.4	6.4	..	18.9	42	22.3	35.1	17.3	20.2	27.2	14.6	21.2	8.9	
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		8.6	10.7	8.4	6.9	5.8	2.4	8.5	12.4	10.7	1.6	10.5	9.2	..	36.1	8.1	4.8	2.9	17.4	15.3	4.2	5.3	10	7.5	5.5	
Réserves officielles totales ⁹	Millions de DTS	1992	8 152	9 006	10 037 ⁷	8 314	8 032	3 792	19 657	66 158	3 486	362	2 502	20 104	52 089	..	13 776	15 954	2 239	8 684	13 912	33 094	16 454	24 185	4 480	26 648	43 831
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio		2.4	2	1	0.8	2.9	2.1	1	1.9	1.8	2.5	1.3	2.7	..	2.7	1.4	2.9	4	5.6	4	4	4.4	2.3	1.4	1	

* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active de l'OCDE*.

3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.

5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les transferts courants et le revenu de la propriété.

6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.

7. Y compris le Luxembourg.

8. Inclus dans les chiffres de la Belgique.

9. Se réfèrent au secteur public y compris les entreprises publiques.

10. Y compris les constructions résidentielles.

Sources : Population et emploi : *Statistiques de la population active*, OCDE. PIB, FBCF et administrations publiques : *Comptes nationaux*, vol. 1, OCDE. Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses. Salaires et prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE. Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE. Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

Novembre 1994

OFFRES D'EMPLOI

Département des Affaires économiques de l'OCDE

Le Département des Affaires économiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité couvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macroéconomiques que microéconomiques. Sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres;
- publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales;
- analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, et la série *Documents de travail* du Département.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses de politique économique et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 80 économistes confirmés ayant des formations variées et venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions; des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

Qualifications recherchées par le Département des Affaires économiques :

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie microéconomique et macroéconomique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.
- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.

- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues constitue un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une culture et une expérience professionnelle différentes, diriger le travail d'économistes moins expérimentés et effectuer les travaux dans les délais requis.

Informations générales

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 305 700 ou FF 377 208 pour les administrateurs (économistes), et de FF 438 348 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des Affaires économiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

**Unité administrative
Département des Affaires économiques
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE**

E-Mail: compte.esadmin@oecd.org

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» au Chef du Personnel à l'adresse ci-dessus.

**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.
Galería Güemes, Florida 165, 4° Piso
1333 Buenos Aires Tel. (1) 331.1787 y 331.2391
Telefax: (1) 331.1787

AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Information Services
648 Whitehorse Road, P.O.B 163
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 873.4411
Telefax: (03) 873.5679

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold & Co.
Graben 31
Wien 1 Tel. (0222) 533.50.14
Telefax: (0222) 512.47.31.29

BELGIUM - BELGIQUE

Jean De Lannoy
Avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41
Telefax: (02) 538.08.41

CANADA

Renouf Publishing Company Ltd.
1294 Algoma Road
Ottawa, ON K1B 3W8 Tel. (613) 741.4333
Telefax: (613) 741.5439

Stores:
61 Sparks Street
Ottawa, ON K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985
211 Yonge Street
Toronto, ON M5B 1M4 Tel. (416) 363.3171
Telefax: (416) 363.59.63

Les Éditions La Liberté Inc.
3020 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763
Telefax: (418) 658.3763

Federal Publications Inc.
165 University Avenue, Suite 701
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 860.1611
Telefax: (416) 860.1608

Les Publications Fédérales
1185 Université
Montréal, QC H3B 3A7 Tel. (514) 954.1633
Telefax: (514) 954.1635

CHINA - CHINE

China National Publications Import
Export Corporation (CNPIEC)
16 Gongti E. Road, Chaoyang District
P.O. Box 88 or 50
Beijing 100704 PR Tel. (01) 506.6688
Telefax: (01) 506.3101

CHINESE TAIPEI - TAIPEI CHINOIS

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.
9th Floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road
Taipei Tel. (02) 391.7396/391.7397
Telefax: (02) 394.9176

**CZECH REPUBLIC - RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE**

Artia Pegas Press Ltd.
Narodni Trida 25
POB 825
111 21 Praha 1 Tel. 26.65.68
Telefax: 26.20.81

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Book and Subscription Service
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70
Telefax: (33) 12.93.87

EGYPT - ÉGYPTE

Middle East Observer
41 Sherif Street
Cairo Tel. 392.6919
Telefax: 360.6804

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, P.O. Box 128
00100 Helsinki
Subscription Services/Agence d'abonnements :
P.O. Box 23
00371 Helsinki Tel. (358 0) 12141
Telefax: (358 0) 121.4450

FRANCE

OECD/OCDE
Mail Orders/Commandes par correspondance:
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16 Tel. (33-1) 45.24.82.00
Telefax: (33-1) 49.10.42.76
Telex: 640048 OCDE

Orders via Minitel, France only/
Commandes par Minitel, France exclusivement :
36 15 OCDE
OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :
33, rue Octave-Feuillet
75016 Paris Tel. (33-1) 45.24.81.81
(33-1) 45.24.81.67

Documentation Française
29, quai Voltaire
75007 Paris Tel. 40.15.70.00

Gibert Jeune (Droit-Économique)
6, place Saint-Michel
75006 Paris Tel. 43.25.91.19

Librairie du Commerce International
10, avenue d'Iéna
75016 Paris Tel. 40.73.34.60

Librairie Dunod
Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75016 Paris Tel. (1) 44.05.40.13

Librairie Lavoisier
11, rue Lavoisier
75008 Paris Tel. 42.65.39.95

Librairie L.G.D.J. - Monichrestien
20, rue Soufflot
75005 Paris Tel. 46.33.89.85

Librairie des Sciences Politiques
30, rue Saint-Guillaume
75007 Paris Tel. 45.48.36.02

P.U.F.
49, boulevard Saint-Michel
75005 Paris Tel. 43.25.83.40

Librairie de l'Université
12a, rue Nazareth
13100 Aix-en-Provence Tel. (16) 42.26.18.08

Documentation Française
165, rue Garibaldi
69003 Lyon Tel. (16) 78.63.32.23

Librairie Decitre
29, place Bellecour
69002 Lyon Tel. (16) 72.40.54.54

Librairie Sauramps
Le Triangle
34967 Montpellier Cedex 2 Tel. (16) 67.58.85.15
Telefax: (16) 67.58.27.36

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre
August-Bebel-Allee 6
D-53175 Bonn Tel. (0228) 959.120
Telefax: (0228) 959.12.17

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann
Mavromkordatou 9
106 78 Athens Tel. (01) 32.55.321
Telefax: (01) 32.30.320

HONG-KONG

Swindon Book Co. Ltd.
Astoria Bldg. 3F
34 Ashley Road, Tsimshatsui
Kowloon, Hong Kong Tel. 2376.2062
Telefax: 2376.0685

HUNGARY - HONGRIE

Euro Info Service
Margitsziget, Európa Ház
1138 Budapest Tel. (1) 111.62.16
Telefax: (1) 111.60.61

ICELAND - ISLANDE

Mál Mog Menning
Laugavegi 18, Pósthólf 392
121 Reykjavik Tel. (1) 552.4240
Telefax: (1) 562.3523

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308
Telefax: (11) 332.5993

17 Park Street
Calcutta 700016 Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE

Pdti-Lipi
P.O. Box 4298
Jakarta 12042 Tel. (21) 573.34.67
Telefax: (21) 573.34.67

IRELAND - IRLANDE

Government Supplies Agency
Publications Section
4/5 Harcourt Road
Dublin 2 Tel. 661.31.11
Telefax: 475.27.60

ISRAEL

Praedicta
5 Shatner Street
P.O. Box 34030
Jerusalem 91430 Tel. (2) 52.84.90/12
Telefax: (2) 52.84.93

R.O.Y. International
P.O. Box 13056
Tel Aviv 61130 Tel. (3) 49.61.08
Telefax: (3) 544.60.39

Palestinian Authority/Middle East:
INDEX Information Services
P.O.B. 19502
Jerusalem Tel. (2) 27.12.19
Telefax: (2) 27.16.34

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1
50125 Firenze Tel. (055) 64.54.15
Telefax: (055) 64.12.57

Via Bartolini 29
20155 Milano Tel. (02) 36.50.83

Editrice e Libreria Herder
Piazza Montecitorio 120
00186 Roma Tel. 679.46.28
Telefax: 678.47.51

Libreria Hoepli
Via Hoepli 5
20121 Milano Tel. (02) 86.54.46
Telefax: (02) 805.28.86

Libreria Scientifica
Dott. Lucio de Biasio 'Acqui'
Via Coronelli, 6
20146 Milano Tel. (02) 48.95.45.52
Telefax: (02) 48.95.45.48

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre
Landic Akasaka Building
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107 Tel. (81-3) 3586.2016
Telefax: (81-3) 3584.7929

KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon
Seoul Tel. 730.78.91
Telefax: 735.00.30

MALAYSIA - MALAISIE

University of Malaya Bookshop
University of Malaya
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
59200 Kuala Lumpur
Malaysia
Tel. 756.5000/756.5425
Telefax: 756.3246

MEXICO - MEXIQUE

Revistas y Periódicos Internacionales S.A. de C.V.
Floresca 57 - 1004
Mexico, D.F. 06600
Tel. 207.81.00
Telefax: 208.39.79

NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij Plantijnstraat
Externe Fondsen
Postbus 20014
2500 EA's-Gravenhage
Voor bestellingen:
Tel. (070) 37.89.880
Telefax: (070) 34.75.778

**NEW ZEALAND
NOUVELLE-ZÉLANDE**

Legislation Services
P.O. Box 12418
Thorndon, Wellington
Tel. (04) 496.5652
Telefax: (04) 496.5698

NORWAY - NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC
Bertrand Narvesens vei 2
P.O. Box 6125 Eriestad
0602 Oslo 6
Tel. (022) 57.33.00
Telefax: (022) 68.19.01

PAKISTAN

Mirza Book Agency
65 Shahrah Quaid-E-Azam
Lahore 54000
Tel. (42) 353.601
Telefax: (42) 231.730

PHILIPPINE - PHILIPPINES

International Book Center
5th Floor, Filipinas Life Bldg.
Ayala Avenue
Metro Manila
Tel. 81.96.76
Telex 23312 RHP PH

PORTUGAL

Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74
Apart. 2681
1200 Lisboa
Tel. (01) 347.49.82/5
Telefax: (01) 347.02.64

SINGAPORE - SINGAPOUR

Gower Asia Pacific Pte Ltd.
Golden Wheel Building
41, Kallang Pudding Road, No. 04-03
Singapore 1334
Tel. 741.5166
Telefax: 742.9356

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Pressa Libros S.A.
Casalé 37, Apartado 1223
Madrid 28001
Tel. (91) 431.33.99
Telefax: (91) 575.39.98

Libreria Internacional AEDOS

Consejo de Ciento 391
08009 - Barcelona
Tel. (93) 488.30.09
Telefax: (93) 487.76.59

Libreria de la Generalitat

Palau Major
Rambla dels Estudis, 118
08002 - Barcelona
(Subscripcions) Tel. (93) 318.80.12
(Publicacions) Tel. (93) 302.67.23
Telefax: (93) 412.18.54

SRI LANKA

Centre for Policy Research
c/o Colombo Agencies Ltd.
No. 300-304, Galle Road
Colombo 3
Tel. (1) 574240, 573551-2
Telefax: (1) 575394, 510711

SWEDEN - SUÈDE

Fritzes Customer Service
S-106 47 Stockholm
Tel. (08) 690.90.90
Telefax: (08) 20.50.21

Subscription Agency/Agence d'abonnements :

Wennergren-Williams Info AB
P.O. Box 1305
171 25 Solna
Tel. (08) 705.97.50
Telefax: (08) 27.00.71

SWITZERLAND - SUISSE

Maditec S.A. (Books and Periodicals - Livres
et périodiques)
Chemin des Palettes 4
Case postale 266
1020 Renens VD 1
Tel. (021) 635.08.65
Telefax: (021) 635.07.80

Librairie Payot S.A.

4, place Pépinet
CP 3212
1002 Lausanne
Tel. (021) 341.33.47
Telefax: (021) 341.33.45

Librairie Unilivres

6, rue de Candolle
1205 Genève
Tel. (022) 320.26.23
Telefax: (022) 329.73.18

Subscription Agency/Agence d'abonnements :

Dynapresse Marketing S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge
Tel. (022) 308.07.89
Telefax: (022) 308.07.99

See also - Voir aussi :
OECD Publications and Information Centre
August-Bebel-Allee 6
D-53175 Bonn (Germany)
Tel. (0228) 959.120
Telefax: (0228) 959.1217

THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co. Ltd.
113, 115 Fuang Nakhon Rd.
Opp. Wat Rajbopit
Bangkok 10200
Tel. (662) 225.9531/2
Telefax: (662) 222.5188

TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat 13
Kavaklıdere/Ankara
Dolmabahçe Cad. No. 29
Besiktas/Istanbul
Tel. 428.11.40 Ext. 2458
Tel. 260.71.88
Telex: 43482B

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

HMSO
Gen. enquiries
Postal orders only:
P.O. Box 276, London SW8 5DT
Personal Callers HMSO Bookshop
49 High Holborn, London WC1V 6HB
Tel. (071) 873 0011
Telefax: (071) 873 8200

Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol,
Edinburgh, Manchester

UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center
2001 L Street N.W., Suite 650
Washington, D.C. 20036-4910
Tel. (202) 785.6323
Telefax: (202) 785.0350

VENEZUELA

Librería del Este
Avda. F. Miranda 52, Aptdo. 60337
Edificio Galipán
Caracas 106
Tel. 951.1705/951.2307/951.1297
Telegram: Libresie Caracas

Subscription to OECD periodicals may also be placed through main subscription agencies.

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur peuvent être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

5-1995

IMPRIMÉ EN FRANCE**LES ÉDITIONS DE L'OCDE****2, rue André-Pascal****75775 PARIS CEDEX 16****n° 47928****(10 95 23 2) ISBN 92-64-24468-9****ISSN 0304-3363**

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Études récentes :

ALLEMAGNE, AOÛT 1994
AUSTRALIE, MAI 1995
AUTRICHE, MAI 1995
BELGIQUE-LUXEMBOURG, JANVIER 1994
CANADA, NOVEMBRE 1994
DANEMARK, AOÛT 1994
ESPAGNE, JUIN 1994
ÉTATS-UNIS, NOVEMBRE 1994
FINLANDE, FÉVRIER 1995
FRANCE, MARS 1994
GRÈCE, MARS 1995
IRLANDE, JUIN 1995
ISLANDE, MAI 1995
ITALIE, JANVIER 1995
JAPON, NOVEMBRE 1994
MEXIQUE, SEPTEMBRE 1992
NORVÈGE, MARS 1994
NOUVELLE-ZÉLANDE, OCTOBRE 1994
PAYS-BAS, AOÛT 1994
PORTUGAL, JUIN 1995
ROYAUME-UNI, JUILLET 1994
SUÈDE, JANVIER 1994
SUISSE, AOÛT 1994
TURQUIE, AVRIL 1995

Études des pays « Partenaires pour la transition »

HONGRIE, SEPTEMBRE 1993
LES RÉPUBLIQUES TCHÈQUE ET SLOVAQUE, FÉVRIER 1994
POLOGNE, JANVIER 1995

Pays non membre

CORÉE, MAI 1994